

EDITION QUOTIDIENNE	
CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

Neuf étudiants de Prague exécutés par des escouades allemandes (Lire en page 3)

De l'argent d'Ottawa ? L'avoir avant de le dépenser...

"Où nos gouvernements vont-ils prendre l'argent?" se demandait par le temps qui court contribuables et électeurs québécois qui se sont fait dire pendant la dernière élection: "Le Québec n'aura plus d'argent, à moins de changer de ministère". Cette question ainsi que la réponse pessimiste de certains orateurs n'ont pas manqué d'influencer le résultat de la manière que l'on sait. Les élections finies, la question reste. Et même, la réponse n'est pas encore des plus faciles.

L'argent? On en économisera en coupant dans les dépenses, en les comprimant. Ce qu'il en faudra de surplus, on le demandera au contribuable. N'est-il pas là pour contribuer? Si tout l'argent perçu ne suffit pas, nos gouvernements hypothéqueront un tant soit peu l'avenir déjà chargé; ils tireront d'emprunter et le contribuable de demain devra payer. Dans l'intervalle, le contribuable versera les impôts dont on l'aura frappé. Cela est de tous les temps. Cela restera le lot du Québécois sous M. Godbout comme sous M. Duplessis, et comme sous M. Taschereau. Il y aura tantôt plus, tantôt moins de taxes. Il y aura toujours des taxes. Une fois établie, une taxe reste. On l'élève, on l'abaisse, on en change les modalités, très rarement on l'abolit. Qui a payé paiera.

En ces temps comme ceux où nous vivons, des problèmes extraordinaires imposent des solutions de fortune. Ainsi le chômage quasi général a contraint les provinces à établir un régime d'allocation aux sans-travail, une politique de travaux de chômage. Ces expédients ne règlent pas le problème. Ils l'ajournent. Cela coûte ruineusement cher. Les provinces font le gros des frais, d'accord avec les municipalités et le pouvoir central. Peut-être les commandements de guerre à venir, la formation de corps expéditionnaires vont-elles alléger ce fardeau du chômage. Peut-être... Entre temps, provinces et municipalités vont devoir compter encore quelques mois sur Ottawa pour tâcher de maintenir le régime présent des secours et des travaux. C'est là-dessus, et aussi sur la plus ou moins grande complaisance de la Banque du Canada, que comptent nos nouveaux gouvernements québécois pour traverser au mieux la crise de nos finances, — si tant est qu'elles soient ce qu'elles nous ont dit qu'elles sont. Ils devront y compter d'autant plus, qu'ayant clamé que le crédit québécois était mal en point, presque épuisé, la province endettée à fond, ils auraient quelque peine à faire admettre aux financiers que ce qu'on nous a dit hier, de nos finances québécoises, aujourd'hui ce n'est plus vrai. En attendant qu'ils le démontrent, il leur faudra bien avoir recours à Ottawa, où tout le crédit du pays, à vrai dire, se concentre. On l'y a concentré surtout en vue de la guerre, puisque nous sommes en guerre et que, pour faire la guerre, il faut beaucoup d'argent et encore plus d'argent.

Que voudra faire, que pourra faire pour nous Ottawa? Pourrait-il se montrer fort large, prêter, avancer tant et plus, et encore? Ne nous y attendons point. S'il n'y avait que le Québec en grand mal d'argent... S'il y avait que le Québec aux mains d'amis politiques d'Ottawa... Mais, à part l'Alberta, toutes les provinces canadiennes ont des gouvernements en bons termes avec Ottawa. Et toutes ces provinces ont, elles aussi, plus ou moins besoin de l'appui financier d'Ottawa. Le Québec, donc, ne peut s'attendre d'être autrement ni mieux traité que les sept autres provinces amies d'Ottawa. Aussi Ottawa devra-t-il être prudent et parcimonieux. Il y a d'abord la guerre. Il fait la guerre. Il pratiquera, envers le Québec comme envers tous les autres, l'équilibre — l'équilibre dans la gêne. Car il y a, avec la guerre, la gêne.

L'équilibre dans la gêne? C'est bientôt dit. Le malheur est que c'est la vérité. Et cela se comprend. Il n'en peut être autrement. Et pour des motifs connus de qui veut un tant soit peu réfléchir. Ottawa porte déjà notre lourde dette de guerre de 1914 à 1918, où nous affectâmes presque \$2 milliards à des buts militaires, en Europe. Ottawa n'a pas encore amorti un sou de cette énorme dette, dont les frais généraux, les intérêts, plus les pensions militaires et les autres frais de tout ordre que cela comporte nous ont déjà coûté plus de \$5 milliards de dollars (exactement \$5,003,360 au 1er novembre 1938, selon la statistique officielle, mais sérieuse, de M. Chester Bloom, publiée dans la *Loyalist Free Press* de Winnipeg, le 15 novembre 1938). Ces \$2 milliards de capital restent impayés et portent intérêt à verser chaque semestre à nos créanciers.

Or nous voilà, depuis le 10 septembre dernier, de nouveau en guerre, délibérément et parce que nous l'avons voulu. Nous savons plus ou moins ce que nous a coûté jusqu'ici la première, rien qu'en argent. Nous ne pouvons pas savoir dès maintenant ce que nous coûtera la nouvelle. Ce que nous savons tout de même, c'est qu'en septembre dernier, aux \$53 millions de notre budget de défense pour 1939-1940, nous avons dû ajouter, à la demande de M. Ralston, un premier budget de guerre de \$100 millions pour sept mois. Passé le 31 mars 1940, nos députés auront à voter pour 1940-1941 quelque \$200 millions de plus, rien que pour la guerre. Cela ne comprend aucun budget supplémentaire pour 1939-1940, ni pour 1940-1941. Or il y a toujours des budgets supplémentaires. Nous pouvons donc compter que pour une vingtaine de mois de guerre, — le début de la guerre, quoi, si elle doit durer les trois ou quatre ans dont a parlé M. Chamberlain. — Ottawa dépensera au bas mot \$400 millions. Peut-être même cela ira-t-il au demi-milliard.

Ainsi Ottawa devra trouver des millions, des centaines de millions pour une guerre dont on vient d'établir que, grosso modo, elle coûte déjà aux belligérants \$100 millions par jour, avant même que les hommes aient commencé de s'entre-détruire en grand nombre (dépêche de Washington à l'*Associated Press*, parue dans les quotidiens du 15 novembre, dont le *Devoir* de ce jour-là, page 10).

Une fois la guerre engagée, à fond, il en coûtera plus gros encore à tous, chaque jour, de la destruction des édifices, du coulage des navires, de la prodigalité de l'artillerie, de la consommation massive des projectiles, des obus, des explosifs, de l'arrêt de la production industrielle pour fins commerciales, du manque à gagner pour les millions de soldats sous les armes, etc. La perspective est rassurante...

De toutes ces dépenses pour fins de guerre, le Canada, qui s'est de son propre gré rangé parmi les belligérants, ont dit MM. King et Lapointe, devra prendre sa part. A l'heure présente et avant même qu'il n'ait le moindre corps expéditionnaire au front européen, on calcule que les frais immédiats de guerre, pour le Canada, rien qu'en argent dépensé, marchent au rythme minimum de \$425,000 par jour. Un demi-million serait plus près de la vérité. Et cela ne suffit pas, pour peu que la guerre prenne quelque ampleur, qu'elle ne stagne plus, qu'elle se prolonge avec des alternatives de batailles formidables et de détente partielle, arme au poing. Cette période atteinte, la guerre active nous coûtera, au Canada seul, au moins le million de dollars par jour, en sus des dépenses ordinaires du gouvernement civil.

Qu'est-ce à dire? Et qui paiera cela? M. Ralston, dont le discours de septembre dernier, en tant que ministre des Finances du Canada, parut si sensé, — et il l'était, — devra trouver d'abord, au moyen d'impôts à prélever sur les contribuables, une partie du demi-milliard et davantage que nécessitera d'ici 1941 notre présence dans la guerre. Pour tenir nos engagements de guerre, en sus de nos engagements ordinaires, M. Ralston devra taxer et retaxer. Si cela ne suffit pas, — et M. Ralston a dit que cela ne suffira pas, — il faudra emprunter d'autres dizaines de millions, afin qu'il y ait toujours de l'argent dans notre trésor de guerre. La Banque du Canada est là, qui a mobilisé et mobilise de fortes réserves, en groupant, en centralisant, en conservant celles des banques à charte du Canada. Elle avancera à M. Ralston l'argent dont il aura besoin, car tout l'argent qu'elle centralise, c'est d'abord pour la guerre et pour les fins de la guerre. On ne nous l'a pas au reste caché. Au temps qu'il lui faudra de l'argent, comme il le lui faudra, que le fisc ait ou non fait la rentrée des impôts fédéraux ordinaires et extraordinaires, M. Ralston est certain de trouver des millions aux guichets de la Banque du Canada. Elle ne les fabrique pas, mais elle en dispose. La loi y pourvoit.

En sus des avances que le Canada s'attend d'avoir de la Banque du Canada, elle aura d'autre part à verser des paiements à la Grande-Bretagne au compte des dépenses de guerre que Londres fera pour nos corps expéditionnaires en Europe: transport de troupes, fourniture de vivres et de munitions, envois d'armes, ravitaillement en essence et en matériel à nos soldats, à nos aviateurs, etc. Des millions y passeront, chaque mois, le règlement final à faire, la paix signée. Puis il y aura de lourdes avances à consentir à Londres, qui va placer ici des contrats de guerre à la condition que la Banque du Canada lui aide à en trouver la finance, quitte à régler tout cela plus tard. Et aussi nous avancerons l'argent pour établir les aérodromes où entraîner les pilotes de tout l'Empire... Pensez-t-on que, devant ces besoins incessants, devant ces sommes astronomiques, à vrai dire, et qui absorberont des centaines de millions comme l'éponge absorbe l'eau, la Banque du Canada ait toute liberté d'être un tant soit peu large envers des gouvernements provinciaux? Ils ne font pas la guerre, eux. Ils en souffrent. En temps de paix, des avances considérables à Québec resteraient possibles; car, au fond, le crédit de notre province est excellent. Mais en temps de guerre? Tout pour la guerre...

En pareilles circonstances le contribuable québécois fait bien de ne s'attendre pas à des largesses de la part de ses gouvernements, soit fédéraux, soit provinciaux. S'il veut obtenir de l'argent, il devra le prélever à même ses propres ressources. Nos gouvernements provinciaux ne recevront, ne s'attendent au vrai à recevoir d'Ottawa que le strict absolu, comprimé au maximum. S'ils attendent davantage, qu'ils ne le dépensent pas d'avance. Du fait de cette guerre-ci, Ottawa ne peut être en veine de prodigalité — sauf pour la guerre. Quelques millions d'avances parcimonieusement faites, mesurées au compte-gouttes, cela reste possible. Dans l'ensemble, mise à la ration sévère, absolue. Du favoritisme? C'est impossible. L'élection du 25 octobre n'a-t-elle pas montré, disent ceux qui la gagnèrent, un Québec prêt à tout sacrifier pour l'Empire? On ne lui demande que d'attendre, de se serrer la ceinture.

Le retour à l'équilibre financier, à Québec, ne dépendra que de nous. Même mieux disposés envers M. Godbout qu'envers M. Duplessis, le ministre fédéral se dira que le premier doit mieux comprendre la situation que le second et verra prendre la peine d'éviter toute demande intempestive à MM. King, Lapointe et Ralston. Amis? Soit. Mais à quoi bon des amis, s'ils allaient insister plus que des adversaires et vous mettre davantage à la gêne, avec leurs demandes d'argent? Ottawa fera certes à nos nouveaux ministres de Québec un plus souriant accueil qu'à nos anciens ministres. C'est admis, entendu. Qu'il leur avance plus facilement et plus largement de l'argent? Ne tablons pas outre mesure sur les promesses de la dernière élection. Ce ne sont que promesses, — et même furent-elles si explicites? Jusqu'entre amis politiques, des promesses électorales ne sont jamais des engagements fermes. Une fois que l'électeur a voté...

Wait and See, selon la formule anglaise lourde d'expérience acquise, de scepticisme à fond réaliste.

Georges PELLETIER

La "déqualification" de tous les fonctionnaires qui ne parlent pas à la fois le français et l'anglais Pour renforcer l'unité canadienne

La population française dépassera dans quelque temps la population anglaise du Canada

Les Canadiens de langue anglaise ne doivent pas commettre l'erreur de chercher à imposer leur langue, leur idée et leur culture au Canada français, déclare le professeur Angus

Déjà, il y a plusieurs années, lorsque le tout-petit-bout d'homme vêtu de laine blanche qu'était alors André Mathieu parut pour la première fois en public, au Ritz-Carlton, l'auditoire eut dès ce moment l'intuition la prémonition de la carrière exceptionnelle qui s'annonçait dans le ciel artistique, comme une "constellation nouvelle au firmament".

Depuis, le jeune pianiste canadien-français, issu d'une famille de musiciens, s'embarquant — petit point fragile sur le pont d'un palais flottant, — pour la vieille France où il devait recevoir un accueil comme on en accorde là-bas à peu d'enfants du monde, et d'où il devait revenir avec un manteau de célébrité bien lourd pour ses frêles épaules.

Paris a acclamé à l'envi l'enfant-compositeur. Les plus grands noms de la critique musicale française ont écrit sur André Mathieu des "papiers" où reviennent fréquemment les mots: Prodige... merveilleux... inouï... génie... nouveau Mozart, etc.

On a déjà eu l'occasion de lire, dans ce journal même, le témoignage, précieux entre tous, que rendait à André Mathieu l'éminent Emile Vuillermoz, critique musical du Temps, de Paris, dont l'autorité ne fait pas le moindre doute: "Je ne sais pas, disait-il, si le petit André Mathieu deviendra un jour un plus grand musicien que Mozart, mais j'affirme qu'à son âge Mozart n'avait rien de comparable à ce que nous a exécuté avec un brio étonnant ce miraculeux garçonnet."

Pour sa part, Dominique Sordet écrit dans *Candidat*: "André Mathieu a aujourd'hui neuf ans. Il compose depuis l'âge de quatre ans. Sa virtuosité d'exécutant, sa divination d'assemblage de sons qui supplée à tout apprentissage éloquent immédiatement deux précédents illustres, les deux exemples les plus fameux qu'on connaisse de précocité musicale: Mozart et Saint-Saëns. Mais le plus étonnant — et quand on y réfléchit, est-ce le plus étonnant ou le plus naturel? — le plus admirable, en tout cas, c'est qu'André Mathieu parle spontanément la langue musicale compliquée de notre époque, celle que Moussorgsky et Debussy ont forgée, celle que pratiquent, avec plus ou moins d'habileté et de bonheur, les compositeurs d'aujourd'hui qui écrivent pour le piano, entre autres M. Prokofiev. Le petit Mathieu est né "impressionniste". Sous ses doigts jaillissent des écharpes et des fusées de musique dont l'unité de style n'est pas un des mérites les moins remarquables. On ne saurait donc prétendre que le petit bonhomme ait seulement un don de mimétisme car si cela était, sa production serait disparate, mais... on découvre en lui un parti pris de légèreté, de prestesse, de caprice qui est le privilège de l'école française du clavier, de Couperin à Ravel!"

Que d'autres appréciations nous pourrions ainsi emprunter à la critique française! Toutes s'accordent à voir en notre jeune congénite un de ces petits pianistes prodiges dont l'Histoire de la musique n'est pas encombrée. Le concert que cet enfant de chez nous donnera à l'Auditorium du Plateau, jeudi prochain, sera donc une date, unique jusqu'ici, dans nos annales. L'auditoire qui se rendra entendre André Mathieu devra être poussé par un sentiment autre que celui de la simple curiosité: par un sentiment de solidarité nationale, par un sentiment d'admiration pour un don merveilleux de la Providence où qu'il soit, — même chez l'un des nôtres. Ne nous exposons pas à ce qu'on puisse dire un jour, à l'étranger, c'est l'Europe qui "a découvert, apprécié, son propre pays la méconnu, n'a pas voulu le connaître".

Lucien DESBIENS

Bloc-notes

L'étiquetage des refusés

Le journal le *Canada* s'élève à son tour, en citant et en commentant un article dans le même sens du *Globe and Mail* de Toronto, contre "la proposition saugrenue, venue on ne sait trop d'où, de décorer d'un bouton ou monogramme symbolique tout Canadien qui se serait présenté à l'enrôlement volontaire et y aurait été refusé à cause de son inaptitude physique à porter les armes." Notre confrère montréalais a bien raison de qualifier de saugrenue pareille proposition, mais, à ce qu'il semble, c'est du ministère fédéral de la Défense nationale qu'elle vient. En tout cas, elle y est rendue et à l'étude. C'est ce que les dépêches d'Ottawa nous ont appris. Le *Montreal Daily Star*, qui n'est pas, lui, contre mais pour la proposition, l'attribue bel et bien, dans un article éditorial, au gouvernement de M. Mackenzie King: "C'est de bonne nouvelle que le gouvernement se propose d'y mettre un petit insigne ou un bouton ou un emblème distinctif qui pourra porter au revers de son habit l'homme qui..."

VANCOUVER, 18. (C.P.) — Le professeur H.-E. Angus, de Vancouver, membre de la Commission royale d'enquête sur les relations fédérales-provinciales, vient d'émettre l'avis que la "déqualification" de tous les fonctionnaires qui ne parlent pas à la fois le français et l'anglais serait de nature à renforcer l'unité canadienne.

Les Canadiens de langue anglaise ne doivent pas commettre l'erreur de chercher à imposer leur langue, leur culture et leurs idées au Canada français, a-t-il déclaré aux étudiants de l'Université de la Colombie canadienne. Nous devons nous rappeler que, du vivant de plusieurs d'entre nous, la population française aura dépassé la population anglaise au Canada. Les Canadiens français veulent que ce pays devienne véritablement bilingue: cela comporte beaucoup plus que quelques mots de français sur nos timbres-poste et quelques annonces en français à la radio.

Un texte du "Star"

Ce qu'en dit le *Star*, à l'appui de la proposition, est du dernier saugrenu. C'est peut-être la lecture de l'article du *Star* qui a donné à un rédacteur du *Canada* l'idée de ce mot pour formuler son propre jugement. Nous traduisons le *Star* pour le citer: "Nous avons grand besoin, après l'expérience de 1914, de l'insigne de rejet (rejection badge), si on peut ainsi l'appeler. L'on se souvient qu'au cours de la dernière guerre, jusqu'à ce que des médailles semblables eussent été émises, des individus trop zélés avaient pris l'habitude, dans la rue et plus particulièrement dans le tramway, tant qu'on ne leur eût pas dit de cesser, de décocher des apostrophes aux hommes apparemment d'âge militaire et qui n'étaient pas en uniforme. Un grand nombre d'hommes qui avaient été refusés à l'enrôlement mais n'avaient alors rien pour le faire savoir et d'autres qui avaient des raisons parfaitement valables de n'être pas en uniforme furent soumis à de pénibles humiliations et dans des circonstances qui ne leur permettaient pas de répondre. Il ne faut pas permettre de nouveau qu'un tel état de chose se présente."

Et donc, le *Star* est en faveur de la rejection badge. Serait-ce qu'il approuve d'avance les injectives qu'il prendra fantaisie à des individus zélés de servir, dans la rue et dans le tramway, à tous ceux-là qui ne seront pas décorés de la rejection badge? On le dirait. Beau régime que nous aura valu la conjonction du loyalisme farouche et de l'enrôlement volontaire. Nouvelle étape dans la voie de l'unité nationale?

Un reliquat de l'autre

Les Etats-Unis, maintenant qu'ils ont modifié leur loi de la neutralité, vont se mettre pour de bon à vendre aux pays belligérants de l'Europe, à ceux de ces pays qui pourront aller prendre, eux-mêmes ou par commissionnaires, livraison de leurs achats. Ça sera un commerce *Cash and Carry*, pour employer la désignation la plus adéquate, un commerce au comptant et sans service de livraison. *Uncle Sam* garde le souvenir pas autrement agréable de son expérience de l'autre guerre, alors qu'il vendait à crédit. Il est payé pour se souvenir, plutôt il ne l'est pas, payé, ce qui est bien le plus malheureux.

La Trésorerie de Washington vient de dresser la liste de ce qui lui est encore dû par les pays qui prirent part à l'autre Grande Guerre. La total à date est de près de quatre milliards et demi de dollars: \$14,497,161,340.22. Et voici comment cette dette, compte tenu du principal et des intérêts, se répartit:

Grande-Bretagne	\$5,497,069,379.48
France	4,180,628,819.88
Italie	2,624,150,441.19
Allemagne	1,259,943,131.25
Arménie	25,803,104.11
Belgique	453,324,480.11
Tchéco-Slovaquie (maintenant à réclamer de l'Allemagne)	165,762,044.70
Estonie	21,029,440.02
Finlande	8,233,157.56
Autriche (maintenant à réclamer de l'Allemagne)	26,011,672.09
Grèce	34,523,635.29
Hongrie	2,388,730.08
Latvie	8,668,365.93
Lithuanie	7,760,608.08
Pologne	263,166,398.70
Roumanie	63,999,476.67
Russie	394,992,092.46
Yougoslavie	61,779,062.52

Beaux reliquats qui constituent un reliquat plus imposant encore. L'on comprend que les Etats-Unis aient décidé de ne plus tenir le rôle de fournisseurs à crédit.

E. B.

BRIBES DE GRAMMAIRE

L'épingle dans le ballon

— Puis-je, sans blesser vos correspondants, me permettre d'ouvrir le feu?

— Vous savez bien, Simplicie, que je ne saurais vous refuser quoi que ce soit, d'autant que les lecteurs, d'un commun et touchant accord, ne cessent de louer votre zèle... et votre patience. Tirez donc, Simplicie, tirez la première. Mieux vaut la mitraille que l'expectative ou la guerre des nerfs.

— Vous me rendez audacieux. Je ne savais comment vous avouer qu'il me vient des doutes quant à certaines opinions de la "plus haute autorité en matière de grammaire"; mais votre accueil me redonne confiance.

— Allez, Simplicie. Et si telle déclaration peut augmenter votre courage, je vous dirai que la plus haute autorité en grammaire française, le meilleur poète contemporain, le meilleur maître, la meilleure langue, cela n'est pas facile à déterminer. Surtout quand on a l'excellente habitude de faire le tour des points de vue avant de juger. Du reste, il y a des homonymes qu'il ne sied pas de confondre.

— Vous voulez dire?

— Je pense à Racine (Jean) et Racine (Louis), à Corneille (Pierre) et Corneille (Thomas), et autres rimes illustres...

— Ah! Je pensais, moi, à Brunot et Brunau.

— Simplicie, vous êtes un enfant terrible!

— Donc, il me vient des doutes sur cette affirmation que l'imparfait exprime une nuance affective dans: Hier il pleuvait, ou encore, dans: Hier je mangerais de la soupe aux pois. Avez-vous entendu cette leçon sur le verbe?

— En effet, j'ai souvenir d'un boniment où l'on apprend (?) aux auditeurs de Radio-Canada qu'il y a en français quatre modes personnels et deux impersonnels; que l'indicatif comporte un temps pour exprimer le présent, cinq pour le passé et deux pour le futur. Il me semble qu'on aurait dû garder cette question difficile pour les hôtes d'honneur de S.V.P., quitte à payer la juste réponse d'une bonne assiette de soupe aux pois. Car vous savez, la soupe aux pois, c'est notre mets national, le *ne plus ultra* de notre cuisine. Rien que d'en parler, l'eau m'en vient à la bouche, de désir et de fierté. Quand un étranger, s'apprêtant à visiter Montréal, jette un oeil intéressé sur un prospectus, il reçoit le nom sonore de la soupe aux pois pour l'enchanter à l'occasion dans un compliment délicat.

— De grâce, achevez; ces réflexions m'agacent. Répondez plutôt, je vous prie, à la question qui me torture.

— Si la plus haute autorité en grammaire française affirme, même timidement, que l'imparfait exprime une nuance affective dans: Hier il pleuvait et dans: Hier je mangerais de la soupe aux pois, inclinez-vous, Simplicie, comme tous les gens bien (qui ne sont pas nécessairement gens de bien, ni toujours gens de bien). Mais si un badaud soutient la même thèse, répondez-lui qu'il est dans la lune.

Hier il pleuvait et Hier il a plu (ou il plut, qui ne se dit pas ici, bien que nous parlions le français du XVII^e siècle) diffèrent entre eux comme l'action-ligne diffère de l'action-point. En d'autres termes, l'imparfait marque une action considérée comme prolongée (action-ligne) ou en cours, au lieu que le

passé composé désigne une action achevée (action-point). Je veux bien qu'on puisse introduire de l'affectivité dans Hier il pleuvait... mais cette nuance s'exprime par une moue ou une intonation rappelant l'ennui qu'on a éprouvé pendant la pluie. L'imparfait, en soi, n'y est pour rien. On pourrait d'ailleurs exprimer la même nuance affective, manifeste le même ennui, grâce à la mimique ou à l'intonation, en disant: Hier il a plu. Le cas de Hier je mangerais de la soupe aux pois n'est guère différent. La phrase, en soi, n'a rien d'affectif et rappelle seulement ce que je faisais hier à pareille heure. Car l'imparfait a pour première fonction d'exprimer la simultanéité de deux actions: Je mangais quand il entra. De cette idée, on passe à une conception plus large de la simultanéité: Hier je mangerais de la soupe aux pois (à un moment de la journée d'hier correspondant à ce moment-ci).

Si je me trouve en face d'une assiette de mauvaise soupe aux

(Suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

Une acclamation semblait assurée dans la circonscription de Saint-Jacques. Mais comme tout le monde veut profiter de l'aubaine, il y aura bientôt autant de candidats que d'électeurs libéraux.

Saint-Jacques a été le théâtre de très belles luttes. Il n'est pas sûr que la tradition meure si tôt.

Bernard Shaw s'est procuré un masque à gaz qui s'adapte à sa barbe. S'il n'avait pas trouvé ce masque docile, il y aurait eu du poil.

Le *war breakfast* de John Bull comprend désormais le macon. Le macon, ce n'est pas un vin de Bourgogne, ni même un Mouton-Rotschild, mais du mouton fumé.

De mouton fumé, l'idée n'est peut-être pas si saugrenue. Le déjeuner anglais, qui est le meilleur repas de la journée, n'en souffrira sûrement pas.

L'Anglais déjeune le matin et se met à table deux autres fois, mais il ne mange qu'une fois.

La British Interplanetary Society abandonne, à cause de la guerre, un voyage à la lune par avion interplanétaire. Cet appareil était déjà théoriquement construit. Le constructeur était déjà dans la lune au point qu'il voulait y aller tout en y étant.

En Allemagne on vient de décapiter trois espions pour prouver aux populations que ceux qui se livrent au commerce avec l'ennemi commettent une grave imprudence et perdent littéralement la tête.

Hier se rend compte que le proverbe "qui trop embrasse mal étreint" s'applique aux dictateurs eux-mêmes. Il a pris la Tchéco-Slovaquie pour avoir les grandes armées qui y sont. Mais la Slovaquie irritée se propose de lui servir un bon biscuit: un biscuit Skoda.

L'ancien directeur de l'Ecole où Horé-Belisha a fait ses études prétend que le secrétaire de la guerre n'était pas un élève brillant. Qu'importe puisqu'il eut le nez de rentrer dans la politique où l'on atteint aux plus hauts postes sans examen autre que l'examen de conscience sur son lit de mort, ou après une veste.

Le Grincheux

LISEZ...

Lisez, dans le "Devoir" d'aujourd'hui, le commencement de

"Si je n'aime, je ne suis, rien"

le beau roman de Berthe Bernage.

Figure d'artiste

André Mathieu

L'art, a-t-on dit justement, ne connaît pas les frontières, de même que le génie n'a pas de pays. Cela peut-il empêcher l'Autriche de se

réjouir avec une particulière fierté d'avoir vu naître Mozart? N'est-il pas légitime que les Français réclament une part un peu plus grande de la gloire qu'a fait rejaillir Saint-Saëns sur la musique française?

Les exclamations d'étonnement et d'admiration que notre très jeune

concertogène André Mathieu a fait naître sur les lèvres des critiques les plus autorisés durant son séjour à Paris semblent nous justifier d'admettre que notre pays a reçu du Ciel un don extraordinaire: celui d'un enfant en lequel le génie de la musique semble s'être incarné.

L'Encyclique "Summi Pontificatus"

Lettre Encyclique aux patriarches, primats, archevêques, évêques et autres Ordinaires, en paix et communion avec le Siège apostolique

(Suite)

Un plébiscite d'unité catholique mondiale autour de la papauté et les remerciements du Pape aux catholiques, aux non-catholiques et aux chefs d'Etat

En plaçant cette première Encyclique de Notre pontificat sous le signe du Christ-Roi, le cœur plein de confiance et d'espérance, Nous nous sentons entièrement sûr de l'acquiescement unanime et enthousiaste du troupeau du Seigneur tout entier. Les expériences, les anxiétés et les épreuves de l'heure présente réveillent, avivent et purifient le sentiment de la communauté de la famille catholique à un degré rarement expérimenté jusqu'ici. Elles suscitent chez tous ceux qui croient en Dieu et au Christ la conscience d'une commune menace venant d'un commun danger. De cet esprit de communauté catholique, nous sommes convaincus que, dans des circonstances si difficiles, et qui est à la fois recueillement et affirmation, résolution et volonté de victoire, Nous avons senti un soulagement et un réconfort. Nous ne pouvons que nous féliciter de la fidélité attachée à l'Église et au Vicaire du Christ, qui Nous furent adressés à l'occasion de Notre élection et de Notre couronnement, avec des manifestations si tendres, si chaleureuses, si spontanées. Nous sommes heureux de saisir cette occasion pour adresser à vous, Vénérables Frères, et à tous ceux qui appartiennent au troupeau du Seigneur, un mot de remerciement ému pour ce pacifique plébiscite d'amour respectueux et de fidélité inébranlable à la Papauté, par lequel on a voulu reconnaître la mission providentielle du Souverain Prêtre et du Suprême Pasteur: car en vérité toutes ces manifestations n'étaient pas et ne pouvaient pas être adressées à Notre pauvre personne, mais à l'unique, à l'émouvante charge à laquelle le Seigneur Nous élevait. Que si, de ce premier moment, Nous sentions déjà tout le poids des graves responsabilités attachées à la mission suprême qui Nous était confiée par la divine Providence, c'était en même temps pour Nous un réconfort de voir cette grandiose et palpable démonstration de l'indivisible unité de l'Église catholique, qui se serre d'autant plus compacte contre le rocher infrangible de Pierre et l'entourage de murailles et de bastions d'autant plus solides que l'audace des ennemis du Christ s'accroît davantage. Ce plébiscite d'unité catholique mondiale et de fraternité surnaturelle de peuples autour du Père commun Nous sem-

blait d'autant plus riche d'heureuses espérances que plus tragiques étaient les circonstances matérielles et spirituelles du moment où il arrivait; et son souvenir a continué à Nous réconforter pendant les premiers mois de Notre pontificat, au cours desquels Nous avons déjà expérimenté les fatigues, les anxiétés et les épreuves dont est semé le chemin de l'Épouse du Christ à travers le monde.

Nous ne voulons pas non plus passer sous silence quel écho de reconnaissance émue ont suscité dans Notre cœur les vœux de ceux qui, bien que n'appartenant pas au corps visible de l'Église catholique, n'ont pas oublié, dans la noblesse et la sincérité de leurs sentiments, tout ce qui, dans l'amour envers la personne du Christ, et dans la croyance en Dieu, les unit à Nous. Qu'à tous aille l'expression de Notre gratitude. Nous les confions tous et chacun à la protection et à la conduite du Seigneur, en donnant l'assurance solennelle qu'une seule pensée domine Notre esprit: imiter l'exemple du Bon Pasteur pour conduire tous les hommes au vrai bonheur: afin qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance (Io., X, 10).

Mais en particulier Nous ressentons un vif désir d'exprimer Notre intime gratitude pour les témoignages de déférent respect, que Nous ont adressés les souverains, les chefs d'Etat ou les autorités constituées des nations avec lesquelles le Saint-Siège entretient des relations amiables.

Des souhaits à l'Italie réconciliée avec l'Église

C'est une joie singulière pour Notre cœur, de pouvoir, en cette première Encyclique adressée au peuple chrétien éparé dans le monde, compter parmi elles la chère Italie, jardin fertile de la foi plantée par les princes des apôtres, et qui, grâce à l'œuvre providentielle des accords du Latran, occupe désormais une place d'honneur parmi les Etats représentés officiellement auprès du Siège apostolique. De ces accords a pris naissance, comme l'aureole d'une tranquillité et d'une fraternité unie dans les deux saints autels et dans les deux laïcs de la vie civile, la paix de l'Italie redoublée, la paix du Christ rendue à l'Italie. Nous supplions le Seigneur de permettre que l'atmosphère sereine de cette paix imprègne, avive, dilate et affermis, puissamment et profondément, l'âme du peuple italien, qui Nous est si proche, au milieu duquel Nous respirons le même souffle de vie. A Nos prières, se joignent Nos souhaits pour que ce peuple, si cher à Nos prédécesseurs et à Nous-même, fidèle à ses glorieuses traditions catholiques, sente chaque jour davantage, grâce à la haute protection du ciel, la vérité des paroles du psalmiste: "Deus populus cuius Dominus Deus eius (Ps., CXLIII, 15). Bien-

Remerciements

Les familles Proulx et Gervais remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Madame Jean-Baptiste Proulx, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

Avis de décès

CRESSE — A Montréal, le 16 novembre 1939, est décédée à l'âge de 56 ans Mademoiselle Marie-Laura Cresse, fille de L.-G.-A. Cresse, C.R., et d'Alexandrine St-Jean, décédées. Les funérailles auront lieu lundi, le 20 courant. Le convoi funéraire partira du Convent d'Hochelaga, 3587, rue Notre-Dame est, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église du Très-Saint-Rédempteur où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT — A Montréal, le 16 novembre 1939, est décédée à 70 ans Alphonse Hebert, époux d'Elvina Picard. Les funérailles auront lieu le 20 courant. Le convoi funéraire partira de l'Institution des Sourdes-Muettes, 8725, rue St-Denis, à 7 heures 45, pour se rendre à l'église St-Louis de France où le service sera célébré à 8 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Bonnier, Duclos & Bonnier
ADMINISTRATEURS DE
La Compagnie d'Assurance Funéraire
3503 PAPINEAU AMHERST 5469
de Montréal Limitée.
Directeurs de Funérailles

Tél. Wellington 1145 Siège social: 2630 NOTRE-DAME OUEST
La Compagnie d'Assurance Funéraire
URGEL BOURGIE, LIMITEE
Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000
ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
Taux en conformité avec la loi des assurances sanctionnée par le Parlement de Québec le 22 décembre 1918
Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public.
SERVICE JOUR ET NUIT

GEO. VANDELAC
Fondée en 1890 Limitée
Directeurs de funérailles
SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCE
120 rue Rachel Est, Montréal Tél. Belair 1717

heureux le peuple qui a le Seigneur pour son Dieu!"
Cette nouvelle situation juridique et spirituelle, que tant de vœux appellent, et que les accords du Latran, destinés à laisser une empreinte indélébile dans l'histoire, ont créée et sanctionnée pour l'Italie et pour tout l'univers catholique, Nous n'en avons jamais senti toute la grandeur et la puissance d'union, qu'à l'instant où, de la loge élevée de la Basilique Vaticane, pour la première fois, Nous avons ouvert Nos bras et étendu Notre main bénissante sur cette Rome, siège de la Papauté et Notre bien-aimée ville natale, sur l'Italie réconciliée avec l'Église, et sur les peuples du monde entier.

Les ravages de "l'agnosticisme religieux et moral"

Avec charité, mais sans crainte de contradictions, le Pape accomplira son devoir en proclamant la vérité

Comme Vicaire de Celui qui, en une heure décisive, devant le représentant de la plus haute autorité terrestre d'alors, prononça la grande parole: *Je suis né et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité; quiconque est de la vérité écoute ma voix (Io., XVIII, 37)*, il n'est rien dont Nous sentions davantage débiteur envers Notre charge et envers Notre temps, que de rendre, avec une apostolique fermeté, témoignage à la vérité: *testimonium perhibere veritati*. Ce devoir comprend nécessairement l'exposé et la réfutation d'erreurs et de fautes humaines, qu'il est nécessaire de connaître, pour qu'il soit possible de les soigner et de les guérir: *vos conuertite la vérité et la vérité vous délivrera (Io., VIII, 32)*. Dans l'accomplissement de ce devoir qui Nous incombe, Nous ne Nous laisserons pas influencer par des considérations terrestres ni arrêter par des défiances et des oppositions, par des refus et des incompréhensions, ou par la crainte de méconnaissances et de fausses interprétations. Mais Nous le remplirons toujours, animé de cette charité paternelle, qui, de cette charité, nous fait dire: *Je ne suis pas venu pour détruire la loi, mais pour la compléter (Mat., V, 17-19)*. La reconnaissance des droits royaux du Christ et le retour des individus et de la société à la loi de sa vérité et de son amour sont la seule voie de salut.

Il n'y a de salut pour les individus et pour les sociétés que dans le retour à la reconnaissance des droits royaux du Christ

A l'entrée du chemin qui conduit à l'indigence spirituelle et morale des temps présents se trouvent les efforts néfastes d'un grand nombre d'hommes pour détruire le Christ, l'abandon de la loi de la vérité, qu'il annonça, de la loi de l'amour, qui est la source-vie de son règne.

La reconnaissance des droits royaux du Christ et le retour des individus et de la société à la loi de sa vérité et de son amour sont la seule voie de salut. Au moment, Vénérables Frères, où Nous traçons ces lignes, Nous arrivons à l'effroyable nouvelle que le terrible ouragan de la guerre, malgré toutes les tentatives faites par Nous pour le conjurer, s'est déjà déchaîné. Notre plume voudrait s'arrêter quand Nous pensons à l'abîme de souffrances d'innombrables êtres, auxquels hier encore, dans le milieu familial, bien-être, un rayon de modestie, bien-être. Notre cœur paternel est saisi d'angoisse quand Nous prévoyons tout ce qui pourra germer de la ténébreuse semence de la violence et de la haine, à laquelle l'épée ouvre aujourd'hui des sillons sanglants. Mais précisément devant ces prévisions apocalyptiques de malheurs imminents ou futurs, Nous considérons comme Notre devoir d'élever avec une insistance croissante les yeux et les cœurs de quiconque garde encore un sentiment de bonne volonté, vers Celui de qui seul dérive le salut du monde, le Seul dont la main toute-puissante et miséricordieuse puisse mettre fin à cette tempête, le Seul dont la vérité et l'amour puissent illuminer les intelligences et enflammer les âmes d'une si grande partie de l'humanité plongée dans l'erreur, dans l'égoïsme, dans les oppositions et dans la lutte, pour la replacer dans l'ordre, dans l'esprit de la Royauté du Christ.

Les angoisses du présent doivent ouvrir les yeux sur les conséquences des erreurs modernes

Peut-être — Dieu le veuille! — est-il permis d'espérer que cette heure de suprême indigence sera aussi une heure de changement d'idées et de sentiments pour beaucoup qui marchaient jusqu'ici avec une confiance aveugle dans le chemin d'erreurs modernes si répandues, sans soupçonner à quel point était semé d'embûches et d'incertitudes le terrain sur lequel ils se trouvaient. Beaucoup peuvent, qui ne saisissent pas l'importance de la mission éducative et pastorale de l'Église, comprennent-ils mieux maintenant les avertissements de l'Église, par eux négligés dans la fausse sécurité des temps passés. — Les angoisses du présent sont une apologie du Christianisme, qui ne saurait être plus impressionnante. Des gigantesques tourbillons d'erreurs et de mouvements antichrétiens ont mûri des fruits si amers, qu'ils en constituent une condamnation dont l'efficacité surpasse toute réfutation théorique.

Des heures de si pénible désillusion sont souvent des heures de grâce, un passage du Seigneur (Exod., XII, 11), auquel sur la parole du Sauveur: *Me voici à l'entrée et je frappe (Apoc., III, 20)*, s'ouvrent des portes qui sans cela seraient restées fermées. Dieu sait avec quel amour compatissant, avec quelle sainte joie Notre cœur se fonde avec ceux qui, à la suite de douloureuses expériences comme celles-ci, sentiraient naître en eux le pressant et salutaire désir de la vérité, de la justice et de la paix du Christ. Mais même envers ceux pour qui n'a pas encore sonné l'heure de l'illumination suprême, Notre cœur ne connaît qu'amour et Nos

lèvres n'ont que des prières au Père des lumières, afin qu'il fasse resplendir dans leurs cœurs, indifférents ou ennemis du Christ un rayon de cette lumière qui un jour transformera Saul en Paul, de cette lumière qui a montré sa force mystérieuse précisément dans les temps les plus difficiles pour l'Église.

Une prise de position doctrinale complète contre les erreurs des temps présents peut être renvoyée, s'il en est besoin, à un autre moment, moins bouleversé que celui-ci par les calamités des événements extérieurs. Nous Nous bornons aujourd'hui à quelques observations fondamentales.

(La suite lundi)

Nos éphémérides

18 novembre 1811

Mgr Plessis et le clergé français

L'évêque de Québec, considéré comme le grand défenseur des droits canadiens-français en face des administrateurs anglais, Mgr Joseph-Octave Plessis, avait recours aux services d'un prêtre français émigré à Londres, l'abbé Lombard de Bouvens, pour communiquer avec les autorités anglaises lorsque le besoin s'en faisait sentir. Le problème des époux, ce que les éditions du clergé de Québec ont cru pouvoir le résoudre en faisant appel aux prêtres français émigrés à cause de la révolution. Plusieurs unités de grande valeur furent ainsi gagnées à la cause canadienne. Mais les autorités anglaises du pays avaient tenté d'empêcher le recrutement de cette façon. Sir James Craig, surtout, s'était montré dévouable à un tel projet. En 1811, cependant, fut remplacé par sir George Prevost sur la bienveillance de qui Mgr Plessis comptait aussitôt. Il ne tarda pas, en effet, à lui demander son concours; l'abbé Plessis dut car le 18 novembre 1811, Mgr Plessis pouvait écrire à M. de Bouvens: "Tâchez de trouver quelques bons prêtres émigrés qui consentiraient à venir au Canada. Je soumettrai leur nom au gouverneur et obtiendrai qu'ils soient agréés".

19 novembre 1663

Le marquis de Tracy

Le vice-roi d'Amérique, le comte Godefroy d'Estrades, maréchal de France, ayant été nommé ambassadeur de France en Hollande, le roi nomma, le 19 novembre 1663, le marquis de Tracy lieutenant-général du roi dans toute l'Amérique avec des pouvoirs extraordinaires. Il s'agissait de pacifier le Canada, à ce moment, était sérieusement menacé par les agressions iroquoises. Le marquis de Tracy commandait à ce moment une petite expédition dans les Antilles. Il reçut l'ordre de s'embarquer avec quatre compagnies pour le Canada où il devait rejoindre le régiment de Carignan, composé de vingt compagnies, et qui allait se rendre en Nouvelle-France. Tracy partit de La Rochelle en février 1664. Il se rendit d'abord à Cayenne et repartit ensuite pour le Canada, où il arriva en juin 1665. C'était le signal d'une vaste offensive contre les Iroquois d'où devait sortir une longue période de paix pour les Canadiens.

Bribes de grammaire

(Suite de la première page)

pois et que je dise, sur le ton du regret: *Hier je mangerais de la bonté, soupe aux pois*, cette nuance de regret ne tient pas à l'imparfait, mais à l'adjectif *bonne*, qui évoque une comparaison avec la mauvaise soupe aux pois que j'ai devant moi.

Donc, dans les exemples cités, l'imparfait n'implique, de soi, aucune nuance affirmative.

— Tiens! A beau mentir qui vient de loin...

Est-il vrai aussi que l'ordre ordinaire de la phrase française: sujet, verbe, compléments, tient à une manie?

— Qui vous a chanté cela?

— La plus haute autorité en grammaire française.

— Alors je n'ai rien à redire.

— Et si l'affirmation venait de moi?

— Je vous dirais, Simplicie, que vous manquez de sens linguistique.

Rappelez-vous la leçon de philosophie du *Bourgeois gentilhomme*. M. Jourdain (naïf, lui aussi) voulait écrire à sa flamme: "Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour". Et le professeur de lui remontrer que cette forme valait mieux que celle-ci, par exemple: "Belle marquise, me font mourir vos beaux yeux d'amour". Ce professeur n'était peut-être pas la plus haute autorité en grammaire française, mais il sentait d'instinct que la seconde forme entraînait un contresens.

C'est que, de toutes les langues romanes, le français est celle qui a le plus réduit le système des flexions. Ainsi, quand je veux dire que Jean administre une raclette à Charles, il faut bien que j'adopte le tour: *Jean bat Charles* et non pas: *Charles bat Jean*, qui ferait un contresens. Pourquoi? Parce que ni le mot *Jean* ni le mot *Charles* ne peuvent se décliner. Leur forme ne varie pas avec leur fonction, il n'y a que l'ordre de la phrase qui puisse me renseigner sur cette fonction.

L'ordonnance de la phrase française tient donc d'abord au mécanisme grammatical de la langue. Je veux bien qu'il y ait des Français maniaques (maniaques du coup d'encensoir par exemple), mais je n'admets jamais que la structure même de la phrase française repose sur une manie. Telle affirmation est une énormité dirait Flaubert.

— Est-il vrai que, hors quelques voyelles orales maltraitées, comme *i*, *u*, *a*, notre prononciation mérite tous les éloges?

Peut-être, si l'on excepte aussi les nasales, que nos gens, même cultivés, dénaturent constamment; si l'on admet la diphtongaison de certaines voyelles devant certaines consonnes (dont je vous épargnerai les noms techniques); que de Canadiens, hélas! prononcent par *ou* pour *page*, *thé* d'*au-tre* pour

théâtre, etc. Il faudrait également tolérer la nasalisation du *é* devant *n*: *rin-ne* pour *re-ne* (reine), etc. Je n'ai pas le temps, Simplicie, de poursuivre cet inventaire, que j'ai déjà fait au congrès de Québec. Il est vrai que "la plus haute autorité en grammaire française" peut changer tout cela...

D'ailleurs, pour établir un diagnostic de quelque valeur sur la prononciation d'un groupe ethnique, la prudence la plus courte et l'esprit scientifique le plus élémentaire imposent au chercheur de longues et méthodiques observations pour décrire les classes sociales d'abord et décrire ensuite les défauts généraux. Le technicien le mieux averti se montre en telle matière le plus circonspect.

— Est-il vrai que la langue de Fridolin n'est courisée qu'à Montréal?

Décidément, Simplicie, vous vous payez ma tête.

— Pas moi, mais "la plus haute autorité".

— Ah!...! Il fallait me prévenir, Simplicie. Autrement, "la plus haute autorité" n'oserait pas tenir de tels propos.

— Je n'oserais pas moi-même, mais "la plus haute autorité" est payée pour les tenir.

— Simplicie, retirez ces paroles.

— Soit. Voici donc une autre question. Dans *Don Sanche d'Aragon*, Ve scène du Ve acte, Corneille fait rimer fils avec marquis. Un commentateur a prononcé devant moi *fisse*, sans justifier cette rime étrange.

D'autre part, ce commentateur a longuement expliqué que le mot *cœur* avait parfois au XVII^e siècle le sens de *courage*, ce que les éditions scolaires ne manquent de signaler. Je m'étonne qu'il ait ajouté ceci, en substance: Les Canadiens, héritiers de la langue du XVII^e siècle, sont sans doute moins exposés que les Français à commettre des contresens en lisant les classiques.

— Quant à la rime qui vous inquiète, Simplicie, il suffit pour la comprendre de prononcer *fi* comme au grand siècle. N'insistons pas sur notre aptitude à comprendre les textes classiques: ce serait cruel. Au fait, quel est ce commentateur?

— "La plus haute autorité".

— Encore! Traître Simplicie! — Est-il vrai que nos poètes et nos prosateurs éclipent les maîtres de la littérature française?

— Vous voulez rire?

— Non pas; j'exprime la pensée de "la plus haute autorité".

— C'en est trop. Où "la plus haute autorité" nous prend pour des imbéciles ou...

— J'admets, quant à moi, les deux hypothèses, non sans constater qu'il nous a fallu du temps pour les imaginer. Souffririons-nous d'infantilisme intellectuel?

— Il faudrait le demander à "la plus haute autorité".

— Mais enfin, "la plus haute autorité" n'a-t-elle aucune valeur?

— Je ne dis pas cela; je fais l'apologie de la mesure et le procès du crétinisme. N'y a-t-il pas des tâches jusque dans le soleil?

— C'est juste; et pour permettre aux snobs de les apercevoir, il est bon de leur froter... les yeux. Adieu.

— Un moment, Simplicie. Si j'ai bien compris, "la plus haute autorité" soutient que nos poètes et nos prosateurs éclipent les maîtres de la littérature française?

— Parfaitement.

— Alors, decandez donc à "la plus haute autorité" si elle en pense autant de nos grammairiens.

Jean-Marie LAURENCE
Note aux lecteurs des *Bribes*. — Je m'excuse d'avoir pris tant de place dans la chronique d'aujourd'hui. Vous aurez bientôt votre tour. SIMPLICIE

Le "Clarion"

Toronto, 17 (CP) — M. Gordon Conant, procureur général d'Ontario, a donné ordre à J.-W. McFadden, avocat de la Couronne, de poursuivre Douglas Stewart, gérant du journal hebdomadaire *Clarion*, par procès devant jury.

TARIF

des annonces classifiées du "DEVOIR"
Téléphone: Belair 3361
cent le mot. 25c minimum comptant.
Annonces facturées 15c le mot. 40c minimum.
NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSUS, REMERCIEMENTS, POUR FÊTES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCLAMATIONS, MARIAGES \$1.00 par insertion.

A VENDRE

Pour livraison immédiate seulement. sous réserve de vente antérieure. 1000 feuilles de Toiture d'acier galvanisé "Tite-Lap". Eastern Steel Corporation Limited, 1335 avenue Desmarais, Montréal.

CHAMBRE À LOUER

Chambres simples et boudoir, maison recommandable de deux personnes, près de l'église St-Louis-de-France. Références exigées. Tél. Marquette 1921.

MEDECIN DEMANDE

"Bonne place ouverte et à prendre immédiatement par médecin possédant français et anglais à Pincher-Creek-Alta, ville avec toutes commodités modernes. Hôpital avec salle opération et Rayons X. tenu par religieux; clientèle assurée. Écrire Alfred Fortin, Pincher-Creek pour plus amples informations". 22-11-39

PETIT APPARTEMENT MEUBLE

Quartier des affaires, près de l'église. Frigidaire, poêle à gaz, téléphone, toutes dépenses payées \$40 par mois, sans bail. Maison tranquille. Convenable pour jeune couple. Références exigées. Écrire case 27, le "Devoir".

Quelle date?

Voyez ici:

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

BOULEURS
Migraines — Névralgies — Maux de dents — Maux de tête — Lumbago — Rhumatisme — Insomnie
KALMINE
Sans effort pour le cœur ni l'estomac
RAPIDITE D'ACTION
EFFET PERSISTANT
ECONOMIQUE
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

La GRIPPE vous menace
Évitez
La Contagion
avec les
PASTILLES
VALDA
VERITABLES en Boîtes VALDA

EAU
NATURELLE DU BASSIN
VICHY
Source
CAMILLE
Contre l'indigestion, la goutte, le rhumatisme, les maladies du foie, etc.
Cherchez votre pharmacien.
Distributeur:
J.-ALFRED OUMET, Montréal.

M. Ralston dans Prince
Ottawa, 18 (C.P.) — On a annoncé hier soir, aux bureaux du premier ministre, que M. Ralston, ministre des finances, a accepté l'offre de l'association libérale du comté de Prince, de briguer les suffrages comme candidat du gouvernement à l'élection complémentaire du 8 janvier prochain.

L'élection dans cette circonscription de l'île du Prince-Edouard est rendue nécessaire par la mort de M. A. MacLean, député libéral.
Le colonel Ralston a reçu, hier, un télégramme de M. Graham B. Rogers, président de l'Association libérale de Prince-Est, et de M. James E. Wells, président de l'Association libérale de Prince-Ouest, lui disant qu'ils avaient été priés par les exécutifs de ces associations de l'inviter à accepter de se porter candidat.

On a ajouté aux bureaux du premier ministre que M. Ralston, dans sa réponse à MM. Rogers et Wells, avait exprimé ses remerciements pour l'honneur qu'on lui faisait et qu'il acceptait avec plaisir, si les délégués à la convention ratifiaient leurs choix.
On croit que la convention sera tenue au début de décembre.

A Mac Gregor demandez,
si c'est fait de papier
Mac Gregor Paper Bag Co. Inc.
451, rue St-Sulpice MONTREAL LANCaster 2274-5

HUITRES
sur écailles, choix de malpèques, caraquets, cocognes, ainsi qu'à la mesure: une spécialité.
L.-P. THIBAUT
IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS
4059, RUE ST-ANTOINE, MONTREAL WE. 2400

LA
DERNIERE
CREATION
"L'ISLET"
Pourquoi les ménagères accueillent avec autant d'enthousiasme le
NOUVEAU PROVINCIAL
C'est qu'il représente le poêle idéal, la valeur maximum du domaine des poêles de fonte.
Un vaste fourneau, un dessus de généreuses dimensions vous permettent de compter en tout temps sur une cuisson rapide et uniforme. Doit-on conserver les aliments chauds, un réchaud scientifiquement construit pourvoir à cette demande.
Un large foyer, une construction toute en fonte et conséquemment plus de puissance calorifique... plus de surface de radiation... assurent un rendement de chaleur sans égal.
A la beauté remarquable de son style, le NOUVEAU PROVINCIAL joint de grandes commodités: brillant fini d'émail porcelaine... facile à nettoyer, jarres à condiments, aide-mémoire, lumière électrique, cadran huit jours, etc.
Le NOUVEAU PROVINCIAL vous procure un service irréprochable et une satisfaction absolue tous les jours de l'année.
Aussi:
Ligne complète de poêles de fonte et d'acier, de poêles combinés pour le gaz, bois et charbon, de laveuses électriques et de fournaises à AIR CHAUD. Au service du public depuis plus d'un quart de siècle.
LA FONDERIE DE L'ISLET Limitée
L'ISLET Stn. P. Qué.
Représentants dans toutes les localités.
DEMANDEZ NOS DEPLIANTS.

CALENDRIER

Demain: DIMANCHE, 19 novembre 1939
 XXV Pente. Sainte Elisabeth de Hongrie
 Lever du soleil, 7 h. 05.
 Coucher du soleil, 4 h. 26.
 Lever de la lune, 1 h.
 Coucher de la lune, 11 h. 33.
 Dernier quart, le 4, à 8 h. 12 m. du matin.
 Nouvelle lune, le 11, à 2 h. 54 m. du matin.
 Premier quartier, le 18, à 6 h. 21 m. du soir.
 Plein lune, le 26, à 4 h. 54 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

TEMPS PROBABLE DEMAIN:
 BEAU—UN PEU PLUS FROID

Etudiants de Prague exécutés par des escouades allemandes

Pour avoir organisé des manifestations de révolte contre le protectorat de Bohême-Moravie

BERLIN, 18. (A.P.) — Neuf étudiants des universités et des lycées de Prague ont été exécutés hier par des escouades allemandes pour avoir organisé des manifestations de révolte contre le gouvernement du protectorat de Bohême-Moravie. C'est l'agence allemande D.B.N. qui rapporte les exécutions. La dépêche de l'agence ajoute qu'il n'y a pas eu de désordre à Prague et que la population n'a appris la nouvelle des exécutions que par un bulletin de la T.S.F. On a pris ces mesures extraordinaires, dit la dépêche, à la suite d'attaques de ces étudiants, partisans de Benes, contre des Allemands.

Il est difficile de se renseigner sur ce qui s'est passé dans l'ancienne capitale tchécoslovaque. Un appel téléphonique qui a été interrompu aurait révélé que les exécutions sont venues à la suite des révélations apportées par une descente dans une imprimerie clandestine établie dans la demeure d'un ancien fonctionnaire tchèque.

Les écoles tchèques sont fermées pour une période de trois jours à la suite de ces incidents.

La restauration des Hohenzollern

DOORN, Pays-Bas, 18. (C.P.-Havas) — On affirme que l'ex-empereur Guillaume II d'Allemagne aurait repris espoir, à la suite des derniers événements, de voir de ses yeux la restauration des Hohenzollern. L'ex-empereur, qui est maintenant octogénaire, aurait renoncé à son projet de chercher un refuge plus assuré dans ses domaines de l'île de Corfou, convaincu qu'il serait maintenant qu'il n'y a pas lieu de craindre une invasion allemande des Pays-Bas. On dit que la police secrète allemande suit de très près les mouvements de l'ancien empereur.

Avertissement à la Belgique

BERLIN, 18. (A.P.) — La Belgique, qui est actuellement à négocier un accord commercial avec l'Allemagne, vient d'être avertie qu'elle ne doit pas devenir complice du blocus anglais. On a demandé aux Belges de se montrer plus énergiques lorsqu'il s'agit de faire relâcher leurs navires détenus par le contrôle anglais de la contrebande de guerre. On a repris une déclaration attribuée à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Bruxelles à l'effet qu'il serait de l'intérêt de la Belgique de collaborer avec la Grande-Bretagne dans l'exécution de ces mesures qui auraient pour effet de hâter la fin de la guerre en disant que c'était là une admission officielle du fait que la soumission belge équivalait à une collaboration à la guerre économique de la Grande-Bretagne contre l'Allemagne.

Les nouveaux impôts en France

PARIS, 18. (A.P.) — Le ministre des finances, M. Paul Reynaud, a soumis hier au comité des finances de la Chambre des Députés le budget civil de 1940 qui s'élèverait à 79,000,000,000 de francs ou \$1,934,000,000 que les recettes prévues réduiraient à équilibre. La France aura cependant un budget extraordinaire que l'on a fixé provisoirement à 349,000,000,000 de francs. De nouveaux décrets viennent de hausser de 2 à 5 pour cent l'impôt général sur les salaires et d'établir un nouvel impôt extraordinaire de 15 pour cent sur le revenu des hommes de 18 à 49 ans qui n'ont pas été mobilisés.

Pêcheurs et matelots, victimes de la guerre

Les ennemis du Canada appelés à rembourser pensions et traitements médicaux

Ottawa, 18 (DNC) — Les ennemis du Canada pourraient bien être forcés de rembourser, en espèces, les pensions et les traitements médicaux accordés à des matelots et des pêcheurs canadiens tués ou blessés, du fait d'un acte hostile de l'ennemi. Telle est la déclaration que vient de faire M. Ian Mackenzie, ministre des pensions et de la santé nationale.

Et les victimes de la guerre actuelle n'auront pas à attendre des années avant d'obtenir réparation, car le gouvernement canadien a déjà pourvu à la réglementation nécessaire pour leur venir en aide immédiatement. Le gouvernement tâchera de rentrer dans ses fonds plus tard, grâce aux indemnités de guerre.

Lors de la grande guerre, les compensations de ce genre ne pouvaient s'obtenir que par l'entremise de la commission des réparations, et le règlement des réclamations prenait des années. On est actuellement à organiser un service qui pourvoira au règlement immédiat des réclamations.

A remarquer que le bénéfice dont il s'agit comprend non seulement la pension en cas de mort ou d'invalidité, mais encore tous les soins et services médicaux que peut fournir le ministère des pensions et de la santé nationale.

Grâce à certains arrêtés ministériels, la commission canadienne des pensions a le pouvoir d'admettre au bénéfice de la loi, toute personne employée à bord de navires enregistrés au Canada, ou titulaire d'une licence canadienne et tout sujet canadien, pêcheur en haute mer, qui, dans la poursuite de son travail, est frappé d'invalidité ou meurt par suite de faits de guerre.

Les arrêtés ministériels, établis à la recommandation du ministre des pensions et de la santé nationale, stipulent que "les paiements au-

torisés par ces dispositions législatives seront débités aux crédits de guerre, et que le montant de tels paiements devra être recouvré à même les fonds confiés au curateur des biens des ennemis, dès qu'ils seront disponibles".

Les dispositions législatives qui admettent les pêcheurs au bénéfice de la loi des pensions, tel qu'il s'applique au personnel de la marine canadienne, ont été établies en vertu de la loi des mesures de guerre. La loi de la marine marchande canadienne va définir la classe du navire, le genre de commerce qu'il exerce et le statut des membres de l'équipage. Les traitements médicaux, chirurgicaux ou autres, qu'exigeront les différents cas seront fournis gratuitement par le ministère des pensions et de la santé nationale, dans le cas de tous les pêcheurs victimes d'un fait de l'ennemi, pourvu qu'ils n'aient pas déjà droit à ces services d'après la loi de la marine marchande canadienne.

Aux termes de la présente réglementation, la femme, la veuve ou les orphelins précités pourront invoquer à leur profit la législation sur les pensions militaires.

Manifestation d'étudiants croates

Zagreb, Yougoslavie, 18 (C.P.-Havas) — Les étudiants nationalistes croates ont manifesté hier à l'Université de Zagreb en jetant par les fenêtres les portraits du jeune roi Pierre et des chefs politiques, et en criant: "Vive la libre Croatie!"

La police et les gardes de la "défense civile" de Vladimir Matichak, chef croate et assistant-premier ministre dans le gouvernement de Belgrade, ne sont pas intervenus.

Le groupe ultra-nationaliste combat Matichak, les Serbes, et réclame la séparation complète des Serbes.

Le "Bremen"

Londres, 18 (CP) — Le *Neus Chronicle* rapporte, ce matin, que l'Allemagne a transféré à la Russie ses droits de propriété sur le *Bremen*, l'orgueil de la flotte marchande du Reich, qui alla se réfugier à Mourmansk, au début de la guerre, après avoir forcé le blocus anglo-français. Selon le journal, les Russes veulent se servir de cet excellent paquebot pour établir un service maritime régulier entre Mourmansk et New-York.

Etats-Unis et Allemagne

Washington, 18 (A.P.) — Le président Roosevelt a proclamé hier l'entrée en vigueur du récent accord commercial intervenu entre les Etats-Unis et le Venezuela, mais il a refusé le bénéfice des clauses de ce traité conformément au principe de la nation la plus favorisée aux produits venant de l'Allemagne ou qui se trouvent sous l'autorité de facto de l'Allemagne. Le président des Etats-Unis a déclaré qu'il s'est rendu compte que l'Allemagne recourt à des mesures d'exception contre le commerce des Etats-Unis.

L'Italie n'est pas neutre

Rome, 18 (C.P.-Havas) — Le journal *Regime Fascista* a rappelé aujourd'hui aux Italiens qu'ils ne doivent pas devenir pacifistes. L'Italie ne s'est jamais déclarée neutre dans le conflit actuel, dit le journal, et elle saura intervenir si ses intérêts vitaux sont menacés.

Le Canada et la guerre

Ce qui se fait et ce qui se prépare à Ottawa

Ottawa, 18 (C.P.) — On apprend que dans deux semaines et peut-être avant cette date, une déclaration sera faite simultanément à Londres et à Ottawa au sujet du plan impérial d'entraînement aérien. Cette déclaration marquera le début de la réalisation du vaste plan qui dotera le Canada, du Pacifique à l'Atlantique, de grands aéroports militaires.

Il est aussi possible que l'on donne un peu plus tôt un aperçu de la somme et des allocations des contrats d'achats et de construction préparés par l'Office des approvisionnements de guerre pour le Royaume-Uni et le Canada.

Le ministre des Finances, M. Ralston, doit parler à la radio vendredi soir prochain. On s'attend à ce qu'il révèle jusqu'à un certain point la façon dont ont été dépensés les cent millions de dollars votés à la session spéciale de guerre du parlement, en septembre.

Le ministre des Finances annoncera peut-être également les dépenses additionnelles que le Canada devra faire pour sa part de la guerre. D'un autre côté, M. Ralston peut aussi indiquer les sommes qui seront dépensées au Canada par le gouvernement anglais pour des approvisionnements et par la Grande-Bretagne en coopération avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, au sujet du nouveau plan d'entraînement aérien de l'empire.

Sous la direction de M. Wallace R. Campbell, l'Office des achats de guerre a préparé des contrats pour le matériel essentiel nécessaire à la première division canadienne qui ira outre-mer et pour maintenir les troupes et les travaux de défense. Bientôt l'Office s'attaquera au plus gros du travail achetant les munitions et les approvisionnements que le gouvernement anglais ordonnera au Canada.

Ces munitions comprendront des armes de tous les genres: des projectiles, des explosifs, une flotte de navires sous-marins, des avions, des matériaux bruts, et toute la longue liste des choses nécessaires au maintien d'une armée sur le front.

Pour faciliter la circulation à Montréal

Projet de réseau des grandes artères de circulation rapide dans le centre de la ville

Voici les renseignements communiqués hier par le comité exécutif, au sujet du projet de réseau de grandes artères de circulation rapide dans le centre de la ville.

Rue Dorchester — Elargissement de la rue Dorchester, entre l'avenue Union et la rue Saint-Denis. Homologation de la rue Dorchester, d'une part entre la rue Saint-Denis et l'avenue Deslauriers, et d'autre part entre le square Dominion et l'avenue Atwater.

Rue Sherbrooke — Elargissement de la rue Sherbrooke, entre l'avenue Union et la rue St-Denis.

Boulevard St-Joseph — Amélioration et embellissement du boulevard St-Joseph et prolongement de ce boulevard vers l'est à partir de la rue Iberville, en vue de le relier à la rue Sherbrooke.

Rue Guy — Aménagement d'un croisement à deux niveaux à l'intersection de la rue Ste-Catherine et à l'intersection de la rue Sherbrooke.

Chemin de la Côte-des-Neiges — Amélioration de l'intersection de l'avenue Cedar et de l'intersection du chemin de la Reine-Marie, celle-ci au moyen d'un rond-point.

Avenue du Parc — Raccordement, pour la grande circulation rapide, de l'avenue du Parc à la rue Sherbrooke et à la rue Dorchester, d'une part par la rue Université ou une autre voie parallèle du voisinage et, d'autre part, par la rue Jeanne-Mance. Aménagement d'un croisement à deux niveaux au carrefour formé par l'intersection de l'avenue du Parc, de l'avenue des Pins et de la rue Jeanne-Mance. Amélioration de l'intersection de l'avenue du Parc et de l'avenue du Mont-Royal.

Rue Jeanne-Mance — Raccordement de la rue Jeanne-Mance à l'avenue du Parc, au nord de l'avenue des Pins, au moyen d'une courbe de grand rayon. Aménagement d'un croisement à deux niveaux à l'intersection de la rue Sainte-Catherine, de l'intersection de la rue Saint-Georges, qui devrait ensuite s'appeler Jeanne-Mance au moins dans cette partie, entre la rue Sainte-Catherine et la rue Dorchester.

Rue Saint-Hubert — Aménagement d'un croisement à deux niveaux à l'intersection de la rue Sherbrooke, de l'intersection de l'avenue du Mont-Royal.

Pont Jacques-Cartier — Aménagement d'un meilleur raccordement entre la rue Sherbrooke et le pont Jacques-Cartier. Amélioration et embellissement des environs immédiats du pont.

Pont Victoria — Amélioration et embellissement de la rue Bridge, entre le pont Victoria et la rue Wellington. Aménagement, par la rue Mill et la rue de la Commune, d'une voie directe et rapide pour le camionnage entre le pont Victoria et la rue des Commissaires. Le pont et le marché Bonsecours.

Projets ultérieurs — Les projets relatifs au centre administratif, au centre des gares et des grands hôtels, au carrefour de Snowdon, au stationnement et au garage seront publiés ultérieurement.

La Croix-Rouge

La campagne prolongée jusqu'à mercredi soir

Il reste environ \$500,000 à recueillir

Le bureau de publicité de la Croix-Rouge nous communique:

A neuf heures ce matin le total des souscriptions reçues par la Croix-Rouge canadienne dans sa campagne de souscription lancée dans la province de Québec pour recueillir une somme totale de \$800,000 s'élevait exactement à \$301,876, ce qui veut dire qu'il faudra trouver le moyen de recueillir quelque \$500,000 en supplément avant la fin de la campagne. En raison de la situation ainsi créée, il a été décidé ce matin que la fermeture de la campagne serait retardée de 24 heures, soit jusqu'à mercredi soir, alors qu'un dîner, où les sollicitateurs seront conviés, aura lieu pour recevoir les rapports définitifs.

M. J.-Henri Labelle et F.-P. Jellert, présidents conjoints de la campagne, ont fait la déclaration suivante: "Nous croyons encore au succès de la campagne lancée dans la province de Québec, bien que dans le moment, nous soyons quelque peu inquiets d'un ralentissement qui, espérons-le, n'est que momentané dans les recettes, particulièrement de la part des compagnies. Ceci s'explique cependant du fait que lesdites compagnies doivent attendre l'autorisation positive de leurs bureaux de direction."

"Nous espérons éprouver d'agréables surprises par l'apport des petites souscriptions, venant de tous côtés et par les compagnies dont le volume d'affaires a largement bénéficié de la situation créée par la guerre."

"Quant aux souscriptions individuelles, elles sont très nombreuses et se liquident très promptement."

"Ce qui fait la force de cette campagne, c'est qu'elle opère dans un vaste champ d'action et du fait aussi qu'elle s'adresse d'une façon toute particulière à tous les Canadiens, sans distinction de races ou de croyance."

Parmi les souscriptions personnelles reçues, mentionnons les suivantes: M. Lawrence MacFarlane, c.r., \$500; Lewis Bros. Ltd, \$500; M. et Mme C.-G. Ballantyne, \$500; M. W.-G. McConnell, \$400; Crown Trust Company, \$250; Mme G.-H. Townsend, \$250; Mme N.-A. Timmins, \$1,000; N.-A. Timmins (1938) Limited, \$1,000; M. C.-A. Hodgson, \$250; Lake St. John Power and Paper Co., Dolbeau, P.Q., \$500.

Films éducatifs

dans nos écoles

Les élèves de 9ème et de 10ème années de la Commission des écoles catholiques de Montréal verront désormais deux fois par mois des films éducatifs dans les écoles de la ville. Déjà les élèves du cours primaire supérieur peuvent voir de tels films. Voilà ce qu'on a appris hier à la séance bi-mensuelle de cette commission.

M. Pédale, directeur des études a présenté un manuel qui a pour titre *Repartition mensuelle du programme*. Il a pour but d'uniformiser les programmes et de faciliter la tâche de l'instituteur et de l'inspecteur. On y accorde une large place au vocabulaire parce qu'on considère que les lacunes sont grandes de ce côté. Une centaine de personnes ont collaboré à ce manuel. C'est un travail de bénédictin, a dit M. Pédale.

Le 1er novembre, la commission a reçu de la ville de Montréal la somme de \$1,645,168 comparativement à \$1,722,156 l'an dernier. Cela représente une partie de l'argent perçu par la ville en taxes pour la commission. Celle-ci espère toucher cette année \$6,090,000 en tout. L'an dernier, elle a reçu \$6,034,000.

Bohême-Moravie

Berlin, 18. — Afin de réprimer les manifestations antialexandristes dans le protectorat de Bohême et de Moravie, les autorités de Berlin ont imposé une loi de trahison pour renforcer l'ancienne loi de défense de la république tchèque. Berlin dit que les nouvelles mesures ont l'approbation de tout le peuple tchèque désireux d'être protégé contre les excès des jeunes. Parmi les mesures d'ordre prises depuis quelques heures, il y a la fermeture pendant trois jours des collèges et académies, foyers de résistance des jeunes.

M. Thisdel à Granby

Québec, 18. — M. L.-J. Thisdel, collaborateur de M. Godbout à l'Agriculture, représentera le premier ministre au grand banquet qui sera offert au jeune Félix Roy, de Sutton, lauréat du Mérite Agricole des jeunes. M. Thisdel sera accompagné de M. Charles Magnan, directeur du Service de l'Enseignement agricole, et de M. Elphège Marcell, agronome propagandiste au Service de l'Enseignement agricole. On avait annoncé tout d'abord que le banquet aurait lieu à Granby, le 23 novembre. Il a été fixé au mercredi, 22 novembre.

La coupe d'argent gagnée par le jeune Félix Roy et qui lui sera remise solennellement mercredi prochain, sera conservée par le vainqueur pendant un an. Au cours du banquet un prix en argent assez substantiel sera remis au lauréat du Mérite Agricole des jeunes. On lui remettra de plus un certificat lui donnant droit à une bourse d'études, pour un cours agricole de deux ans, dans une de nos écoles d'agriculture.

On présume qu'au moins 400 jeunes agriculteurs appartenant aux cercles organisés dans la région de M. Saint-Denis assisteront au banquet.

Racine

Le premier livre écrit par un Britannique sur le grand classique français

La conférence de M. Baldensperger à l'"Alliance française"

M. Fernand Baldensperger, professeur de littérature comparée à Paris et à Harvard, a annoncé hier soir au Ritz-Carlton, devant l'auditoire de l'Alliance française, qu'un Canadien de la province de la Colombie va bientôt publier en anglais le premier livre écrit par un Britannique sur Jean Racine, le grand classique français. Le conférencier de l'Alliance voit en cet événement une sorte de revirement de l'attitude anglaise et britannique vis-à-vis de l'auteur de *Bérénice*, *Andromaque* et de tant d'autres chefs-d'œuvre. Jusqu'aujourd'hui, dit-il, l'Angleterre s'est montrée plutôt dédaigneuse des tragédies immortelles de Racine. Eh bien, le prochain livre sera voir comment Racine est humain, comme il a su exprimer les sentiments universels et éternels. N'est-ce pas même dans ce classique que les étrangers peuvent être le plus à l'aise puisqu'il sait jouer admirablement de quelques centaines de mots seulement? Enfin, le professeur de littérature comparée qu'est M. Baldensperger se réjouit de la publication du livre de ce Canadien de langue anglaise parce que ce livre sera un nouvel élément de littérature comparée et qu'il démontrera comme son auteur est à l'aise dans l'appréciation et la compréhension du théâtre racinien.

Le professeur de la Sorbonne résume à grands traits la vie du poète, né à Laferrière-Milon, orphelin de bonne heure, éduqué à Port-Royal. Le poète se prépare en cet enfant qui souffre d'une carence de tendresse maternelle, en cet adolescent qui, à Port-Royal, fait en cachette des lectures trop profanes. Dès qu'il se consacre au théâtre, il tombe dans un milieu plutôt suspect. On le prend pour un autre mauvais garçon susceptible de prendre place entre Villon et Verlaine mais sorti du théâtre il garde une forte influence à la Cour, vit dignement et meurt presque en saint.

M. Baldensperger rappelle que l'été dernier il a fait des pèlerinages raciniens, à Laferrière-Milon, à Uzès, à Orange, à plusieurs autres endroits. Il rappelle les représentations de la fin de juillet à Orange, en plein air, devant 10,000 personnes. Il lit les propres poèmes que lui ont inspirés ces représentations. En passant, il signale que l'une de ses pièces n'est pas inédite, ayant paru dans le *Devoir* — journal au titre impérial, dit-il — au lendemain du congrès de la Fédération des Alliances françaises tenu à New-York en septembre.

Le conférencier fait observer qu'on pourrait faire une anthologie délicate des vers romanesques de Racine. Il en cite plusieurs exemples. Il regrette que nous n'ayons pas le moindre petit disque des mélodieux Champmeslé recitant d'après les Indications mêmes de l'auteur, dont la voix était un enchantement.

Il montre ensuite que pour Racine l'antiquité était une sorte de stratosphère où transporter l'actualité. Plusieurs de ses pièces étaient la peinture exacte de la Cour de Versailles, mais en recourant à l'antiquité, il pouvait se livrer dès lors à la parfaite analyse des sentiments éternels. Il ajoute qu'un auteur moderne pourrait facilement représenter l'affaire Edouard VIII-Mrs Simpson et faire une pièce qui s'appellerait Wally au lieu de Bérénice.

Le grand ingénieur Vauban, poursuit M. Baldensperger, a été le contemporain qui a le mieux compris l'homme en Racine, c'est à Racine que Vauban écrit à la fin de sa vie pour lui dire: "Mais que fait-on dans les conseils du roi qu'on ne répond pas à la propagande anti-française de Cologne, etc.". Cela prouve que Racine, même dans la retraite, est demeuré considéré et puissant.

Racine est le classique le plus proche des romantiques. Et pourtant, sauf Alfred de Musset, sauf Alfred de Vigny, les romantiques n'ont boudé ou ne l'ont pas compris. Théophile Gautier et Victor Hugo avaient de lui une incompréhension douloureuse. Hugo avait une sorte de haine. Si Racine a déçu des gens, il peut se vanter d'en avoir enroulé d'autres.

M. Ernest Tétreau, président de l'Alliance, avait présenté le conférencier.

Le colonel

G.-E. Beauchamp porté disparu

De nombreux agents de la police municipale ont fouillé les eaux du port au cours de la journée d'hier pour retrouver le corps d'un citoyen bien connu de cette ville, le colonel Geo.-Etienne Beauchamp, 64 ans, 3466 avenue Marcell, Notre-Dame de Grâce, officier médical du service de quarantaine du ministère de la Santé et des Pensions militaires. M. Beauchamp a été vu pour la dernière fois, samedi soir dans ses bureaux. Le soir précédent il avait été vu en service, à l'occasion de l'ancrage d'un paquebot dans le port. Samedi soir il se rendait parti de ses bureaux en auto. La police exprime l'opinion qu'il aurait pu alors plonger accidentellement dans les eaux du fleuve, la visibilité étant mauvaise ce soir-là.

Le lieutenant-colonel P.-A. Pizze, commissaire de la Sûreté provinciale, averti le directeur adjoint de la police municipale, M. Armand Brodeur durant la journée d'hier, et l'affaire a été confiée au chef de la brigade préposée aux disparitions, le sergent-detective Charles Passmore, qui continue les recherches.

Coordination des forces alliées

La réunion du conseil suprême de guerre, hier

Londres, 18 (C.P.) — Le conseil de guerre suprême des alliés s'est réuni ici hier, pour examiner la situation militaire et étudier des développements éventuels.

Un communiqué officiel a annoncé l'accord parfait sur les meilleurs moyens de coordonner les forces françaises et anglaises afin d'en obtenir le rendement maximum.

Outre le premier ministre Daladier et le premier ministre anglais Chamberlain, il y avait le général Maurice Gamelin, commandant suprême des armées françaises; l'amiral Jean Darlan, commandant en chef de la marine française; le général Victor Vuillemin, commandant en chef de l'aviation française; lord Chatfield, ministre de l'organisation de la défense militaire, et sir Kingsley Wood, secrétaire de l'aviation en Angleterre.

La réunion a commencé à 11 heures et quart du matin, et s'est terminée à 2 heures et quart de l'après-midi. Aussitôt après MM. Chamberlain et Daladier ont publié une déclaration conjointe.

On y a annoncé que les deux gouvernements, profitant de l'expérience de la guerre de 1914-18, avaient décidé dès le début de la présente guerre de concentrer les efforts militaires des deux pays, de la façon la plus complète et la plus économique.

La déclaration ajoute que cette coordination avait été appliquée immédiatement, avait été renforcée et complétée par l'exécution des mesures adoptées par MM. Chamberlain et Daladier lors de la dernière réunion du conseil de guerre suprême.

Cette coordination s'applique à l'aviation, aux armements, matières brutes, pétrole, approvisionnements, transport maritime et guerre économique.

Le communiqué ajoute que les deux pays participent dans les restrictions à s'imposer dans les importations, suivant les circonstances, et qu'en conséquence ils établiront en commun leurs programmes d'importation, évitant ainsi toute concurrence dans les achats à faire outre-mer.

Les comités exécutifs permanents français et anglais sous la juridiction du comité de coopération anglo-français ont été chargés de l'exécution de ces mesures.

Avions anglais au-dessus de l'Allemagne

Londres, 18 (C.P.) — Le ministère de l'aviation a annoncé hier soir que des aviateurs de la *Royal Air Force* avaient réussi à photographier "une importante base navale allemande" au cours de la journée d'hier. Les aviateurs anglais auraient survolé le nord-ouest de l'Allemagne et essuyé un feu nourri de la part des canons antiaériens.

La Gestapo recherche le meurtrier

Maribor, Yougoslavie, 18. (C.P.-Havas) — Un officier de la police de Vienne aurait été assassiné avant-hier, à ce que l'on a appris hier soir, et la Gestapo recherche très activement son meurtrier, qui aurait fui du côté de la frontière yougoslave, que l'on s'est efforcé de fermer. Le meurtrier aurait fait suite aux nombreuses arrestations opérées à Vienne à la suite de la tentative d'assassinat contre le chancelier Hitler.

Retour à l'heure solaire

Londres, 18 (A.P.) — La Grande-Bretagne et la France reviendront à l'heure solaire demain matin à 3 h. L'heure d'été avait été prolongée de six semaines à cause de la guerre.

(L'heure de Londres et de Paris sera donc, à dater de demain, de cinq heures en avance, au lieu de six, sur l'heure de Montréal).

En Chine

Hongkong, 18 (AP) — Les Chinois transportent en toute hâte quelques-uns de leurs meilleures troupes — des unités de la province de Kouangsi — afin d'enrayer l'offensive que les Japonais ont lancée dans le sud de la province de Kouangtung afin de couper les dernières voies de communication de la Chine avec le monde extérieur, c'est-à-dire avec l'Indochine française et la Birmanie.

Les navires américains et la guerre

Washington, 18 (AP) — On annonce que depuis le début des hostilités, la Grande-Bretagne a détenu 33 navires américains, pour examen, l'Allemagne 4, et la France 10.

Session ontarienne le 10 janvier

Toronto, 18 (C.P.) — La prochaine session de l'Assemblée législative de l'Ontario sera ouverte, ici, le 10 janvier prochain. C'est ce qu'a annoncé M. Mitchell Hepburn, hier soir, après une entrevue avec le colonel Drew, leader conservateur.

La Politique

Les nominations à Québec

Me Léopold Desilets assistant du procureur général — Démission de Me Edouard Asselin — M. Joseph Couture nommé registraire — Secrétaires de ministres

M. Rochette s'occupera des pêcheries industrielles et M. Côté des pêcheries sportives

Québec, 18 (D.N.C.) — Nous avons déjà fait écho à plusieurs nominations faites par M. Adélard Godbout, premier ministre de la province. Voici celles qui apparaissent dans les arrêtés ministériels signés hier par M. Patenaude:

M. Léopold Desilets, c.r., devient assistant-procureur général, il continuera à remplir les fonctions de greffier en loi de la législature. Me Edouard Asselin, c.r., qui était assistant-procureur général depuis trois ans, a donné sa démission.

M. Vincent Brousseau, de Montréal, rédacteur du journal *En Avant*, a été nommé secrétaire de M. T. D. Bouchard, à la Voie.

M. Gustave Morin, journaliste de St-Hyacinthe, a été nommé secrétaire de M. Bouchard, aux Travaux publics. Comme on sait, M. Bouchard est ministre de la Voie et des Travaux publics.

M. Joseph Lord, de la Rivière-du-Loup, a été nommé percepteur du revenu. Il remplacera M. Georges Côté à dater du premier décembre.

M. Ernest Maranda, de la Rivière-du-Loup, a été nommé conseiller du district de Kamouraska. Il entrera en fonctions le premier décembre.

M. Joseph Couture, jusqu'ici officier spécial au Département du Procureur général, a été nommé registraire au même département. M. Couture était commis en chef au département du Procureur général sous l'administration Taschereau. En 1936, alors que M. Duplessis prit le pouvoir, il obtint un emploi au service des archives du même département.



Directrice: Germaine BERNIER

Service féminin et charité

Rien n'est plus beau que servir (le plus beau mot de la langue française, selon Barrès) en exerçant la charité, et notre société actuelle, malgré ses travers et ses faiblesses peut se rendre ce témoignage que, dans l'ensemble, elle pratique la charité sur une large échelle et qu'elle connaît le dévouement dans une belle et large mesure.

En dehors des communautés religieuses, spécialement consacrées aux œuvres de charité depuis toujours et qui, malgré tout, ne peuvent plus tout faire, la liste est longue de ces associations laïques qui se sont fondées depuis une soixantaine d'années en vue de soulager la misère sous toutes ses formes. C'est une excellente chose, que les laïques qui veulent se dévouer, trouvent des cadres où s'inscrire, un champ d'activité défini où les efforts seront plus fructueux très souvent que s'ils étaient tentés isolément.

Tout le monde est au courant de notre moyenne de santé dans la Province. Ce n'est pas toujours le manque de connaissances ou de vouloir mais très souvent le manque d'argent qui empêche les gens de vivre de façon saine et normale. Et que dire du chômage, qui sévit tous les jours, qui ne paraît pas devoir disparaître cette année encore? Combien de familles, combien d'enfants doivent se passer du nécessaire en habillage comme en alimentation, à cause de cette plaie sociale qui paraît s'être attachée en parasite aux démocraties.

Que l'on envoie le chômage et que l'on détruise les laudis et l'on aura besoin de moins de lits pour les tuberculeux et de moins d'œuvres d'assistance pour les anémiques et les rachitiques.

En attendant que ces deux miracles s'accomplissent, l'hiver, le dur hiver canadien est à nos portes et les dirigeants d'œuvres savent par expérience qu'il apporte toujours un surcroît de demandes et d'appels. Voilà pourquoi elles nous demandent de penser à leurs protégés au début de la froide saison et cela d'une façon très agréable... même profitable, puisqu'il s'agit de se rendre à des ventes de charité aux multiples comptoirs garnis de très jolies choses et d'assister à un thé-moë.

L'œuvre de la Soupe, l'Aide aux Enfants Infirmités, l'Institut Nazareth sont des œuvres que vous connaissez sans doute, mais il ne suffit pas de les connaître pour qu'elles vivent: il faut les aider en allant aux ventes de charité des deux premières, au thé-moë de la dernière.

Ces œuvres, comme toutes les autres, doivent vivre malgré la dureté des temps et rappellent-nous que les œuvres de guerre ne doivent pas compromettre l'existence de ces œuvres de paix. C'est ce que tout le monde d'ailleurs croit avec sagesse.

En plus de l'appui charitable du public, ces œuvres ont encore besoin que le nombre de leur personnel et celui des auxiliaires ne soient pas brusquement diminués par des départs plus ou moins motivés. On ne dessert pas un poste où l'on sera parfois difficilement remplacé, pour occuper un plus brillant poste, mais qui pourrait fort bien être occupé par d'autres personnes déjà libres. On m'a rapporté des cas de démission des œuvres en activité qui permettaient de courir aux nouvelles œuvres qui ont des auxiliaires tant et plus qu'elles en ont besoin.

C'est très beau de s'engager dans les équipes de tricoteuses pour fournir des lainages aux soldats (encore que l'on puisse se demander comment il se fait que l'Etat ne pourvoit pas à l'habillement complet de ses recrues qui, d'ailleurs, reçoivent une solde), mais il ne faut pas oublier qu'il y a encore cette année, à Montréal, des centaines et des centaines d'enfants qui ne connaissent pas le confort et la protection des sous-vêtements de laine et qui vont passer l'hiver en bas de coton, parce que personne ne leur en aura procuré de meilleurs. Et ces mêmes enfants qui souffrent du froid sont loin de connaître les gâteries de la table; c'est tout juste s'ils ont le morceau de pain qui empêche de mourir. Plusieurs de ces familles recevront des paniers à Noël, mais d'ici là et après?

Encore une fois, c'est très beau de vouloir faire sa part du devoir national, mais c'est aussi beau et c'est encore servir la patrie que d'aider les familles qui sont épuisées ou qui n'ont rien et d'aider surtout les jeunes enfants à se refaire ou à se garder une santé passable.

Pour celles qui n'ont pas le temps de s'occuper elles-mêmes de quelques pauvres ou qui n'en ont pas parmi leur parenté, les œuvres sont là qui sollicitent leur générosité. Dépensez sans trop compter dans ces ventes de charité en pensant que votre plaisir et votre argent se transforment en pain et en chaleur pour ceux qui souffrent de la faim et du froid.

PRISCA

Archiconfrérie N.-D.-des-Malades

Donner au Christ Toutes nos souffrances.

Chers malades, Cherchez. — Pour être membre de l'Archiconfrérie Notre-Dame-des-Malades, on nous a dit qu'il faut aimer ses compagnons de souffrance. Pour aimer quelqu'un, il ne suffit pas de le lui dire. L'Archiconfrérie N.-D.-M. met à votre disposition, chers amis, un moyen éprouvé pour vous apprendre à voir les misères de vos camarades d'hôpital, pour pouvoir mieux les aider. Elle veut que vous sachiez comment exercer votre charité et juger au point de vue chrétien.

Profondément. — Pour scruter à fond, pour voir le mal dans une plaie béante, suffit-il de jeter un coup d'oeil superficiel, ou s'il est nécessaire de remuer, de retourner, de chercher à enlever même les lambeaux de chair, pour pouvoir voir au fond, s'il n'y a pas quelque saleté qui finirait par empoisonner? Dans un autre ordre d'idées, suffit-il de demander à l'agent d'assurance, qui aurait à faire un rapport sur un accident d'automobile, de se transporter sur les lieux de l'accident, alors qu'il n'y a plus aucune trace? Il vous dirait bien vite: Non, non, c'est bien vous qui devez avoir tort, vous avez une tête à cela.

Chercher. — Chercher, c'est interroger, causer, noter, comparer, c'est se donner la peine d'approfondir. On vous demandera, par exemple: Qu'est-ce que les jeunes gens, à l'hôpital, pensent du mariage? L'un dira: Ceux qui savent ne peuvent se marier, vu leur incapacité de santé, s'amuseront autant qu'ils le peuvent, et ils font bien. Un second camarade ajoutera: Il est vrai que tous ne se marieront pas, mais tous quand même doivent mener une vie honnête, noble et chrétienne. Et le premier pensera dans son for intérieur qu'il n'a pas pensé de façon chrétienne en donnant sa réponse. Voilà ce que c'est que chercher, quand on est chrétien.

Aimer. — Chers amis malades, si vous aimez le Christ, dans votre vie, vous comprendrez la misère de vos compagnons. Vous essayerez alors de faire entrer dans leur âme la vie véritable, qu'est Jésus souffrant. Vous souffrirez de voir que ces malades en sont privés; vous souffrirez de leur indigence; vous commencerez votre devoir. Vous aimerez de misérables ignorants et avec eux, vous aimerez le Christ. Vous augmenterez la grâce dans leur cœur, et cela, par une communion faite à leur intention. Vous sentirez que ces gens ont besoin de votre secours et vous le leur accorderez.

Agir. — Dix fois par jour, peut-être, vous aurez donné le point de vue chrétien. Ceux qui auront voulu le comprendre auront compris. Aux autres, vous inoculerez le remède, par des mots minimes, et ils guériront d'eux-mêmes. Vous serez comme le médecin qui se penche sur les plaies. Vous scruterez pour mieux soigner. Alors vos compagnons auront senti cette sympathie; ils auront confiance en vous.

Mot d'ordre. — Pourquoi ne pas aider les misérables? Zoël Fréchette, prêtre, aumônier diocésain, Sherbrooke, Qué. N.B. — Et votre manuel de prières? Procurez-vous-le: 15 sous franco.

"Paysana" de novembre

Une émouvante pièce de prose rimée de l'abbé Félix-Antoine Savard porte un hommage aux défricheurs "Saints de la terre", et l'article de M. directeur, Françoise Gaudet-Smet, exalte le labeur trop méconnu de "la vieille fille de la maison". Marcelle Gauthier, détaillant la vie ingénieuse des Indiens, fournit une excellente leçon de botanique.

Mme Flore Chaput fait un appel en faveur de "Nos berceaux" de colonisation; les rubriques de médecine, de mode, de cuisine et de beaux-arts sont tenues avec autorité par Mmes Comtois-Chauveau, Cotnoir-Capponi, Bella Cousineau et Flore Chaput, tandis que Germaine Guévremont, ouvrière de la

première heure de Paysana, apporte la suite de son roman: "Tu seras journaliste" et que la directrice fait un reportage sur son voyage à Londres au congrès international des fermières.

Avec tout cela, ses modèles de tricot, ses patrons, son courrier, Paysana reste la revue de la meilleure ménagère.

10 sous l'exemplaire, à la Librairie du Devoir, abonnement \$1.00 par année.

Se Elisabeth de Hongrie

Fête le 19 novembre

Parmi toutes les figures que l'Eglise présente à notre admiration et à notre imitation, il en est peu qui soient aussi sympathiques et aussi touchantes que celle de Ste Elisabeth de Hongrie. Née en 1207, fille d'André II, roi de Hongrie et de Gertrude de Méranie, Elisabeth, dont on a dit que "la première parole fut une prière, la première action une aumône", peut à bon droit être proposée comme un modèle aimable et imitable, à toutes les classes de la société et à tous les stades de la vie humaine. Enfant, elle se fait remarquer par une piété précoce et éclairée. Jeune fille, elle se montre désireuse et empressée à s'instruire des vérités de la religion et des connaissances qui lui seront utiles dans la position sociale qu'elle doit occuper. Jeune femme, elle se montre la plus aimante, la plus dévouée des épouses, en même temps qu'elle témoigne un dévouement inébranlable et insatiable pour son époux. Devenue veuve à l'âge de 20 ans, mère de quatre enfants, elle saura supporter avec une patience invincible cette rude épreuve. Dépourvue de ses biens par ceux qui auraient dû être ses protecteurs et ses soutiens, elle garde une âme sereine au milieu de l'adversité, s'employant toute entière au soin de ses enfants et au soulagement des pauvres. C'est cette dernière caractéristique que l'Eglise a voulu souligner et mettre en relief, en la désignant comme patronne des œuvres charitables. En effet, parmi tous les héros de la charité chrétienne au moyen âge, il semble bien que la palme doive revenir à sainte Elisabeth. On ne voit pas, jusqu'à St-Vincent de Paul du moins, que personne ait répandu de plus abondantes aumônes, ait donné d'avantage et mieux, ni fait à cet égard, plus d'honneur à l'Eglise. Elle était montie quelle délicatesse et quelle générosité elle savait mettre dans la distribution de ses largesses.

Un jour, elle était déjà veuve — Elisabeth avait réuni de plus de 25 lieues à la ronde des milliers de pauvres pour leur distribuer la valeur de sa dot. La répartition — si bien ordonnée d'ailleurs — se prolongea jusqu'au lever de la lune. Les pauvres valides se remirent en marche pour regagner leur foyers; mais beaucoup de ceux qui étaient faibles et malades se disposaient à passer la nuit sur place. Elisabeth les aperçut, les fit abriter convenablement et leur donna de nouveaux secours. Enfin elle dit: "Je veux donner à ces pauvres gens une fête complète; qu'on leur fasse donc du feu!" D'après ses ordres on alluma de grands feux partout où ils étaient couchés et on vint leur laver les pieds et les parfumer. Les pauvres se voyant si bien traités, se mirent à chanter. Elisabeth, ayant entendu leurs chants de chez elle, fut émue et s'écria toute joyeuse: "Je vous l'avais bien dit: il faut rendre les hommes le plus heureux possible." Puis elle sortit pour se joindre à la fête.

Elle l'avait donc étudié et connu, cette âme tendre et sainte, le secret du bonheur d'autrui! Le bonheur terrestre qu'elle avait si complètement renié et exécuté de sa propre vie, elle savait le rechercher et le conquérir avec une généreuse persévérance pour ses pauvres frères! Et quelque chose des infirmités de la Misericordia super turbam, j'ai pitié de cette foule, de l'Évangile, était descendu dans ce cœur de femme, de princesse et de sainte. Que ne s'inspire-t-on plus souvent de cette délicatesse et de cette générosité dans la distribution des secours aux pauvres, soit dans la distribution administrative!

C'est pour célébrer la mémoire de cette grande sainte, sa patronne, que la Fraternité Ste-Elisabeth se réunira en assemblée plénière, dimanche, le 19 novembre, à l'église conventuelle des Franciscains, 2010 rue Dorchester ouest, à 2 h. 30. A cette occasion, il y aura parrainage de la sainte par le R. P. Marcel-Marie, O.F.M. Dans la même cérémonie, 25 novices seront admises à la profession et deux Soeurs célébreront leur 50e anniversaire de profession dans le Tiers-Ordre de St-François.

Mardi, le 21, les membres de la même Fraternité Ste-Elisabeth se rendront en pèlerinage, à la chapelle St-Antoine, 1377 Lacombe-est. Il y aura messe à 9 h., sermon de circonstance, prière, vénération de la relique.

Association de spécialistes en économie domestique

Un groupe de graduées en Économie Domestique réunies aux Ecoles Ménagères Provinciales, samedi le 14 octobre, ont formé le projet de fonder une association de graduées laïques des Ecoles Ménagères Supérieures.

Mme Lacroix, directrice de l'Ecole Ménagère Provinciale, élue présidente du Comité temporaire, invite toutes les intéressées à se rendre à l'assemblée d'organisation générale, samedi le 25 novembre, à 2 h. de l'après-midi.

Cette réunion aura lieu à l'Ecole Ménagère Provinciale, 461 est, rue Sherbrooke, Montréal.

Le but principal de l'Association est l'avancement des Sciences Ménagères et l'appui aux jeunes graduées qui désirent se lancer dans la carrière.

Les intéressées sont cordialement invitées, et priées de considérer cette note comme une invitation personnelle.

Un nouveau roman canadien

Laetitia Filion, vient de publier un nouveau volume intitulé: *Amour Moderne*. Le titre promet beaucoup. C'est un roman attachant qu'il tarde d'achever dès que sa lecture est commencée. Le style en est alerte, précis, charmant. Aucune longue et inutile description n'embarasse l'intrigue.

Pierrette, l'héroïne du livre, est une petite Canadienne fière, joyeuse, vaillante et débrouillarde. "A quoi bon pleurer?" dira-t-elle. Cela ne guérit rien et enlaidit."

Le dénouement inattendu des idylles amoureuses de Pierrette repose de l'épilogue des romans anciens et nouveaux.

Lisez *Amour moderne* et vous jugerez que l'amour ne peut être moderne. Avec l'auteur vous conclurez qu'il est "immortel et immuable".

Volume de 140 pages. Au comptoir ou par la poste .75\$. Service de Librairie du Devoir.

Les activités féminines

Retraite chez les Sourdes-Muettes

La retraite annuelle des dames bienfaitrices et du comité des jeunes, à laquelle sont cordialement invitées les abonnées de l'Académie N.-D. des Sept-Douleurs, Verdon, 320 avenue de l'Église, il y aura réception, conférence par M. l'abbé B.-J. Gingras, aumônier général de la Jeunesse Technique Catholique. Le présent avis doit être considéré comme une invitation personnelle.

Toutes se feront un devoir de profiter de ces jours de récollection.

Partie de cartes

Lundi, le 20 courant, à 2 h., aura lieu une partie de cartes organisée par les dames patronnesses au profit de l'œuvre de la Réparation à la T. Ste-Face Inc., sous la présidence de Mme A. Bonin, au numéro 4312 Papineau. Pour informations, appeler AM. 4959.

A l'Académie N.-D. du Vevoir

La réunion d'automne de l'Académie Notre-Dame du Vevoir aura lieu, dimanche, le 19 novembre, à 2 h. 30, dans les salles de l'Académie N.-D. des Sept-Douleurs, Verdon, 320 avenue de l'Église. Il y aura réception, conférence par M. l'abbé B.-J. Gingras, aumônier général de la Jeunesse Technique Catholique. Le présent avis doit être considéré comme une invitation personnelle.

A la Présentation de Marie

La fête de la Présentation de Marie, mardi, le 21 novembre, sera célébrée comme d'habitude, à la maison-mère des Soeurs de la Présentation de Marie, collège St-Maurice.

L'Alma Mater invite cordialement toutes les anciennes élèves de l'Académie Notre-Dame du Vevoir à se joindre à la fête. Voici le programme de la journée: 9 h., grand-messe; 12 h., banquet; 3 h., démonstration traditionnelle; 6 h., souper.

Aux anciennes de S. Basile

La réunion des anciennes élèves du pensionnat S. Basile aura lieu le 21 novembre prochain à 2 h. 30 à l'Académie Notre-Dame du Vevoir, 465 rue Mont-Royal-est.

Toutes les anciennes élèves sont invitées.

A l'Hospice S. Henri

Jeudi, le 23 novembre, à 2 h., sous le patronage de M. l'abbé Albert Moisan, aumônier, aura lieu dans la salle de l'Hospice S. Henri, 751 rue du Collège, une partie de cartes organisée au profit de l'œuvre de charité. Il y aura de magnifiques prix. Cordiale invitation.

en roulant sur son doigt une bouclette de cheveux dorés. Elle a dix-huit ans.

Ensuite Jean-Baptiste va chercher son volume, et, d'une jolie voix d'adolescent resté enfant, il lit une histoire qui lui plaît: l'histoire d'Esther. Tous les regards effleurent l'image de Racine. Lui aussi, et à quel point, il s'était pénétré de ce récit-là. Instinctivement les Le Mazier se rappellent les émois froufrounants des demoiselles de Saint-Cyr, leurs costumes scintillants de pierreries, les larmes de la petite de la Maisonfort, tannée puis consolée par le poète. La comparaison se fait entre le texte biblique et son texte: en somme Racine savait travailler. Il faut interrompre Jean-Baptiste, entraîné par le charme très humain du récit:

"Nous l'écouterons, Babet". La jumelle de Jean-Baptiste a, comme son père, un regard pour le haut crucifix. Un regard, mais aussi un sourire; car elle aime, tout en croyant. Et la douceur du Christ passe dans sa voix tandis qu'elle rappelle les promesses du prophète:

"Aimez la sagesse. Elle est plus admirable que la force. Sa beauté ne se détruit point. Ceux qui la cherchent la trouvent".

Nettette pense à autre chose qu'à la Sagesse, et elle bredouille, tout

A l'Association des femmes d'affaires

A l'assemblée mensuelle de l'Association des femmes d'affaires, affiliée à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, une causerie fort intéressante a été donnée par Mme Cotnoir-Capponi, directrice-professeure de l'Ecole de Coupe professionnelle, de Montréal.

Mme Capponi parla de sa profession et décrivit les costumes portés des origines des temps et expliqua ensuite le but et la nature des vêtements dont la coupe varie suivant le climat des pays et leurs usages. Puis la conférencière nous transporta en France au temps des croisades, époque qui permit au génie créateur de développer son esprit créateur lequel, depuis, a toujours influencé tous les pays civilisés dans le domaine des sciences et des arts.

Résumant les étapes, nous parcourons avec Mme Capponi les régimes français et anglais de notre pays pour nous convaincre que les femmes d'aujourd'hui, comme celles d'aujourd'hui, se sont toujours habi-

lées comme les femmes de France, suivant l'époque.

En terminant, la conférencière fait observer que la mode naît toujours à Paris et qu'elle traverse les mers aussi rapidement que les moyens de transport le lui permettent.

Mme la Présidente remercia la conférencière.

Mme Juliette Béliveau à l'Œuvre de la Protection

Soirée récréative

L'Association Catholique des Œuvres de Protection de la Jeune Fille invite le public à une soirée récréative organisée à son profit, pour le soir du 21 novembre, à 8 h. 30, à la Palestre Nationale.

L'auditoire aura l'occasion d'applaudir des artistes bien connus: Juliette Béliveau, l'excellente comédienne, Paul Fouchault, chanteur, M. Julien Lippé et sa troupe dans leur répertoire. Un orchestre de valeur fera partie du programme.

Pour tous renseignements, s'adresser à 5168 Papineau, Am. 5156.

Feuilleton du "Devoir"

Si je n'aime, je ne suis rien

par Berthe BERNAGE

CHAPITRE I

Ma fille... ce nom seul dont les droits sont si saints, (Iphigénie)

Un beau soir d'été, un soir à être heureux. Le Luxembourg tout proche envoi par bouffées le rappel de ses buissons en fleurs. Le soleil glisse une patine chaude sur l'austérité de la chambre où Jean Le Mazier a réuni ses enfants, comme il le fait chaque dimanche. On se tait. On attend.

Des livres, partout des livres. Vieilles reliures frappées d'or, brochures toutes fraîches, lourds dictionnaires, album, atlas... ils se présentent entre les montants des bibliothèques, les tables en suppor-

tent des piles. L'air sent la librairie. Ah! les livres sont bien les amis, les maîtres de ce lieu où l'on pense.

Les amis, oui. Sont-ils vraiment les maîtres? Dominant tout, bureau massif où tant de lignes furent écrites, tapisseries patientes et fanées, cadres où s'enchaînent de longs visages pâles, il y a une croix et un bronze. La croix, là-haut, soutient un Christ d'ivoire, un Christ aux bras étroits suivant la mode du XVIIe siècle. Et le bronze qui se reflète dans une glace, entre deux flambeaux majestueux, reproduit le nez aquilin, la fine bouche railleuse, la perrière bouclée de Jean Racine, inspirateur, conseiller, modèle de tous les Le Mazier de-

puis trois siècles bientôt. Un Christ janséniste, un poète classique régnant; de beaux meubles, de beaux livres vieillissant à leur ombre: tels sont les trésors de Jean Le Mazier, professeur en Sorbonne, trésors qu'il veut léguer intacts avec leur esprit à Marie-Catherine, Fanchon, Nanette, Babet et Jean-Baptiste, ses cinq enfants parés des mêmes noms nobles, des mêmes diminitifs attendris qui portaient jadis, au temps du Grand Roi, dans le logis de la rue des Maçons, les enfants de Jean Racine.

Suivant la coutume dominicale, ils se sont rassemblés dans ce cabinet de travail pour nourrir leurs âmes d'écriture sainte. Jean Le Mazier a rangé devant lui quelques livres fauves, à tranches jaspées. Il lève les yeux vers le Christ d'ivoire et tend à Marie-Catherine, son aînée, un volume où son doigt marque la page. Et elle lit:

"Le Seigneur dit à Moïse: Je suis faïble pleur des pains du ciel".

Marie-Catherine a une voix sans grâce, comme son visage. Le beau texte s'alourdit quand elle le dé-

ploie. Mais respectueusement, attentifs au seul esprit, les sœurs, le petit frère, le père écoutent. Leurs paupières sont baissées, voilant la clarté des yeux.

Jean Le Mazier prend un second livre qui porte la même patine du temps et des mains pieuses:

"A ton tour, Fanchon".

Et Fanchon, s'accoudant, commence un psaume:

"Bénissez le Seigneur, ô mon âme, Lui qui est revêtu de force et qui étend le ciel comme une tente".

Fanchon trouve le verset si frémissant de poésie, qu'elle ne peut se retenir de le déclamer un peu. Et les autres s'étonnent, ne sachant trop s'il faut admirer ou blâmer qu'on lise la Bible comme une tragédie de Racine.

Nanette, après sa sœur, reçoit un livre ouvert:

"Aimez la sagesse. Elle est plus admirable que la force. Sa beauté ne se détruit point. Ceux qui la cherchent la trouvent".

Nanette pense à autre chose qu'à la Sagesse, et elle bredouille, tout

Partie de cartes de l'Amicale Marchand

L'Association des anciennes élèves de l'Académie Marchand vous invite à assister à sa partie de cartes annuelle qui sera donnée dans la salle paroissiale St-Jacques, 443 est, rue Ste-Catherine, mercredi, le 22 novembre, à 8 h. du soir. De jolis prix seront distribués. Pour renseignements: PR. 1437.

Retraite fermée à Lachine

Une retraite fermée pour jeunes filles sera prêchée au Mont-St-Anne, du 22 au 26 novembre.

Les retraitantes sont priées d'être présentes à 6 h. du soir, munies de leur nécessaire de toilette et d'un voile blanc.

Pour autres renseignements, s'adresser à la directrice de retraitantes, Mont-St-Anne, Lachine, P.Q.

LA FED. NAT. S. JEAN-BAPTISTE

Réunion mensuelle de la S.O.C.

Dimanche, le 19 novembre, à 3 h., dans les salles de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 est, Sherbrooke, aura lieu la réunion mensuelle de la S.O.C. Les membres et leurs amies sont cordialement invités à assister à cette réunion qui promet d'être des plus intéressantes. Une surprise est réservée à toutes et il y aura de jolis prix. S'adresser à la directrice de retraitantes, Mont-St-Anne, Lachine, P.Q.

Aux anciennes de l'Académie

Se Philomène de Rosemont

Dimanche, le 19 novembre, à 2 h., aura lieu la réunion annuelle de l'Amicale Notre-Dame du Vevoir, sous la présidence d'honneur de M. le curé S. Girard.

Le R. P. Voyer, O.P., sera le conférencier.

Le présent communiqué sert d'invitation à toutes celles qu'une lettre de convocation n'aurait pas atteintes. Bienvenue à toutes les anciennes élèves.

Récollement et retraites

La récollement mensuelle aura lieu chez les Franciscaines missionnaires de Marie, 120 rue Laurier est, DO. 8026, dimanche, le 19 novembre, à 8 h. 30. messe suivie du déjeuner. Heure Sainte prêchée et conférence avec questions. Toutes les jeunes filles sont cordialement invitées.

Le R. P. Rondeau, O.P., prêchera à Béthanie, 80 rue Laurier est, DO. 8026, une retraite pour les dames, du 11 au 15 décembre. Bienvenue à toutes.

Soixante-quinzième anniversaire du Pensionnat de Lachine

Le Pensionnat de Ste-Anne, Lachine, célèbre demain, 19 novembre, le soixante-quinzième anniversaire de sa fondation. La Supérieure des Dames du couvent de l'Amicale invite bien cordialement les anciennes élèves de toutes les étapes à cette fête d'action de grâces, présidée par Mgr C. Chaumont, P.A. V.G.

Aux vieux Lachine, la famille est attendue au co-pâté.

Le comité d'organisation n'a rien négligé pour faire de cette réunion un événement qui restera, pour nous toutes, à jamais mémorable.

PROGRAMME

10 h., arrivée; 10 h. 30, grand-messe chantée par Mgr Conrad Chaumont; allocation par M. l'aumônier W. Lacourse; 2 h. 30, dîner; 2 h. réception à la salle académique; 4 h., Salut du T. S. Sacrement; 6 h., goûter; Veillée à la clarté du Souvenir.

Le comité d'organisation demande à toutes celles qui n'auraient pu atteindre personnellement, pour cause de changement d'adresse ou autre, de bien vouloir considérer ce communiqué comme invitation personnelle.

Pour informations, s'adresser à la secrétaire, Mlle St-Denis, DO. 2788.

A l'Amicale de l'Institut Pédagogique

L'Amicale de l'Institut pédagogique donnera sa partie de cartes annuelle, samedi, le 23 décembre, à 2 h. 30, précises. Les anciennes sont cordialement invitées. Pour les billets, s'adresser à Mme Madeleine-B. Pitt, CR. 1828 ou à Mme Yvette-B. Germain, CA. 5175.

Pour les Missions

Lundi, le 20, à 2 h. 30, au 120 Laurier est, aura lieu la partie de cartes mensuelle au profit de l'œuvre missionnaire des Soeurs Franciscaines missionnaires de Marie. Un prix par table et goûter servi. Toutes les dames sont invitées.

Avez-vous besoin de Bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

"9 manteaux sur 10 sont faits sur mesures"

"Mon manteau de fourrure à moi --- quel plaisir!"

Tant que vous n'aurez pas connu le plaisir de posséder un manteau dessiné et taillé spécialement pour vous, vous ignorez l'une des plus grandes joies que puissent être vôtres. Chez Cummings, chaque manteau est fait sur mesures, sur VOS MESURES.

Demandez à voir ceux-ci

Ainsi va le monde...

L'opinion italienne et la guerre

Questions politiques et problèmes moraux dans les jugements de la presse de la péninsule

Du correspondant particulier de la Nation Belge à Rome, publié dans la Nation Belge, de Bruxelles, le 21 octobre:

Rome, 20 octobre. La presse italienne, qui reçoit directement ses inspirations des sphères officielles, continue à défendre les thèses allemandes à propos des responsabilités et des possibilités de la guerre actuelle, en même temps qu'elle fait fidèlement écho à la presse du Reich pour tout ce qui concerne les informations politiques et militaires.

Aussi ne manque-t-elle pas d'accuser d'intransigence absoluement injustifiable la France et la Grande-Bretagne — tout particulièrement celle-ci — lorsqu'elles repoussent les suggestions de paix de M. Hitler, celles-ci étant présentées, au contraire, comme un modèle de justice et de raison.

Plaidoyers fascistes pour l'Allemagne

La thèse des journaux fascistes à ce propos se trouve assez bien résumée dans un extrait d'un article où le *Messaggero* condamne à la fois comme irréalisables et comme inacceptables les conditions posées par M. Chamberlain, dans son dernier discours, à une solution pacifique du conflit avec l'Allemagne.

— Au-dessus de toute polémique, il y a un intérêt primordial de paix, il y a l'appréciation objective des choses. Y a-t-il quelqu'un qui puisse en quelque façon, estimer possible la reconstitution de la Pologne conformément aux décisions de Versailles et la révision des faits accomplis quant aux territoires qui formaient la Tchécoslovaquie? Aucune illusion n'est permise à ce propos, non seulement parce qu'un retour quelconque à l'ancien état de choses présuppose des événements et des circonstances auxquels il est tout à fait impossible de penser, mais parce qu'il signifierait la revanche de ces conceptions et de ces méthodes, fondées exclusivement sur la violence et sur la force, qui ont ravagé l'Europe pendant les vingt dernières années et qui sont à l'origine de la crise mondiale.

On ne doit jamais perdre de vue le fait d'importance capitale que l'Allemagne ne s'est décidée à agir qu'après avoir attendu en vain des révisions pacifiques et que ses interventions ont toujours été précédées de propositions raisonnables et justes qui tendaient à résoudre par des voies pacifiques des situations qui, de l'avis de tous, apparaissaient impossibles à maintenir.

Même langage dans le *Giorinale d'Italia* qui n'admet même pas que M. Chamberlain ose mettre en doute la valeur de la parole de M. Hitler en lui reprochant d'avoir violé successivement tous ses engagements. Trop d'autres engagements ont été violés depuis la guerre, déclare M. Gayda, et les prétendus manques de parole du chancelier lui ont été imposés par les volte-face des pays auxquels il avait affaire.

Cette défense énergique des thèses allemandes est suivie, dans le *Giorinale d'Italia*, d'un avertissement à propos des "imprudentes agitations de partis et d'une presse trop libre et parfois provocante aux nouvelles plus d'un pays neutre s'abandonne, s'attribuant le droit de juger et de contrôler les graves événements en cours".

Le *Giorinale d'Italia* spécifie qu'une invitation à un respect plus attentif de la neutralité peut être adressée à plusieurs pays d'Europe mais surtout aux Etats-Unis d'Amérique.

Contre l'abus de la force en Pologne

Il serait difficile de prétendre que ce zèle officieux répond au sentiment général du public italien.

Invitée au bal...

La charmante Suzy Verdon vient de recevoir une invitation à une grande soirée dansante, chez des amis intimes... mais elle ne sait que faire. Doit-elle accepter ou refuser?

Pas de nouvelle robe à mettre. A vrai dire, celle de l'hiver dernier pourrait peut-être convenir, car elle a réellement du chic, n'est pas du tout démodée, quoique passablement défraîchie... que faire?

Une seule chose, Mademoiselle Verdon, téléphoner demain à J.-H. Breton, R.C. 4188, le teinturier-nettoyeur le plus réputé de Montréal, qui réalise de véritables merveilles dans la teinture et le rafraîchissement des robes de soirée de tissus délicats et fragiles.

J.-H. Breton vous fera véritablement une robe neuve, pour votre prochain bal. N'hésitez donc pas à lui confier votre toilette, et personne ne se doutera que c'est une robe de l'hiver dernier que vous portez!

Celui-ci fait manifestement moins bon marché des responsabilités de l'Allemagne dans la guerre actuelle, même lorsqu'il estime que le conflit a aussi été causé en partie par des erreurs et des fautes d'autres pays.

Le peuple italien appelle de tous ses vœux une paix fondée sur la justice et il le désire, par conséquent, une réparation des injustices qu'il reproche au Traité de Versailles, mais il est loin de souhaiter la consécration d'autres injustices plus flagrantes encore qu'il ne croit pas pouvoir pardonner aussi facilement à la force allemande et il ne pense pas que l'on puisse sans danger s'incliner devant les faits accomplis.

Ce sentiment s'est trouvé exprimé plusieurs fois, ces jours-ci, avec vigueur dans l'*Italia* de Milan et les articles du grand journal catholique méritent aussi l'attention.

L'*Italia* déclare que l'on ne peut qu'être d'accord avec le Führer quand il montre dans Versailles "la grande ombre jetée sur le monde pour éteindre la lumière de la justice" et que "l'Europe expie maintenant durement, dans le sang, les erreurs de Versailles". Mais le journal catholique milanais ajoute que le problème reste de savoir si l'erreur ou l'injustice doit être redressée par l'application du droit ou par l'exercice de la force.

— En Pologne, remarque-t-il, il a été résolu par la force, mais il reste à établir si, par la guerre déchaînée, la justice a été réalisée ou si l'abîme n'en est pas plutôt devenu plus profond. Nous pensons que si l'on veut vraiment poser l'Europe sur les bases de la paix, le droit doit trouver sa restauration au nom d'une justice qui respecte l'Histoire, les traditions, la civilisation, les développements légitimes et les légitimes aspirations de chaque peuple.

Contre "les fumeuses idéologies nordiques ou slaves"

Quelques jours plus tard, l'*Italia* revient à la charge, en prenant texte de déclarations où le généralissime Franco avait affirmé l'identité d'idéal de l'Espagne et de l'Italie au service de la civilisation chrétienne.

— Il y a là, disait l'*Italia*, l'écho

de tout un passé glorieux de chevalerie et d'idéalisme qui contraste violemment avec le matérialisme aveugle de ceux qui ne veulent rien d'autre que la domination du nombre et de la force brute. Il y a là tout un ferment vivant de forces spirituelles tendant à affirmer victorieusement la supériorité des valeurs de la culture latine sur les fumeuses idéologies nordiques ou slaves. Il y a encore l'élan impossible à réfréner dans l'ardente âme catholique qui, dans la liberté des enfants de Dieu, trouve les raisons définitives de la civilisation et du progrès.

Dans une revue littéraire de Florence, le *Frontespizio*, le célèbre écrivain catholique Giovanni Papini avait publié un article où il imputait surtout la guerre actuelle à la volonté d'hégémonie de l'Angleterre. Luciano Beria lui répondit dans l'*Italia* que cette guerre est sans doute un conflit d'hégémonies, mais que c'est surtout une lutte décisive entre deux civilisations, entre deux morales, entre deux philosophies et que c'est pour cette raison qu'elle place devant un si grand destin l'Europe qui est seule à pouvoir faire la lumière dans l'effrayante obscurité du monde.

L'*Italia* n'était pas moins énergique, le lendemain, en commentant un discours où, parlant aux jeunes catholiques de Milan, le cardinal Schuster avait affirmé que seule la force de la conscience chrétienne peut rendre à l'Europe une vraie paix.

— Nous sommes aujourd'hui, disait l'*Italia*, à un point vraiment crucial de l'histoire du monde. L'égoïsme le plus abject creuse des tranchées impossibles à combler entre nations privilégiées et peuples prolétaires. Une fumeuse idéologie raciale délirant sur un ne sait quel mystérieux pouvoir du sang, prétend établir une supériorité absolue d'une race sur toutes les autres. Une violence antireligieuse aveugle fait reculer la civilisation de plusieurs siècles en prétendant étendre les lumières de l'espérance chrétienne pour agiter les torches rougeoyantes de théories libertaires meurtrières.

Il nous a paru intéressant de faire connaître à l'étranger ces articles de l'*Italia* en même temps que ceux du *Messaggero* et du *Giorinale d'Italia*. Ils aideront nos lecteurs à comprendre la position du peuple italien et de son gouvernement à l'égard des problèmes essentiels de la guerre actuelle.

STYLO

Guerre moderne

Les chars d'assaut

Des *Lettres du front du Temps*, de Paris, numéro du 22 octobre. Il bruno sous le ciel gris... Là-bas, au sommet de la crête, rampent soudain de gros insectes bourdonnants, grisâtres, invisibles, inquiétants. C'est une compagnie de chars d'assaut, deux sections en tête, l'une à droite, l'autre à gauche; chaque section composée de trois chars disposés en V renversé: celui de tête flanqué par les deux autres, légèrement en arrière de lui.

On croirait assister à une scène de la *Guerre des mondes* de Wells. Rien n'arrête les terribles bêtes d'acier qui cheminent en ronronnant à la vitesse d'un cheval au galop de course, à travers les champs et les prés: ni les bois, ni les maisons qu'elles abattent, ni les ruisseaux ni les fonds fangeux qu'elles passent aisément — cependant que leurs mitrailleuses et leurs canons font un feu d'enfer, du moins on l'imagine, car ce matin elles ne tirent pas, Dieu merci!

La puissance de feu d'un seul bataillon de mes chars vaut largement celle d'un régiment d'artillerie, déclare le colonel, catégorique. Et d'un régiment d'artillerie qui évoluerait à travers tous les terrains avec la vitesse d'une voiture, qui serait protégé en outre, au point d'être à peu près invulnérable. Nous avons là, conclut-il, le meilleur matériel du monde.

Sa joie, sa fierté de commander un si beau régiment, sont frappantes. Au reste, tous ses hommes partagent sa confiance. J'approche de l'un des monstres arrêtés. Des plaques de boue le couvrent par endroits, ses vastes chenilles sont enroulées de terre et d'herbe. Une petite trappe s'ouvre sur son flanc et par là sautent quelques jeunes hommes, tous rayonnants d'amour pour leur monstre, et d'orgueil.

"Quand on chargera pour de bon", dit l'officier, et son regard se croise avec ceux de ses hommes, car ils rêvent de ce jour-là. C'est qu'il y a, dans leur métier, un côté de jeu, comme dans l'aviation. En même temps qu'une prouesse guerrière, ils accomplissent une prouesse olympique: il leur faut montrer autant d'adresse sportive que de vertu militaire, et la bravoure augmentée du goût de battre le record, c'est cela souvent qui fait les héros. Heureux ceux qui combattent en s'amusant!

"Ils peuvent toujours venir, me dit un des membres de l'équipe (car c'est ainsi qu'il faut les nommer). A un contre quatre, on descend les quatre."

Il n'y a là nulle forfanterie, l'homme exprime avec simplicité sa plus intime conviction.

Je me penche sur la petite ouverture carrée qui donne accès dans le char. Comment peuvent-ils tenir là-dedans? Et l'on doit être plutôt secoué!

"Mais non! Vous n'avez donc pas vu les ressorts?"

Je les vois, mais j'ai vu aussi les exercices de ces gigantesques bêtes...

A l'arrière, une minuscule chambre des machines où l'on ne doit guère pénétrer qu'à plat ventre; mais je répète qu'il faut être acrobate pour vivre dans ce minime

position de ces voitures-ateliers, qui ont parfois fonctionné à 1,500 mètres de l'ennemi? On me fait voir avec quelle aisance un de ces chars d'assaut peut être enlevé et transporté lorsqu'il est en panne, pourvu toutefois qu'il soit encore capable de rouler. Un gigantesque treuil arrive en vitesse; un plan incliné joint en un clin d'oeil son arrière au sol, un câble d'acier vient s'attacher à l'avant du char, qu'une machine, une sorte de cabestan, attire sur le chariot; celui-ci démarre, et quelques minutes plus tard l'engin se trouve devant les ateliers mobiles de réparations. Il y a là quelque chose de titanique.

Tous ces chars d'assaut, qu'ils soient lourds ou légers, sont aussi maniables que nos plus petites automobiles, celles même qui ressemblent à des fauteuils roulants. On nous montre comment ils passent des rivières: quelques fagots jetés dans le lit du cours d'eau sur lesquels le char s'élève avec la plus parfaite aisance. Au reste, si l'eau n'avait pas trop de profondeur, ils passeraient en roulant sur le fond même du ruisseau.

Comment arrêter ces terribles engins? Je l'ai demandé à un lieutenant du génie qui m'a révélé que l'on est aussi sûr, dans son arme, de prendre les chars au piège, qu'on est sûr, dans les chars, d'échapper au piège du génie.

Tout le monde a vu, au moins au cinéma, les morceaux de rails scellés qui se dressent perpendicu-

lairement vers le ciel en attendant que les tanks s'éventrent sur eux: c'est la défense élémentaire. Il en est d'autres. Il y a le fossé dont on entoure une position et dont le côté extérieur est en plan incliné, tantôt sur le chariot; celui-ci démarre, et quelques minutes plus tard l'engin se trouve devant les ateliers mobiles de réparations. Il y a là quelque chose de titanique.

Que pourrait tenter l'U.R.S.S. contre l'Empire britannique?

De la Nation Belge, de Paris, numéro du 20 octobre:

A mesure que Staline étend son protectorat sur les rives orientales de la Baltique, en plein accord avec Hitler, on se demande avec de plus en plus de perplexité ce que l'Allemagne doit recevoir en échange d'un tel abandon. Les opérations dans les Balkans conviennent par les deux dictateurs seraient payées d'un partage prévisible, territoires et influences. Les acquisitions de l'U.R.S.S. en Pologne compensent largement, et au-delà, son rôle passif dans la première phase de la guerre. Mais les avantages obtenus en Baltique paraissent démentir à côté du renoncement consenti par l'Allemagne. La question se pose donc d'une mystérieuse dette envers Hitler contractée par Staline.

On peut supposer dans ses grandes lignes une entente générale des deux dictateurs sur le rétablissement de l'ancienne frontière de la Russie, pour prix de la passivité militaire soviétique et des fournitures à venir des matières premières. En ce cas, le sort actuel des ci-devant "Provinces baltes" aurait un caractère provisoire, en attendant l'issue de la guerre. Et la manœuvre russe sur la Bessarabie ne serait qu'une question de jours, pour peu que l'Allemagne agisse à sa manière. Mais là encore, entre ce que l'U.R.S.S. reçoit et ce qu'elle donne, la disproportion est évidente. De plus, le dernier accord Ribbentrop-Molotov comporte une menace.

Qu'espère donc l'Allemagne? Que prépare-t-elle?

Il ne faut jamais perdre de vue l'état réel de l'U.R.S.S. qui ne lui permet aucune guerre de grande envergure. Staline a donné la mesure de sa force militaire en Espagne et en Chine. Il vient de la montrer en Pologne. Le paradoxe de la jeune U.R.S.S. comme de la vieille Russie est d'être à la fois orgueilleusement faible et pourtant quasi invulnérable: l'une et l'autre se défendent, on l'a dit et répété, par la profondeur.

L'armée rouge est bien capable de soutenir longtemps une guerre défensive. Elle ne saurait quitter son terrain propre sans aller à des désastres, contre de grands Etats modernes. Et le régime intérieur de l'U.R.S.S. ne survivrait pas à l'épreuve d'une guerre dispendieuse. Mais ce qui est vrai pour l'Europe n'est pas vrai pour l'Asie, s'il s'agit non de l'Extrême-Orient où le Japon tient l'U.R.S.S. en respect, mais de l'Asie centrale.

Là, par rapport à des pays arriérés quant à la technique, l'U.R.S.S. fait figure réelle de puissance industrielle et militaire. Les vastes contrées asiatiques non protégées par des montagnes se prêtent en outre bien aux raids de la cavalerie et l'aviation y jouerait un rôle essentiel, alors que rien n'existe pour la contre-batterie. On conçoit même les descentes collectives en parachutes, appuyées jusqu'à présent comme des exploits purement sportifs, prennent un jour au Turkestan une valeur pratique.

De plus, dans les pays situés précisément aux abords accessibles de l'Inde et sous l'influence de l'Angleterre, il ne manque pas de "tribus rebelles" toujours prêtes à lever les armes dès qu'un concours

doutable dont disposent la France et l'Angleterre. Son application doit nécessairement entraîner certains inconvénients pour les pays neutres. Je serais assez tenté de dire que ces inconvénients devraient être considérés par vous comme constituant une contribution plutôt minime des pays neutres à la cause de toutes les démocraties.

On est bien obligé de répondre que rien n'autorise telle ou telle puissance à inscrire d'office la Bel-

gique et les nécessités de la guerre économique

De la Nation Belge, de Bruxelles, numéro du 24 octobre:

Dans une interview donnée récemment au correspondant d'un journal belge, le ministre britannique de la guerre économique a formulé les principes sur lesquels son pays entend se fonder en matière de blocus, et notamment en ce qui concerne les droits commerciaux des neutres. Voici quels sont ces principes:

"Regardez les marques qu'ont faites les éclats d'obus sur celui-ci, me dit un officier: il n'y en a qu'une qui soit sérieuse. Cet autre char a passé sur une de ces petites mines automatiques dont ils sèment le pays en se retirant: elle ne lui a pas fait grand mal! Cherchez sur cet autre les traces de balles de mitrailleuses: il faut s'appliquer pour les apercevoir."

Sous le casque à visière relevée, le jeune visage rayonne. L'homme n'est pas moins amoureux de ces petits monstres que ses camarades des chars lourds le sont de leurs géants.

On m'emmena visiter, à quelque distance, la "compagnie d'éclat", qui est l'atelier où se font les réparations, par où se font aussi les liaisons du bataillon. Mais comment vous décrire l'ingénieuse dis-

position de ces voitures-ateliers, qui ont parfois fonctionné à 1,500 mètres de l'ennemi? On me fait voir avec quelle aisance un de ces chars d'assaut peut être enlevé et transporté lorsqu'il est en panne, pourvu toutefois qu'il soit encore capable de rouler. Un gigantesque treuil arrive en vitesse; un plan incliné joint en un clin d'oeil son arrière au sol, un câble d'acier vient s'attacher à l'avant du char, qu'une machine, une sorte de cabestan, attire sur le chariot; celui-ci démarre, et quelques minutes plus tard l'engin se trouve devant les ateliers mobiles de réparations. Il y a là quelque chose de titanique.

Tous ces chars d'assaut, qu'ils soient lourds ou légers, sont aussi maniables que nos plus petites automobiles, celles même qui ressemblent à des fauteuils roulants. On nous montre comment ils passent des rivières: quelques fagots jetés dans le lit du cours d'eau sur lesquels le char s'élève avec la plus parfaite aisance. Au reste, si l'eau n'avait pas trop de profondeur, ils passeraient en roulant sur le fond même du ruisseau.

Comment arrêter ces terribles engins? Je l'ai demandé à un lieutenant du génie qui m'a révélé que l'on est aussi sûr, dans son arme, de prendre les chars au piège, qu'on est sûr, dans les chars, d'échapper au piège du génie.

Tout le monde a vu, au moins au cinéma, les morceaux de rails scellés qui se dressent perpendicu-

lairement vers le ciel en attendant que les tanks s'éventrent sur eux: c'est la défense élémentaire. Il en est d'autres. Il y a le fossé dont on entoure une position et dont le côté extérieur est en plan incliné, tantôt sur le chariot; celui-ci démarre, et quelques minutes plus tard l'engin se trouve devant les ateliers mobiles de réparations. Il y a là quelque chose de titanique.

Que pourrait tenter l'U.R.S.S. contre l'Empire britannique?

De la Nation Belge, de Paris, numéro du 20 octobre:

A mesure que Staline étend son protectorat sur les rives orientales de la Baltique, en plein accord avec Hitler, on se demande avec de plus en plus de perplexité ce que l'Allemagne doit recevoir en échange d'un tel abandon. Les opérations dans les Balkans conviennent par les deux dictateurs seraient payées d'un partage prévisible, territoires et influences. Les acquisitions de l'U.R.S.S. en Pologne compensent largement, et au-delà, son rôle passif dans la première phase de la guerre. Mais les avantages obtenus en Baltique paraissent démentir à côté du renoncement consenti par l'Allemagne. La question se pose donc d'une mystérieuse dette envers Hitler contractée par Staline.

On peut supposer dans ses grandes lignes une entente générale des deux dictateurs sur le rétablissement de l'ancienne frontière de la Russie, pour prix de la passivité militaire soviétique et des fournitures à venir des matières premières. En ce cas, le sort actuel des ci-devant "Provinces baltes" aurait un caractère provisoire, en attendant l'issue de la guerre. Et la manœuvre russe sur la Bessarabie ne serait qu'une question de jours, pour peu que l'Allemagne agisse à sa manière. Mais là encore, entre ce que l'U.R.S.S. reçoit et ce qu'elle donne, la disproportion est évidente. De plus, le dernier accord Ribbentrop-Molotov comporte une menace.

Qu'espère donc l'Allemagne? Que prépare-t-elle?

extérieur les y incite. C'est le cas en Afghanistan et au Sin-Kiang, où Turkestan oriental, où l'antagonisme anglo-russe ne date pas d'hier.

Or, si les bolchéviks n'ont jamais affronté une vraie guerre contre des adversaires de taille, ils excellent en revanche à fomenter des troubles et s'entendent comme personne, surtout en Asie, à soulever des foules sous l'importation de leur propagande, à passer de l'antipatriotisme au chauvinisme et ensuite à la pacifisme, on imagine ce qu'ils sont capables de raconter à des Mongols et à des Turkmènes, là où ils disposent par surcroît de l'argument militaire en plus du nerf de la guerre.

Le noyautage, les manigances occultes, les menées souterraines, les distributions d'argent et d'armes, voilà leur affaire. Le soi-disant secours aux faibles opprimés, l'appel des peuples frères à l'armée rouge, l'exploitation de tous les nationalismes et de tous les fanatismes, voilà leur genre. D'autre part, le style nazi et les succès inscrits à son actif en politique extérieure ne relèvent pas de la guerre proprement dite, mais de coups de théâtre, de coups d'audace et de coups de force.

A présent, bolchéviks et nazis, qui se copiaient depuis longtemps les uns les autres, associent ouvertement leurs méthodes. Staline convoque au Kremlin les ministres des petits Etats voisins comme Hitler dans sa villa-forteresse de Berchtesgaden. Demain, il peut mettre en route de prétendus "corps francs" recrutés secrètement dans les steppes de l'Asie centrale. Il peut provoquer des insurrections aux marches de l'Inde britannique et les appuyer, à la demande des insurgés bien entendu, demande rédigée au besoin par Staline en personne, les appuyer d'une intervention soudaine de l'armée rouge.

Trois faits doivent retenir l'attention, dans cet ordre d'idées et de choses. Le premier est l'ampleur insolite de la mobilisation russe, étendue à la Sibirie lointaine, et inexplicable par les seules opérations sans risques de la frontière occidentale. Le second est la concentration insolite de troupes, selon des informations venues d'Italie, des deux côtés de la Caspienne: si non *et vero*, il reste que Rome a éprouvé le besoin de lancer un avertissement significatif.

Elisée Reclus, dans son admirable *Géographie Universelle*, évoque déjà l'existence d'un choc entre les deux grands Empires: "La Russie, puissance continentale par excellence, ne rencontre-t-elle pas partout sur son chemin, de Constantinople à Tien-Tsin, la grande puissance maritime? Par ses flottes, ses positions militaires, ses comptoirs, ses colonies, l'Angleterre prend en écharpe tout l'Ancien Monde..." Et de conclure sur une phrase qui, en vérité, rend aujourd'hui un son étrange:

"Les destinées du monde peuvent se jouer bientôt au pied des montagnes de l'Asie centrale, dans ces régions où des traditions nombreuses ont fait naître l'espérance humaine et où les Aryens cherchent l'origine de leurs ancêtres..."

B. SOUVARINE

Point de vue belge

La Belgique et les nécessités de la guerre économique

De la Nation Belge, de Bruxelles, numéro du 24 octobre:

Dans une interview donnée récemment au correspondant d'un journal belge, le ministre britannique de la guerre économique a formulé les principes sur lesquels son pays entend se fonder en matière de blocus, et notamment en ce qui concerne les droits commerciaux des neutres. Voici quels sont ces principes:

"Regardez les marques qu'ont faites les éclats d'obus sur celui-ci, me dit un officier: il n'y en a qu'une qui soit sérieuse. Cet autre char a passé sur une de ces petites mines automatiques dont ils sèment le pays en se retirant: elle ne lui a pas fait grand mal! Cherchez sur cet autre les traces de balles de mitrailleuses: il faut s'appliquer pour les apercevoir."

Sous le casque à visière relevée, le jeune visage rayonne. L'homme n'est pas moins amoureux de ces petits monstres que ses camarades des chars lourds le sont de leurs géants.

On m'emmena visiter, à quelque distance, la "compagnie d'éclat", qui est l'atelier où se font les réparations, par où se font aussi les liaisons du bataillon. Mais comment vous décrire l'ingénieuse dis-

position de ces voitures-ateliers, qui ont parfois fonctionné à 1,500 mètres de l'ennemi? On me fait voir avec quelle aisance un de ces chars d'assaut peut être enlevé et transporté lorsqu'il est en panne, pourvu toutefois qu'il soit encore capable de rouler. Un gigantesque treuil arrive en vitesse; un plan incliné joint en un clin d'oeil son arrière au sol, un câble d'acier vient s'attacher à l'avant du char, qu'une machine, une sorte de cabestan, attire sur le chariot; celui-ci démarre, et quelques minutes plus tard l'engin se trouve devant les ateliers mobiles de réparations. Il y a là quelque chose de titanique.

Tous ces chars d'assaut, qu'ils soient lourds ou légers, sont aussi maniables que nos plus petites automobiles, celles même qui ressemblent à des fauteuils roulants. On nous montre comment ils passent des rivières: quelques fagots jetés dans le lit du cours d'eau sur lesquels le char s'élève avec la plus parfaite aisance. Au reste, si l'eau n'avait pas trop de profondeur, ils passeraient en roulant sur le fond même du ruisseau.

Comment arrêter ces terribles engins? Je l'ai demandé à un lieutenant du génie qui m'a révélé que l'on est aussi sûr, dans son arme, de prendre les chars au piège, qu'on est sûr, dans les chars, d'échapper au piège du génie.

Tout le monde a vu, au moins au cinéma, les morceaux de rails scellés qui se dressent perpendicu-

lairement vers le ciel en attendant que les tanks s'éventrent sur eux: c'est la défense élémentaire. Il en est d'autres. Il y a le fossé dont on entoure une position et dont le côté extérieur est en plan incliné, tantôt sur le chariot; celui-ci démarre, et quelques minutes plus tard l'engin se trouve devant les ateliers mobiles de réparations. Il y a là quelque chose de titanique.

Que pourrait tenter l'U.R.S.S. contre l'Empire britannique?

De la Nation Belge, de Paris, numéro du 20 octobre:

A mesure que Staline étend son protectorat sur les rives orientales de la Baltique, en plein accord avec Hitler, on se demande avec de plus en plus de perplexité ce que l'Allemagne doit recevoir en échange d'un tel abandon. Les opérations dans les Balkans conviennent par les deux dictateurs seraient payées d'un partage prévisible, territoires et influences. Les acquisitions de l'U.R.S.S. en Pologne compensent largement, et au-delà, son rôle passif dans la première phase de la guerre. Mais les avantages obtenus en Baltique paraissent démentir à côté du renoncement consenti par l'Allemagne. La question se pose donc d'une mystérieuse dette envers Hitler contractée par Staline.

On peut supposer dans ses grandes lignes une entente générale des deux dictateurs sur le rétablissement de l'ancienne frontière de la Russie, pour prix de la passivité militaire soviétique et des fournitures à venir des matières premières. En ce cas, le sort actuel des ci-devant "Provinces baltes" aurait un caractère provisoire, en attendant l'issue de la guerre. Et la manœuvre russe sur la Bessarabie ne serait qu'une question de jours, pour peu que l'Allemagne agisse à sa manière. Mais là encore, entre ce que l'U.R.S.S. reçoit et ce qu'elle donne, la disproportion est évidente. De plus, le dernier accord Ribbentrop-Molotov comporte une menace.

Qu'espère donc l'Allemagne? Que prépare-t-elle?

extérieur les y incite. C'est le cas en Afghanistan et au Sin-Kiang, où Turkestan oriental, où l'antagonisme anglo-russe ne date pas d'hier.

Or, si les bolchéviks n'ont jamais affronté une vraie guerre contre des adversaires de taille, ils excellent en revanche à fomenter des troubles et s'entendent comme personne, surtout en Asie, à soulever des foules sous l'importation de leur propagande, à passer de l'antipatriotisme au chauvinisme et ensuite à la pacifisme, on imagine ce qu'ils sont capables de raconter à des Mongols et à des Turkmènes, là où ils disposent par surcroît de l'argument militaire en plus du nerf de la guerre.

Le noyautage, les manigances occultes, les menées souterraines, les distributions d'argent et d'armes, voilà leur affaire. Le soi-disant secours aux faibles opprimés, l'appel des peuples frères à l'armée rouge, l'exploitation de tous les nationalismes et de tous les fanatismes, voilà leur genre. D'autre part, le style nazi et les succès inscrits à son actif en politique extérieure ne relèvent pas de la guerre proprement dite, mais de coups de théâtre, de coups d'audace et de coups de force.

A présent, bolchéviks et nazis, qui se copiaient depuis longtemps les uns les autres, associent ouvertement leurs méthodes. Staline convoque au Kremlin les ministres des petits Etats voisins comme Hitler dans sa villa-forteresse de Berchtesgaden. Demain, il peut mettre en route de prétendus "corps francs" recrutés secrètement dans les steppes de l'Asie centrale. Il peut provoquer des insurrections aux marches de l'Inde britannique et les appuyer, à la demande des insurgés bien entendu, demande rédigée au besoin par Staline en personne, les appuyer d'une intervention soudaine de l'armée rouge.

Trois faits doivent retenir l'attention, dans cet ordre d'idées et de choses. Le premier est l'ampleur insolite de la mobilisation russe, étendue à la Sibirie lointaine, et inexplicable par les seules opérations sans risques de la frontière occidentale. Le second est la concentration insolite de troupes, selon des informations venues d'Italie, des deux côtés de la Caspienne: si non *et vero*, il reste que Rome a éprouvé le besoin de lancer un avertissement significatif.

Elisée Reclus, dans son admirable *Géographie Universelle*, évoque déjà l'existence d'un choc entre les deux grands Empires: "La Russie, puissance continentale par excellence, ne rencontre-t-elle pas partout sur son chemin, de Constantinople à Tien-Tsin, la grande puissance maritime? Par ses flottes, ses positions militaires, ses comptoirs, ses colonies, l'Angleterre prend en écharpe tout l'Ancien Monde..." Et de conclure sur une phrase qui, en vérité, rend aujourd'hui un son étrange:

"Les destinées du monde peuvent se jouer bientôt au pied des montagnes de l'Asie centrale, dans ces régions où des traditions nombreuses ont fait naître l'espérance humaine et où les Aryens cherchent l'origine de leurs ancêtres..."

B. SOUVARINE

84% DES HOMMES, AGES DE 65 ANS, SONT A LA CHARGE D'AUTRUI
SOYEZ PREVOYANTS et gardez-vous d'aujourd'hui votre indépendance.

Si votre âge actuel est

LES LIVRES ET LEURS AUTEURS

Monographie du genre "Cistus"

Par Pierre Dansereau

Un important périodique scientifique européen, les "Mémoires de l'Institut de Botanique de l'Université de Genève", nous apporte le texte de la thèse de doctorat d'un jeune Montréalais, M. Pierre Dansereau. Cette thèse s'intitule: *Monographie du genre Cistus*.

Pierre Dansereau est bien connu à Montréal. Il appartenait naguère à une élite de jeunesse qui créa de puissants mouvements d'opinion dans le domaine de la politique, des lettres et de l'action nationale. Tout d'un coup, il y a trois ans, M. Dansereau disparut de la scène. Ses amis et compagnons d'armes le perdirent de vue. Il nous revient aujourd'hui après un séjour régulier à Oka et trois ans d'études botaniques et horticoles en Europe. Et le mystère s'éclaircit. Pierre Dansereau avait trouvé un chemin de Damas, une vocation scientifique. Est-il trop personnel d'en rappeler une circonstance?

* * *

Un jour, je vis entrer dans mon bureau de l'Institut Botanique un jeune homme dont j'avais lu les discours et les articles, mais que je ne connaissais pas. Sa franchise de pensée et d'allures me conquiert de suite. Il parlait avec chaleur d'une nation à mettre sur pied, de patrimoine perdu à reconquérir. Je l'arrêtai d'un geste:

"Mon ami! nous connaissons par cœur cette version rajournée d'un bon discours de Saint-Jean-Baptiste. Tout cela est excellent et fait bien sur la mandoline. Mais ne pensez-vous pas que nous sommes ainsi tous les jours, dans notre propre pays, c'est parce que nous manquons d'hommes capables de créer dans tous les domaines, — lettres, sciences, art, industrie, — les institutions qui nous manquent? Les dix-sept de 1660 ne firent pas de discours. Ils partirent!... Vous êtes dix-sept, parait-il! Si chacun de vous partait pour revenir décidé à mettre fin dans un domaine particulier à la pagaille de l'amateurisme? Nous avons besoin, entre autres choses, de savants qui parlent peu et travaillent beaucoup, pour placer, comme on dit chez nous, les Canavens sur la mappe".

Quand donc aurons-nous les "rayons de Tremblay", le "théorème de Lajeunesse", la "théorie de Lefebvre" et la "loi de Bergeron"? Pour le moment nous ne sommes que les frelons de la ruche! Que dis-je? Un frelon, parfois, engendre! Nous sommes les parasites de la maison de la science."

Dansereau, tout en m'écoulant, regardait sur le mur des sillex taillés et une Gentiane du Saint-Laurent, voisinant avec l'étonnante figure du Christ de Léonard, et l'étrange figure du Pharaon Akhanaton, — ce jeune rêveur qui en huit ans bouleversa la face de l'Égypte millénaire.

Dansereau prit une tasse de café, ramassa son trench-coat, et partit. Il nous revient aujourd'hui mûri, ayant étudié, et vu le monde qui travaille. Il a parcouru l'Europe savante, respiré l'atmosphère des laboratoires et des Instituts où s'abrite la noblesse de la recherche désintéressée. Il nous arrive outillé, armé pour prendre sa place modeste, dans la petite phalange des hommes de science authentiques. Sa thèse est la preuve.

Une monographie du genre *Cistus* n'est pas, on l'imagine, un livre très rigolo. Les hommes de science, s'ils en lisent parfois, ne font pas de livres rigolos. Ils écrivent le plus souvent pour la demi-douzaine de personnes qui ont exploré le même coin de la connaissance. Ils ne s'attendent pas à être lus, ils ne s'offensent pas de ne pas l'être. Mais ils savent que lorsque à peu près tous les romans du jour se seront évaporés dans l'oubli, leur modeste travail sera encore lu dans les *pages de gloire*, dans l'ombre des bibliothèques tranquilles, — où, à chaque quart de siècle peut-être, un spécialiste chenu, ou une fraîche étudiante viendront secouer la poussière de la tranchette et en lire deux lignes après avoir consulté la table des matières! Et cela suffit à leurs ambitions d'immortalité.

Dansereau a eu entre autres maîtres, en Europe, Hochreutner et Chodat à Genève, et Simonet à Antibes. C'est ce dernier surtout qui attirera son attention sur le problème des hybrides de *Cistus* et l'initia à la recherche cytologique.

Le genre *Cistus*, très homogène morphologiquement, est presque exclusivement méditerranéen, le maximum de concentration se trouvant au Maroc. Les *Cistus* habitent

les garrigues, les sous-bois clairs de Pins, les bords des routes et autres lieux découverts et secs. Ils sont très grégaire et on ne les trouve guère isolément.

Mais si le genre est nettement tranché, il n'en est pas de même des espèces qui présentent d'innombrables formes de transition, lesquelles formes sont pour un grand nombre probablement des hybrides. Aussi, bien que la plupart des espèces fussent déjà connues des préliminaires même, et que de nombreux botanistes contemporains aient abordé leur étude, le genre restait un sujet de recherche capable de tenter un taxonomiste.

Dansereau a donc entrepris l'étude des 17 espèces et des 50 hybrides connus entre ces espèces. Son traité systématique pousse à fond l'étude des formes mineures: variétés et formes, et de leur synonymie. Chaque espèce est caractérisée au point de vue variétal, hybride et écologique. Les hybrides ne sont indiqués que sommairement, car ils feront l'objet d'un autre travail.

L'extrême complexité de ce traité ne fait que refléter les complications biologiques du groupe tout entier.

Les deux schémas qui veulent établir l'affinité des espèces entre elles et la phylogénie du groupe tout entier sont extrêmement ingénieux. Évidemment, tous ces enchevêtrements phylogéniques sont dangereusement hypothétiques, et ceux de Dansereau n'échappent pas à la règle générale. La science biologique avance par bonds, souvent à la suite de dévotions, d'hypothèses, "prières adressées à l'inconnu". Soyons reconnaissants aux biologistes de ne jamais se décourager de construire et de détruire les hypothèses, car de ce jeu, apparemment stérile, il reste toujours quelque chose! Dans le domaine phylogénique, nos observations ne sont que des coupes horizontales dans la colonne du temps, et nous n'avons guère de moyen de reconstituer sûrement les régions situées au-dessus et au-dessous.

La "Monographie du genre *Cistus*" est donc une bonne pièce de botanique systématique. Le langage général même de ce travail monographique lui donne une place dans toutes les bibliothèques botaniques du monde.

Fr. MARIE-VICTORIN

Le 44e catalogue Ducharme

La Librairie Ducharme vient de faire paraître son 44ème catalogue. M. Ducharme ne publie pas ses catalogues à l'aveugle. Il les publie selon les circonstances, quand il vient d'entrer en possession de fonds de bibliothèques particulières ou quand il a en mains un certain nombre de livres rares et recherchés.

Le 44ème catalogue se compose de 36 pages de texte serré et d'une nomenclature de plus de mille ouvrages. Cette longue liste ne représente que le 250ème du total des livres, revues et brochures ayant trait au Canada emmagasinés dans les trois ou quatre étages de la librairie du boulevard Saint-Laurent.

Le propriétaire de cette maison n'est pas un marchand de *Canada*, c'est aussi un bibliophile averti, un historien renseigné. Qui le consulte peut s'attendre à de nombreuses et de précieuses indications.

Dans le catalogue, les auteurs modernes coudoient les auteurs plus anciens. Des Groulx, des Paquet, des Bourassa voisinent des Rameau de Saint-Père, des Bibaud, des Margry, des Bosworth, des Bouche. On remarque des ouvrages comme les suivants: *Canada and its Provinces*, les *Cahiers des Dix*, des publications des sociétés historiques: *mascoûtaine*, *saguenéenne*, *trifluvienne*, etc. Bref, ce catalogue retiendra votre intérêt par la seule variété de son contenu et par la qualité des ouvrages annoncés.

A. A.

"Les Canadiens français et le Nouvel-Ontario"

par le Dr Raoul HURTUBISE, M.P.

Grouppés dans le Québec, nous connaissons assez bien le territoire que nous occupons et les forces dont nous disposons.

Mais nous effectuons en dehors de cette province, les flots français qu'ils forment au milieu de la majorité anglo-saxonne, les institutions qu'ils ont établies, les luttes qu'ils doivent soutenir, les victoires que leur ténacité remporte, ce sont là pour la plupart d'entre nous choses inconnues.

Aussi est-il utile que des représentants autorisés de ces groupes nous exposent leur situation et rendent ainsi la sympathie que nous leur devons plus éclairée et plus active. C'est ce que vient de faire un de nos compatriotes les plus éminents du Nouvel-Ontario, le Dr Raoul Hurtubise, médecin de Sudbury et député fédéral du Nipissing.

Son intéressant étude est ramassée en seize pages, pleines de faits et d'observations. L'œuvre des Tracts en a fait une élégante plaquette qui se vend 10 sous l'exemplaire au Devoir.

L'Espagne au sortir de la guerre

PAR LE R. P. LEDIT, S.J.

On ne saurait apporter sur l'Espagne nouvelle, telle qu'elle est sortie de la guerre, trop de témoignages. La passion, en effet, n'a pas désarmé et les ennemis du nouveau régime n'épargnent rien pour le représenter sous les plus fausses couleurs. Le témoignage du P. Ledit est de première valeur, car ce religieux a voulu se rendre compte par lui-même de la transformation subie; toutes les facilités lui ont été accordées, et il était apte à en profiter, car un séjour de plusieurs années en Espagne, il y a quinze ans, lui avait donné une connaissance approfondie de la langue et des mœurs espagnoles, connaissance qui devait lui être des plus utiles pour la poursuite de son enquête.

On lira donc avec intérêt et profit ce récit d'un témoin impartial qui jette une vive lumière sur l'Espagne nouvelle. L'École Sociale Populaire le publie dans sa brochure d'octobre. 15 sous l'exemplaire, au Service de Librairie du Devoir.

La "Vie Intellectuelle"

La *Vie Intellectuelle* et la *Revue des Jeunes*, dont la mobilisation française avait interrompu momentanément la publication, reprennent leur publication. Elles paraîtront, nous le tenons, à partir de ce mois, en un fascicule unique où l'on retrouvera les rubriques habituelles de la *Vie Intellectuelle*: questions religieuses, questions sociales et politiques, lettres et arts, philosophie et sciences, histoire, questions missionnaires et coloniales. La *Revue des Jeunes* y joindra son apport, et l'on retrouvera dans une section spéciale: Jeunes, les chroniques des mouvements de jeunes en France et à l'étranger, et des "époquages".

Au sommaire du No du 25 octobre: brûlante évocation, par le P. Boisselot, du devoir prophétique jadis exercé en Israël et qui reste en ces jours de crise celui de l'Église: *Silence de Dieu?* méditations, extraits d'un carnet de route, *Jérusalem ma patrie*, du P. Carrière; analyse pénétrante, par Paul Vignaux, des "dynamismes" nazi et communiste: *Ce qui est en cause*; émouvants messages, l'un de Jacques Maritain à des amis d'Amérique, *L'Europe ne périra pas*, l'autre d'un exilé technique à Georges Bernanos, à propos de "Nous autres Français"; précieuses inédites apportées par Pierre Péguy sur la *Route de Pégu* vers le Christ; hommage à Charles de Bos, par Christian Ducasse; enfin, introduites par quelques lignes du P. Forestier, études sur l'*Actualité du Soutisme* (M. de Pailletier) et sur la *J.O.C. dans la guerre* (O.M.), suivies d'un document sur la *Jeunesse romaine*.

La *Vie Intellectuelle-Revue des Jeunes*, 29 boulevard de Tour-Mau-bourg, Paris 70; abonnement pour un an: 50 fr., partant d'octobre, janvier, avril ou juillet.

"Histoire de la musique, de l'antiquité à nos jours"

PAR L'ABBÉ A. DESROSIERES

Comprend l'histoire des musiciens, de nos artistes canadiens-français, un lexique des principaux termes de musique, une liste alphabétique de plus de 450 auteurs.

En vente au Devoir: 50 sous franco.

A la Léproserie de Muo

En même temps que le Père Honoré, sept malades indigènes furent aussi déclarés guéris, et permission leur fut donnée de retourner dans leurs villages. Quelle joie pour ces braves gens d'être enfin rendus à l'affection des leurs. C'est le cœur débordant de reconnaissance qu'ils prient Dieu de bénir et de récompenser les bienfaiteurs dont la générosité a rendu possible l'établissement de notre léproserie de Muo. Notre seul regret c'est de ne pouvoir, faute de ressources suffisantes, héberger un plus grand nombre de ces malheureux.

En même temps que le Père Honoré, sept malades indigènes furent aussi déclarés guéris, et permission leur fut donnée de retourner dans leurs villages. Quelle joie pour ces braves gens d'être enfin rendus à l'affection des leurs. C'est le cœur débordant de reconnaissance qu'ils prient Dieu de bénir et de récompenser les bienfaiteurs dont la générosité a rendu possible l'établissement de notre léproserie de Muo. Notre seul regret c'est de ne pouvoir, faute de ressources suffisantes, héberger un plus grand nombre de ces malheureux.

En même temps que le Père Honoré, sept malades indigènes furent aussi déclarés guéris, et permission leur fut donnée de retourner dans leurs villages. Quelle joie pour ces braves gens d'être enfin rendus à l'affection des leurs. C'est le cœur débordant de reconnaissance qu'ils prient Dieu de bénir et de récompenser les bienfaiteurs dont la générosité a rendu possible l'établissement de notre léproserie de Muo. Notre seul regret c'est de ne pouvoir, faute de ressources suffisantes, héberger un plus grand nombre de ces malheureux.

En même temps que le Père Honoré, sept malades indigènes furent aussi déclarés guéris, et permission leur fut donnée de retourner dans leurs villages. Quelle joie pour ces braves gens d'être enfin rendus à l'affection des leurs. C'est le cœur débordant de reconnaissance qu'ils prient Dieu de bénir et de récompenser les bienfaiteurs dont la générosité a rendu possible l'établissement de notre léproserie de Muo. Notre seul regret c'est de ne pouvoir, faute de ressources suffisantes, héberger un plus grand nombre de ces malheureux.

En même temps que le Père Honoré, sept malades indigènes furent aussi déclarés guéris, et permission leur fut donnée de retourner dans leurs villages. Quelle joie pour ces braves gens d'être enfin rendus à l'affection des leurs. C'est le cœur débordant de reconnaissance qu'ils prient Dieu de bénir et de récompenser les bienfaiteurs dont la générosité a rendu possible l'établissement de notre léproserie de Muo. Notre seul regret c'est de ne pouvoir, faute de ressources suffisantes, héberger un plus grand nombre de ces malheureux.

En même temps que le Père Honoré, sept malades indigènes furent aussi déclarés guéris, et permission leur fut donnée de retourner dans leurs villages. Quelle joie pour ces braves gens d'être enfin rendus à l'affection des leurs. C'est le cœur débordant de reconnaissance qu'ils prient Dieu de bénir et de récompenser les bienfaiteurs dont la générosité a rendu possible l'établissement de notre léproserie de Muo. Notre seul regret c'est de ne pouvoir, faute de ressources suffisantes, héberger un plus grand nombre de ces malheureux.

En même temps que le Père Honoré, sept malades indigènes furent aussi déclarés guéris, et permission leur fut donnée de retourner dans leurs villages. Quelle joie pour ces braves gens d'être enfin rendus à l'affection des leurs. C'est le cœur débordant de reconnaissance qu'ils prient Dieu de bénir et de récompenser les bienfaiteurs dont la générosité a rendu possible l'établissement de notre léproserie de Muo. Notre seul regret c'est de ne pouvoir, faute de ressources suffisantes, héberger un plus grand nombre de ces malheureux.

En même temps que le Père Honoré, sept malades indigènes furent aussi déclarés guéris, et permission leur fut donnée de retourner dans leurs villages. Quelle joie pour ces braves gens d'être enfin rendus à l'affection des leurs. C'est le cœur débordant de reconnaissance qu'ils prient Dieu de bénir et de récompenser les bienfaiteurs dont la générosité a rendu possible l'établissement de notre léproserie de Muo. Notre seul regret c'est de ne pouvoir, faute de ressources suffisantes, héberger un plus grand nombre de ces malheureux.

En même temps que le Père Honoré, sept malades indigènes furent aussi déclarés guéris, et permission leur fut donnée de retourner dans leurs villages. Quelle joie pour ces braves gens d'être enfin rendus à l'affection des leurs. C'est le cœur débordant de reconnaissance qu'ils prient Dieu de bénir et de récompenser les bienfaiteurs dont la générosité a rendu possible l'établissement de notre léproserie de Muo. Notre seul regret c'est de ne pouvoir, faute de ressources suffisantes, héberger un plus grand nombre de ces malheureux.

En même temps que le Père Honoré, sept malades indigènes furent aussi déclarés guéris, et permission leur fut donnée de retourner dans leurs villages. Quelle joie pour ces braves gens d'être enfin rendus à l'affection des leurs. C'est le cœur débordant de reconnaissance qu'ils prient Dieu de bénir et de récompenser les bienfaiteurs dont la générosité a rendu possible l'établissement de notre léproserie de Muo. Notre seul regret c'est de ne pouvoir, faute de ressources suffisantes, héberger un plus grand nombre de ces malheureux.

En même temps que le Père Honoré, sept malades indigènes furent aussi déclarés guéris, et permission leur fut donnée de retourner dans leurs villages. Quelle joie pour ces braves gens d'être enfin rendus à l'affection des leurs. C'est le cœur débordant de reconnaissance qu'ils prient Dieu de bénir et de récompenser les bienfaiteurs dont la générosité a rendu possible l'établissement de notre léproserie de Muo. Notre seul regret c'est de ne pouvoir, faute de ressources suffisantes, héberger un plus grand nombre de ces malheureux.

En même temps que le Père Honoré, sept malades indigènes furent aussi déclarés guéris, et permission leur fut donnée de retourner dans leurs villages. Quelle joie pour ces braves gens d'être enfin rendus à l'affection des leurs. C'est le cœur débordant de reconnaissance qu'ils prient Dieu de bénir et de récompenser les bienfaiteurs dont la générosité a rendu possible l'établissement de notre léproserie de Muo. Notre seul regret c'est de ne pouvoir, faute de ressources suffisantes, héberger un plus grand nombre de ces malheureux.

En même temps que le Père Honoré, sept malades indigènes furent aussi déclarés guéris, et permission leur fut donnée de retourner dans leurs villages. Quelle joie pour ces braves gens d'être enfin rendus à l'affection des leurs. C'est le cœur débordant de reconnaissance qu'ils prient Dieu de bénir et de récompenser les bienfaiteurs dont la générosité a rendu possible l'établissement de notre léproserie de Muo. Notre seul regret c'est de ne pouvoir, faute de ressources suffisantes, héberger un plus grand nombre de ces malheureux.

Le château de Callière à Montréal

Le lecteur s'étonnera peut-être d'apercevoir que nous mettons en titre et dans le corps de cet article le mot "Callière sans ?". Nous avons adopté cette orthographe non pas pour imiter tels de nos historiens plutôt que tels autres, mais parce que, dans les actes conservés dans les archives de Montréal, c'est ainsi que signalait le personnage dont nous allons dire un mot.

* * *

Louis-Hector de Callière, l'homme qui aurait pu "faire la conquête de New-York et doter la Nouvelle-France d'un des plus beaux ports de l'Amérique", le valeureux successeur de Frontenac, le plus brillant des gouverneurs de Montréal, est le premier qui ait eu l'idée d'avoir une "maison à lui" dans la région qu'il administrait.

L'on sait où fut cette demeure, connue pendant plus d'un siècle sous le nom de *château de Callière*.

Mais sur la date de son érection et sur ses dimensions, sur les diverses dépendances qui l'entouraient, il est encore difficile de se prononcer avec certitude. Jusqu'à présent nous n'avons relevé que ce qui suit:

En 1684, lorsqu'il fut nommé gouverneur, M. de Callière se logea d'abord, côté ouest de la rue Saint-Joseph (maintenant Saint-Sulpice), dans une des maisons appartenant aux familles Le Moine. L'emplacement en est indiqué dans le plan de Ville-Marie daté de 1685. Trois ans plus tard, le 2 juillet 1688, M. l'abbé Dollier de Casson cédait à M. de Callière un lopin de terre de quinze arpents et demi à l'endroit indiqué sur le plan.

Évidemment, le haut fonctionnaire projetait de se mettre dans ses meubles. Mais avait-il la pécune nécessaire? On peut en douter ainsi qu'il le verra.

L'estimable érudit, Jacques Viger, pionnier de la petite histoire montréalaise, a avancé, avec circonspection: "C'est donc à compter de 1688 que M. de Callière dut commencer à bâtir la maison de pierre et de brique, laquelle M. de Callière et le tiers tiers du séminaire donnèrent le nom de *château de Callière*, et dont nous avons vu les ruines en notre jeunesse".

Des documents que Jacques Viger n'avait pu consulter reportent la date de la construction du château beaucoup plus loin, rendant même les chercheurs perplexes.

Ainsi, dans l'acte de la succession de Jacques Le Moine de Sainte-Hélène, dressé par Basset le 16 mars 1691, on lit: "Une maison de pierre, rue Saint-Joseph, une boulangerie de pierre, cour et jardin clos, et arbres fruitiers... où demeure à présent M. le Gouverneur".

Donc, pas de château en 1691.

Le 23 août 1695, M. de Mury, procureur de M. et Mme de Monie, loue pour six ans, au Roy, représenté par M. de Champlain, "une maison sur la rue Saint-Joseph, consistant en une cuisine, trois chambres et un cabinet, une boulangerie, une écurie, caves, grenier, cours et jardins, le tout clos de pieux... pour servir de magasins et de boulangerie durant ledit temps".

Se rappeler que dame de Monie était veuve de Jacques Le Moine de Sainte-Hélène et que l'immeuble provenait de ce premier mari.

La maison bâtie était-elle celle précédemment habitée par M. de Callière ou simplement une voisine d'icelle?

Autre chose:

Le 10 novembre 1695, M. de Frontenac et M. de Champlain envoient en France une lettre dans laquelle il est dit que "le sieur de Callière, gouverneur de Montréal, et le sieur de Ramezay, gouverneur des Trois-Rivières, représentent qu'ils n'ont aucun logement (four par le roi) dans les villes de leur gouvernement et qu'ils ont été obligés de louer à leurs dépens, ce qui n'est en aucune ville du royaume... ils se trouvent donc obligés de supplier Monseigneur (le ministre) de vouloir faire un fond pour cela ou d'ordonner qu'il soit pourvu".

Serait-ce vers 1696 qu'on fit droit à la demande du gouverneur de Callière, puisque M. de Callière écrivait, en 1697: "La place où fut dressé le saint autel et dit la première messe (1642) a servi depuis à bâtir la maison du fort de Monsieur de Maisonneuve, si renommée et qui a subsisté jusqu'en l'année 82 ou 83... qu'on achève de la démolir... et qu'il est présent la maison de Monsieur de Callière notre gouverneur d'aujourd'hui".

En obtenant le poste envié de gouverneur général de la Nouvelle-France (1699), M. de Callière s'obligeait à demeurer à Québec, mais il lui fallait, de temps à autre, séjourner à Montréal. Conserva-t-il son château tout neuf? Le cédait-il à son successeur, M. de Vaudreuil?

Non pas. Ce dernier, le 23 avril

1700, loua la maison de Daniel de Grevolont, sieur du Lhut, rue Saint-Paul.

Quel opulent personnage allait donc habiter le château dit de Callière? Ici, le problème se complique.

Fils de général, M. de Callière fut un militaire brave, imaginatif et actif, dont tous les historiens, ont fait honorable mention: il aimait l'apparat, l'aisance, la bonne chère et la société. Pour gérer ses affaires et recevoir avec agrément, il eut trois hommes particulièrement dévoués et fidèles. L'un d'eux portait le nom sonore de Dominique Bourbonne de Beaufort et l'exerçait l'efficace profession de maître d'hôtel.

Par une transaction, dont nous n'avons pu trouver trace, mais que le lecteur s'expliquera, ce M. de Beaufort devint subitement propriétaire à Montréal d'une "Maison composée de plusieurs bâtiments avec caves, cours, jardins et autres lieux" et il loua le tout, pour trois ans, à Sa Majesté le Roi, représenté par M. le chevalier de Callière, gouverneur et lieutenant général en ce pays, aussi par M. Bochart de Champigny, lieutenant. L'immeuble loué devant servir de logement à M. le Gouverneur, ses officiers et domestiques.

Le loyer annuel de 300 livres, monnaies de France, devait être "payé sur les fonds du Roi". Ce bail "historique" fut signé le 7 septembre 1700, en plus du locataire, par M. de Callière "en son hôtel", par un seul témoin, le notaire arriviste Pierre Raimbault, puis contresigné par le notaire Adhemar, très honore sans doute de pouvoir ajouter à son gref-fe un si beau contrat.

L'excellent M. de Callière mourut à Québec, le 26 mai 1703. La veille, il avait dicté son testament au notaire Chambalon. Comme il était célibataire, il instituait son frère légitime universel de ses biens-fonds, puis accordait toute sa garde-robe et la petite vaisselle d'argent au sieur de Beaufort, son secrétaire, au sieur Beaufort, son maître d'hôtel, et au sieur Gillet, son valet de chambre, "pour les bons et agréables services qu'ils lui ont rendus journellement".

François de Callières, diplomate, secrétaire du cabinet de Sa Majesté, membre de l'Académie française, domicilié à Paris, l'unique héritier du gouverneur, chargea Jean Petit, trésorier de la marine à Québec, d'administrer les biens d'icelui. Ce lui-ci, à son tour, nomma l'aide-major, Denis d'Estienne de Clérin, son procureur, à Montréal, pour disposer d'un immeuble ayant appartenu au chevalier Louis-Hector et qui consistait en "une maison, avec cour, jardin et bâtiments" sis à la pointe de la petite rivière.

De 1703 à 1706, n'ayant pas relevé de document indiquant qu'il habitait l'immeuble du district disparu, nous risquons une hypothèse, faute de mieux.

Claude de Ramezay prit charge du gouvernement de Montréal au mois de mai 1703 et fut commissionné au mois de mai 1704. Il vint demeurer quelque part, en son poste, avec sa famille. À la fin de novembre 1704 il convia à un souper de gala, d'abord "les hommes et les femmes mariées", puis, quelques jours plus tard, les jeunes gens et les jeunes filles". Or, comme M. de Ramezay n'avait pas encore de château, pour quoi ne se serait-il pas installé temporairement dans celui de son défunt ami?

Avec l'an 1706, le maître traiteur Darcher dit Bourguignon prend possession du château. Au mois d'avril 1707, il est remplacé par Pierre Cardinal, maître boucher, qui en sous-loue une partie.

L'héritier, François de Callières, étant décédé en 1717, le trésorier Jean Petit acquit l'immeuble et il en fit faire l'inventaire en 1718 par M. Migeon de la Gauchetière, puis en 1719 par le notaire LePailleur. À ces dates on situe la propriété à la pointe du fort.

Sous le régime anglais, l'endroit est morcelé, on y construit des quais et la vieille maison sert d'entrepôt, pour "tombe en ruines".

Si la grande demeure eût été érigée en un autre quartier, aurait-elle bravé davantage l'outrage des ans? E.-Z. MASSICOTTE

Le film français

Un comité supérieur de production

Paris, 18 (P. C. Havas). — Pour favoriser la reprise du cinéma français et assurer son développement dans des conditions rationnelles, adaptées aux circonstances, un comité supérieur de production vient d'être créé, ayant pour charge de coordonner les initiatives et de leur permettre des réalisations exemptes d'écarts.

Ce comité, qui montre assez que le gouvernement ne veut point négliger l'importance du cinéma dans la vie nationale et les rapports internationaux, dépasse largement le cadre des mesures strictement privées qui avaient été antérieurement tentées dans un sens analogue mais qui, faute de liaison et de soutien, n'avaient pu pratiquement aboutir.

Il s'agit cette fois enfin d'un organisme officiel appelé à recevoir une sorte de pleins pouvoirs et non plus en faveur de telle ou telle production isolée, mais au mieux de la production nationale tout entière. Parmi les membres désignés pour en faire partie on trouve en effet: des représentants des quatre ministères, MM. Huisman (Éducation nationale), de Sylva (Commerce), H. Boissard (Finances), Henri Clerc (Commissariat de l'économie nationale), ainsi qu'Yves Chataignat du Commissariat à l'information, et des spécialistes comme de Camoy et Braun Larrieu, sans parler de nombreuses personnalités techniques ou artistiques (le violoniste Jacques Thibaud, par exemple).

Ainsi constitué, ce comité, à la fois centralisateur et répartiteur, aura pour principale mission de contrôler financièrement la future production française. Il examinera de près les multiples problèmes posés par l'état de guerre et sera habilité à consentir des avances sur les films terminés, dont l'exploitation normale n'a pu être encore commencée. Suivant chaque cas particulier, il pourra en outre s'associer à l'achèvement des films en cours et à la mise en chantier de nouveaux films à venir.

À cet égard, il n'est pas inutile de souligner que le comité supérieur de la production cinématographique ne signifie nullement un monopole. Les pouvoirs publics savent que la force du cinéma français réside dans sa liberté. Cette liberté, ils n'ont aucun degré l'intention de l'entraver. Tout producteur indépendant, tout metteur en scène qui a fait ses preuves n'a rien à redouter d'une économie dirigée qui vise l'ensemble et non point l'individu. Ceux qui donnent toutes garanties, pourront assurer eux-mêmes le financement de leurs propres films.

En vente à la Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué., au prix de \$1.00 franco.

En vente à la Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué., au prix de \$1.00 franco.

En vente à la Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué., au prix de \$1.00 franco.

En vente à la Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué., au prix de \$1.00 franco.

En vente à la Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué., au prix de \$1.00 franco.

En vente à la Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué., au prix de \$1.00 franco.

En vente à la Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué., au prix de \$1.00 franco.

En vente à la Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué., au prix de \$1.00 franco.

En vente à la Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué., au prix de \$1.00 franco.

En vente à la Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué., au prix de \$1.00 franco.

En vente à la Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué., au prix de \$1.00 franco.

En vente à la Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué., au prix de \$1.00 franco.

En vente à la Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué., au prix de \$1.00 franco.

En vente à la Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué., au prix de \$1.00 franco.

En vente à la Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué., au prix de \$1.00 franco.

En vente à la Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué., au prix de \$1.00 franco.

En vente à la Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué., au prix de \$1.00 franco.

En vente à la Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué., au prix de \$1.00 franco.

En vente à la Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué., au prix de \$1.00 franco.

Le Canada et la guerre

L'aviation canadienne

Le contribution du corps d'aviation à la défense du pays
— La mobilisation de ses escadrilles — Recrutement

Texte d'un porte-parole du ministère de la Défense

Ottawa, 15 (DNC) — Texte français de la quatrième causerie radio-phonique du ministère de la Défense nationale. Cette causerie traite spécialement de l'aviation canadienne.

Par ordre du ministre de la Défense nationale, je vous présente, ce soir, la quatrième causerie hebdomadaire traitant des forces armées du Canada. Au cours de cette causerie, je m'efforcerai de vous tracer le tableau détaillé du corps d'aviation royal canadien, de sa contribution à la défense du pays et de la mobilisation de ses escadrilles, en même temps qu'un aperçu de son recrutement.

Le corps d'aviation royal canadien est le plus jeune de nos services de défense et de combat. En ce moment, il protège nos côtes de l'Atlantique et du Pacifique, avec le concours actif de la marine et de l'artillerie canadiennes; il entretient aussi une surveillance constante des voies maritimes du Canada et des voies avoisinantes qui ont une importance vitale pour les alliés dans la lutte actuelle. Nuit et jour, des opérations sont conduites des bases aériennes et des aérodromes dans les Provinces Maritimes et en Colombie britannique.

Pendant que les destroyers sillonnent la mer et que les batteries de côte se tiennent aux aguets pour repousser toute attaque de la part de bâtiments ennemis, d'autres yeux sont là-haut qui veillent. Les hydravions et les avions terrestres ayant un champ de vision beaucoup plus vaste que les navires de surface et les postes de tir d'artillerie, ils peuvent reconnaître les abords d'un port plus fréquemment et sur une plus grande étendue que ne le peuvent les autres.

Bien entendu, le brouillard sert parfois à masquer ces abords, mais le corps d'aviation se charge aussi de surveiller une zone qui s'étend à des centaines de milles au large, de sorte qu'il découvrirait tout marauder.

De même qu'à bord des vaisseaux de surface, les appareils radio-télégraphiques des avions demeurent silencieux pendant les envolées, si bien qu'il est impossible à un bâtiment ennemi d'être averti de l'approche ou de la position d'un appareil aérien. Toutefois la radiotélégraphie est une aide infiniment précieuse pour les avions terrestres qui manoeuvrent au large de nos côtes canadiennes de l'Atlantique et du Pacifique, bien

que les communications avec les navires marchands soient effectivement assurées par des signaux lumineux. Si jamais la présence d'un vaisseau quelconque éveillait les soupçons d'un observateur aérien, un destroyer pourrait être dépêché sur les lieux et le navire, arraisonné. D'autre part, les avions militaires portent des bombes qui peuvent causer de gros dégâts à n'importe quel sous-marin ou vaisseau de surface.

En dépit de la longueur des côtes du Canada et de l'aviation militaire ont conjointement la charge, les Canadiens peuvent être sûrs que leurs foyers sont bien protégés. Outre la surveillance des côtes de l'Atlantique et du Pacifique, avec le concours actif de la marine et de l'artillerie canadiennes; il entretient aussi une surveillance constante des voies maritimes du Canada et des voies avoisinantes qui ont une importance vitale pour les alliés dans la lutte actuelle. Nuit et jour, des opérations sont conduites des bases aériennes et des aérodromes dans les Provinces Maritimes et en Colombie britannique.

Même l'arrivée de l'hiver et la clôture de la navigation sur le St-Laurent ne feront pas cesser les voyages aériens.

Une grande partie des opérations aériennes dans les Provinces maritimes est effectuée par des escadrilles de bombardiers terrestres de reconnaissance bimoteurs, qui, grâce à leur vitesse et leur rendement, peuvent parcourir une plus grande étendue que n'en sont capables les hydravions à coque ou à flotteurs. En outre, cela assure une plus grande mobilité, car les atterrissages de nuit peuvent s'effectuer plus facilement et dans des conditions climatiques plus rigoureuses. Ils éliminent aussi tout danger de dégâts que la glace pourrait causer aux hydravions ou que la poussière d'eau, en congelant, pourrait causer à la surface de l'appareil. Les avions terrestres peuvent donc prendre leur vol à n'importe quel moment et accomplir toutes les missions qu'on peut leur confier.

Le grand modèle d'hydravion à coque, dont le Corps d'aviation

royal canadien possède un certain nombre d'appareils, tient très bien la mer et peut naviguer sur une grande distance de sa base. L'équipage, qui est de sept hommes, peut amarrer et vivre à bord jusqu'à ce qu'il ait besoin de reprendre son envol.

Outre leur service de patrouilles, les bombardiers de reconnaissance, qu'il s'agisse d'hydravions ou d'avions terrestres, aident la marine en protégeant les convois.

La voie maritime du Grand Cercle, qui part du sud de la Nouvelle-Écosse, passe à quelque cent milles seulement de cette province et on a jugé bon de protéger autant que possible tous les navires de passage et de marchandises à destination de la Grande-Bretagne. Ce soin incombe au Corps d'aviation royal canadien.

Si j'ai mentionné tout d'abord le littoral de l'Atlantique, c'est que les voies maritimes qui le relient aux îles britanniques peuvent être considérées plus vulnérables que celles du Pacifique. Ainsi, le mardi dernier le porte-parole de la Marine royale canadienne, cette dernière a ses deux bases navales à Halifax, N.-É., et à Esquimaux, C.-B. Comme il convient d'assurer une liaison étroite entre la Marine et l'Aviation militaire, cette dernière a établi ses bases principales à Dartmouth et Patricia Bay, qui sont respectivement à quelques milles de Halifax et d'Esquimaux. Des stations de la côte du Pacifique, il est possible de protéger les abords de Victoria et de Vancouver.

Le Corps d'aviation royal canadien a établi des bases avancées à certains points stratégiques de la terre ferme, de l'île de Vancouver et de l'archipel de la Reine Charlotte, d'où l'on peut surveiller exactement les eaux du littoral et les abords de Prince-Rupert. En raison du climat tempéré de la Colombie britannique, les services de surveillance au large des côtes de cette province se font presque exclusivement d'un bout à l'autre avec des hydravions à coque et à flotteurs.

L'artillerie de côte sur le littoral de l'Atlantique et le littoral du Pacifique, a pour la seconde, les services d'escadrilles de liaison d'artillerie côtière, qui sont placées sous la direction du commandant de tir de la batterie intéressée et se tiennent en communication étroite avec lui. Ainsi qu'on l'a indiqué dans la première de ces causeries hebdomadaires, la justesse du tir est observée et signalée à la batterie, afin que celle-ci puisse régler son tir en conséquence.

Les escadrilles de combat qui comptent de rapides avions monoplaces, aux ailes puissamment armées, sont de service dans les provinces maritimes, comme moyen de protection contre toute attaque aérienne.

Rapidité

Voilà qui est dit pour ce qui a trait aux mesures de protection actuellement dévolues au Corps d'aviation royal canadien et à la façon dont celui-ci s'en acquitte. Quelques mots maintenant au sujet de la rapidité avec laquelle les services de défense des côtes canadiennes ont été renforcés même avant que la Grande-Bretagne et le Canada eussent déclaré la guerre.

Quarante-huit heures après avoir reçu l'ordre des avertissements de placement projeté, des avions venant d'Ottawa et de Trenton, Ont., et de Calgary, Alta., étaient déjà en route pour les Provinces maritimes. Dans l'après-midi du 25 août, des ordres étaient adressés par le quartier général, à Ottawa, à l'officier commandant à Trenton et, sept heures plus tard, hommes et appareils étaient prêts. Partis le lendemain matin, ils atteignirent la Nouvelle-Écosse, leur lieu de destination, le même après-midi, c'est-à-dire exactement 48 heures après avoir reçu l'avertissement.

Des avions de photographie furent aussi préparés pour des vols militaires et envoyés de la capitale. A la place des chambres aérophotométriques furent installés des viseurs de bombardement et les appareils furent munis des dispositifs nécessaires pour le transport d'engins mortels. De Calgary, le déplacement vers l'Est fut entrepris avec autant de rapidité et, en même temps que des renforts à destination des stations de l'Atlantique et des rives de l'Outaouais, d'autres partaient des contreforts des Rocheuses.

La prévoyance dont firent preuve les Canadiens qui, il y a quelque douze ans, projetèrent la mise en oeuvre d'une ligne aérienne transcanadienne a eu d'heureux effets pour notre pays à l'approche des hostilités. Ils avaient compris que la création d'une pareille artère aurait une importance considérable pour la défense du Canada, en cas de danger. Ils avaient prévu la possibilité de transporter très rapidement le personnel et le matériel d'une partie à l'autre du pays. Et, c'est ce qui a été fait dans la crise actuelle.

La crise économique dont le Canada, en même temps que d'autres pays, souffrit en 1932, exigea la création de camps de chômage; or, ceux qui travaillèrent là à l'établis-

sement des aérodromes qui aujourd'hui sillonnent le pays d'un littoral à l'autre peuvent se réjouir de l'idée que leurs efforts ont contribué sensiblement à la sécurité actuelle du pays. Peut-être y a-t-il actuellement dans les rangs de l'aviation militaire canadienne des hommes qui ont participé à la construction des terrains d'atterrissage dont ils se servent. Ces aérodromes, dont certains ont été découverts à même la forêt vierge, et d'autres, établis sur l'emplacement de vastes marais, constituent la base du service aérien qu'exploitent aujourd'hui les Lignes aériennes transcanadiennes entre Vancouver et Moncton, service qui, en lui-même, est d'une utilité inappréciable en temps de guerre pour un pays aussi vaste que le Canada. Le Corps d'aviation royal canadien a lui-même aidé à l'établissement de cette route aérienne, particulièrement au début.

La région aérienne de l'Est et la région aérienne de l'Ouest, dont les quartiers généraux sont respectivement situés à Halifax et à Vancouver, sont chargées de la défense du Canada. La région d'instruction aérienne, dont le quartier général est à Toronto, s'acquitte des fonctions que son nom implique. Les stations de Trenton, entre Toronto et King's, et de Camp Borden, près de Barrie, ont sous leur autorité, les escadrilles de liaison d'armée et les escadrilles de liaison d'armée concentrées et instruites à la station aéronautique militaire d'Ottawa.

L'enrôlement

Depuis la mobilisation, au début de septembre, les demandes d'enrôlement dans le Corps n'ont pas manqué. Beaucoup de jeunes gens qui ont sollicité leur admission dans ses rangs ont été frappés par les perspectives d'aventure et de romanesque que ce service semblait leur offrir; celui-là même qui fit briller d'un si bel éclat des noms tels que ceux de Bishop, des Barker, des Collishaw, des MacLaren et de combien d'autres Canadiens qui se distinguèrent dans les airs au cours de la dernière guerre.

L'appel au civisme est aujourd'hui la note dominante qui attire nos jeunes gens sous les drapeaux et ceux qui choisissent l'aviation militaire comme arme comprennent que si l'on exige des postulants de hautes qualités physiques, c'est pour leur propre protection et pour celle de tous ceux avec qui ils peuvent être en protection et pour celle de tous ceux avec qui ils peuvent être en rapport. Même l'homme qui travaille à terre doit être apte et apprendre à exécuter sa tâche particulière d'une façon parfaite, car c'est du dépend le bon fonctionnement du mécanisme délicat qui constitue l'aviation moderne; qu'il s'agisse des commandes, du moteur ou des armes automatiques, il faut absolument que rien ne cloche.

On est également exigeant au point de vue de l'éducation, car seuls ceux qui possèdent les connaissances fondamentales nécessaires peuvent compter avec succès à l'entraînement. On ne peut en peu de temps des difficultés essentielles que comportent le vol, la navigation, la radiotélégraphie, les opérations d'armement, les moteurs aériens, l'ossature des appareils, la théorie du vol et les qualités d'aviateur. Les conditions sont les mêmes pour l'aviateur dont les fonctions consistent à entretenir les appareils en état de service. Il doit pouvoir observer rapidement le moindre défaut, même ceux que la vue ne peut pas percevoir. Il doit connaître son appareil encore mieux qu'un bon garçon d'écurie connaît son cheval que va monter son maître pour aller à la chasse. L'instruction qu'on acquiert dans les écoles techniques et professionnelles constitue un bon motif d'admission dans cette section de l'aviation militaire, qui est le coup plus nombreuses que ne l'est le service navigant. En réalité, on estime généralement qu'il faut dix hommes à terre pour en maintenir un seul dans les airs.

Beaucoup de Canadiens, qui maintenant répondent en si grand nombre à l'appel des recrues, se rendent compte que le fait d'avoir servi dans les armées de terre, de mer et de l'air de Sa Majesté les disposeront mieux à jouer un rôle important dans le développement futur du Canada, à l'issue du présent conflit. On aura sans aucun doute besoin de pilotes après la guerre, et même dans un pays aussi vaste que le nôtre, le nombre en sera limité. On aura encore plus besoin de techniciens ou de mécaniciens, c'est-à-dire de cette catégorie de citoyens à qui le corps d'aviation royal canadien offre aujourd'hui un si attrayant appel. Tout en servant son pays en temps de guerre, un homme pourra acquérir des connaissances spéciales pour des fins plus pacifiques. Pour prouver à quel point cette réalité est généralement bien comprise, qu'il suffise de citer l'enthousiasme dont font preuve les recrues actuelles à s'instruire et le désir qu'ils manifestent de suppléer à

cette instruction en se faisant inscrire pour les cours du soir aux écoles techniques ou autres maisons d'enseignement dont le programme convient le mieux à leurs besoins.

L'admission à tous les services du Corps d'aviation royal canadien s'effectue par l'intermédiaire des vingt bureaux de recrutement établis par ce Corps ici et là dans le pays. Les postulants qui semblent les plus aptes à remplir les postes vacants, au fur et à mesure qu'il y en a, sont avertis de leur choix. Si l'intéressé peut assumer les fonctions et les responsabilités d'un pilote, d'un observateur, ou d'un mitrailleur-aviateur, il reçoit alors l'ordre de se présenter à l'un des vingt-deux clubs d'avions légers pour y suivre un cours élémentaire.

Les communications par sans fil ont une si grande importance que tout jeune homme désireux de faire partie du personnel navigant de l'Aviation militaire canadienne serait bien avisé d'apprendre l'alphabet international morse et de pratiquer jusqu'à ce qu'il puisse envoyer et recevoir assez bien des messages dans cet alphabet. Tout postulant, qui possèdera des connaissances à cet égard, avancera plus rapidement que celui qui n'en a pas, car il pourra ainsi consacrer plus de temps à l'étude de beaucoup d'autres sujets qu'il lui faudra connaître avant d'entreprendre le cours intermédiaire.

Le Corps d'aviation royal canadien a fait des progrès considérables au point de vue des facilités d'instruction pour les aviateurs autres que ceux du service navigant; on vous en donnera les détails dans une causerie ultérieure. Des renseignements pourront probablement aussi être communiqués relativement au plan "imperial" d'instruction aéronautique supérieure, au fur et à mesure de sa réalisation. Qu'il suffise de dire pour l'instant que le Canada et ses routes commerciales adjacentes sont entièrement protégés et que l'entraînement d'un nombre additionnel d'aviateurs se poursuit rapidement.

La Société photographique

La Société photographique de Montréal vient de reprendre son activité pour l'année 1939-40. Les réunions ont lieu une fois le mois. Chaque membre y présente ses travaux, fait part de ses projets, de ses idées. Tous les amateurs sont conviés à se joindre à la Société. Il suffit de s'adresser à Raymond Lewis, 6665 Wisconsin.

La carrière épique du pionnier du Témiscamingue

Le Frère Joseph Moffet, O.M.I. (1852-1932)

(par le R. P. Eugène NADEAU, O.M.I.)

"On accuse parfois l'histoire d'embellir ses héros. Ceux-ci du moins ont-ils la bonne grâce de se venger en excellents princes. A profusion, sur leurs peintures symptomatiques, ils répandent le surplus de leur gloire. C'est ainsi, mon cher père, qu'il vous reviendra un lustre impérissable pour avoir écrit et signé la monographie dont le titre évangélique: "Un homme sortit pour semer..." résume à merveille la vie du pieux et vaillant frère Moffet, de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée."

Georges SIMARD, O.M.I.

Volume de plus de 200 pages, nombreuses illustrations. Au comptoir ou par la poste \$1.00 Service de Librairie du Devoir.

Institut Pie XI

Programme de la semaine prochaine

Lundi, le 20, à 4 h. 30 et 8 h., le cours de dogme sera donné par M. Yvon Charron, P.S.S., qui parlera du Sacrifice du Christ. A 5 h. 30 et à 9 heures, M. Paul-Emile Léger, P.S.S., donnera le cours de doctrine spirituelle ou de religion. Mercredi, le 21, à 4 heures 30, M. Roland Duhamel, P.S.S., donnera le cours de morale qui portera sur la conscience. A 5 h. 30 et à 9 h., le R. P. Adrien Malo, O.F.M., donnera le cours d'Écriture Sainte; ce cours est intitulé Le cadre de la vie de Jésus.

Jeudi, le 23, à 4 h. 30 et à 8 h., M. J.-B. Desrosiers, P.S.S., donnera le cours de doctrine sociale; il traitera comment on doit refuser le socialisme; à 5 h. 30 et à 9 h., le R. P. Adrien Malo, O.F.M., dans son cours d'Action catholique, expliquera l'organisme de l'Action catholique.

N. B.: Ces cours ont lieu au Collège du Mont-Saint-Louis, 244, rue Sherbrooke. Les dames et les messieurs y sont admis.

Les cours de l'Institut Pie XI sont publiés toutes les semaines sous le titre: "Nos Cours". On peut s'abonner à cette publication, moyennant \$2.50 par année, en s'adressant à l'Institut Pie XI, 2065 Sherbrooke ouest, Montréal. A tout nouvel abonné, on enverra les numéros parus jusqu'à date, à savoir les sept premiers numéros.

Décès de M. Alphonse Hébert

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Alphonse Hébert, ancien employé civil, décédé jeudi, le 17, à son domicile, 3784 rue St-André. Le défunt laisse, outre son épouse, née Picard, (Elvina), trois fils: A. Hébert, de Montréal, Louis, de la Banque Canadienne Nationale, et l'abbé Gérard Hébert, assistant-aumônier chez les Sœurs-Muettes; trois frères: M. W. Hébert, P.S.S., M. J.-B. Hébert, de la Commission des Liqueurs, et M. Hector Hébert; deux beaux-frères: MM. J.-A. Dubeau, surintendant à la Banque Canadienne Nationale, et J.-P. Vanier.

La dépouille mortelle est exposée à l'Institution des Sœurs-Muettes, 3725 rue St-Denis. Les funérailles auront lieu à l'église St-Louis de France, lundi matin, à 8 heures.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

La Sainte-Cécile au Séminaire de St-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 18. (D.N.C.) — La fête traditionnelle de la Sainte-Cécile sera célébrée les 22 et 23 octobre, au Séminaire de cette ville. A cette occasion, les élèves interpréteront Le Médicinal malgré lui, de Molière, ainsi qu'une pièce en un acte de Maurice Morol: L'Enfant du Cid. La soirée du 22 est réservée aux anciens élèves de la maison, mais le public sera admis à celle du 23.

M. Etienne Gilson au Gesù

Conférence sur Racine
Demain soir, à 8 h. 30, à la salle du Gesù, M. Etienne Gilson, professeur au Collège de France, donnera une conférence sous les auspices de la Société des écrivains canadiens, sur Racine, tragédien de la fatalité.
Entrée libre.

Avocats de la Commission des liqueurs

La nouvelle administration provinciale a nommé comme avocats de la Régie des alcools, Mes Fabio Monet, Jean-L. Tarte, Gaston Lacroix et Gordon Pender, tous quatre de Montréal.

Deux autres avocats de Montréal, MM. Auguste Mathieu et Châteauguay Perrault, ont été nommés procureurs de la Commission d'industrie laitière.

Coopérative LA BONNE COUPE

Deuxième assemblée générale de la "bonne coupe", coopérative de vêtements pour hommes et femmes, dimanche après-midi, à 2 h. 30, au café St-Jacques, 415, est, rue Ste-Catherine.

La Poudre à Coquerelles MYSTERIEUSE
Détruit radicalement les coquerelles.
En vente partout.

Demandez à votre médecin si le calmant que vous prenez est SANS DANGER

N'exposez pas votre santé ou celle des vôtres au péril de drogues dont vous ne savez rien!

La seule personne qui soit en mesure de vous dire si vous pouvez, sans danger, prendre régulièrement tel ou tel autre remède contre le mal de tête — c'est votre médecin.

Consultez-le, en particulier, au sujet de l'ASPIRINE, et suivez ses conseils.

Il vous dira, nous en sommes certains, que des millions de personnes y ont recouru, d'année en année, sans résultat fâcheux. Il vous dira aussi que les médecins, avant que la formule de l'Aspirine ne fût établie, mettaient leurs clients en garde contre la plupart des calmants, qui causaient parfois des embarras gastriques et, souvent des troubles cardiaques. Cela donne à réfléchir... car on ne veut pas seulement être soulagé en vitesse, mais aussi sans danger.

L'ASPIRINE réunit ces deux fac-

teurs — prompt soulagement, et effet scientifiquement démontré comme n'offrant aucun risque. "Prompt", parce que les savants l'estiment un des agents les plus rapides que l'on ait découverts jusqu'ici pour soulager les maux de tête, la névralgie et les douleurs du rhumatisme et de la névrite; "sans risque", parce que l'expérience de millions de personnes atteste qu'un sujet normal peut, en toute confiance, y recourir régulièrement.

Prendre toute autre chose serait rationnel.

On trouve l'Aspirine dans toutes les pharmacies, mais il faut exiger la marque "ASPIRIN", qui est enregistrée par The Bayer Company, Ltd. Fabrication canadienne. Garantie d'effet rapide et sûr. Les lettres du nom "Bayer" figurant en forme de croix, sur chaque comprimé d'Aspirine authentique.

L'ASPIRINE

n'a pas d'effet nocif sur le cœur

NOTEZ CETTE "CROIX"

Si le nom Bayer ne figure pas sur chaque comprimé, ce n'est pas de l'Aspirine. N'en croyez que vos yeux!



Avec les Prêtres des Missions Étrangères

Dans les pas de Jésus souffrant

Depuis quelques mois, nos Missions de Mandchourie ont beaucoup à souffrir. Voici, entre autres, deux exemples qui parleront d'eux-mêmes

I. — De la préfecture de Lintung

Cette année, le courrier fut exceptionnellement en retard; nous avons passé deux mois sans recevoir de lettres; il a plu tout l'été. Avec ces pluies, la mission de Koanli est presque au ruine. Nous avons subi des dommages pour près de 1,000 dollars. Le grand mur de la mission, en avant, est tombé lors de l'inondation; actuellement, il n'est pas encore refait, car avec ces mauvais temps on ne peut songer à des réparations. La grande porte de la mission a cédé elle aussi. Pas besoin de dire que toutes les remises sont entièrement à reconstruire. Ce n'est pas encore le pire, car mon église et ma résidence n'ont pas été

épargnées. Je ne sais comment Mgr Masse va trouver moyen d'y remédier. Les couvertures en toiles laissent passer l'eau; peu s'en est fallu, la semaine dernière, que mon église ne s'écroulât complètement. Alors le P. Houde et moi nous aurions démantelé à l'orphelinat, de quoi absolument l'an prochain, soit enlever ces toiles et mettre de la paille, soit construire à neuf. J'ai tapissé mon église et ma résidence trois fois au cours de l'été; je voulais avoir quelque chose de convenable à montrer pour l'arrivée de notre nouveau Préfet apostolique, mais c'est impossible maintenant: il fait trop froid et le temps des réparations est passé; si je puis relever mon grand mur, ça sera tout.

Par malheur, la semaine dernière, on nous avertit que les brigands marchaient sur Koanli. Et pas des brigands ordinaires! Mais des militaires mongols, déserteurs de l'armée japonaise. Avec eux, dix-sept, pas de rémission; ce qu'ils veulent, ce sont des femmes et des rançons. Lorsque j'ai appris la nouvelle, j'ai envoyé un message à Ta'Yngtze pour demander une ligne de conduite. On m'a répondu de diriger les Frères et les Vierges vers Ta'Yngtze; pour nous, les Pères, nous nous y rendrions aussi dès que le danger serait imminent. En conséquence, les deux Frères avec 9 petits orphelins et les Vierges se mirent en route pour Ta'Yngtze; le P. Houde et moi restions ici pour attendre les événements. En prévision du danger, j'ai proposé deux solutions aux chrétiens qui me demandaient si le Père allait partir. Je leur dis d'abord: si les brigands viennent, n'est-il pas mieux d'accueillir à la mission toutes les femmes? En ce cas, le Père ne saurait partir. Mais ce moyen ne leur semblait pas le meilleur. Ils préféraient que tout le monde fût ses parents et prit la fuite dès l'arrivée des brigands. Je leur répondis que

les Pères ne partiraient pas les premiers, mais que s'ils voyaient partir les chrétiens, alors, aucune raison de ministère ne les retiendrait plus ici. Nos motocyclettes attendaient le signal. J'avais pensé réunir les chrétiens dans la cour, mais cela n'aurait pas réussi, paraît-il, avec des brigands mongols, qui n'ont pas de chef.

A Si'Yngtze, près d'ici, on a vu arriver des soldats chinois un soir, et de loin, on a pensé que c'étaient des brigands. Alors tout le monde a passé la nuit dans les montagnes. Heureusement que cette nouvelle n'est pas parvenue jusqu'ici.

Avant-hier, durant la grande messe, un chinois a vu paraître quelques soldats à l'horizon; un clin d'oeil, toute l'église s'est vidée; le P. Houde est resté seul avec un serviteur. Je suis sorti, moi aussi, pour aller voir et, ayant compris que c'était une fausse alerte, j'ai ordonné à la foule de retourner à l'église. Mais le danger persiste toujours. Même ce soir, on m'a confié que, selon les dires d'un chinois, les brigands étaient à 40 li d'ici. Est-ce vrai? Est-ce un canard? Je ne suis certain c'est que les gens ont peur.

Au milieu de toutes ces péripéties, les chrétiens ont un peu de moralité; la plupart n'ont pas de récolte du tout. La famille Han Kouo Tai, qui vient d'arriver, veut repartir bientôt pour le sud; d'autres désirent Lintung; espérons qu'il en restera.

Pour nos orphelins, ils sont très bien dans la cour de la mission; seule leur maison est demeurée saine et l'eau n'a pas coulé du tout à l'orphelinat. Les religieuses Antoniennes sont venues deux fois au cours de l'été pour soigner les Frères qui dirigent cette oeuvre. Elles ont obtenu plein succès.

Le Père Gravel doit être entré dans sa nouvelle demeure à Pa'Yngtze, avec ses petits séminaristes. Je ne suis pas sorti de l'été, mais, cette semaine, ce sont les Quarante-Heures à Ta'Yngtze et je m'y rendrai peut-être si le danger des brigands ne persiste pas.

Robert HETU, P.M.E., Koanli, Linsui Hsien.

II. — Du vicariat de Szechinghai

(En réponse à un confrère).

... Tu m'arrives dans le bon temps. Tu ne pouvais mieux l'adonner. En effet, l'été a été plutôt som-

bre. Juin et juillet, pluie presque continue. Donc, sans communication avec le poste voisin Ta' Han. Tu comprends, les chemins étaient impraticables.

Des fleuves ont surgi là où auparavant il n'y avait même pas un soupçon d'eau. Le courrier ne nous parvenait que très rarement. Avec une telle température, il ne faut pas penser à recevoir la visite de confrères, ce qui est pourtant un grand réconfort.

La pluie finie, nous eûmes la visite des brigands. Quelle affaire! J'étais loin de m'imaginer que ces gens étaient aussi sauvages. Ils ont envahi notre mission du Sacré-Coeur et ont presque tout détruit. Ils ont profané l'église, brisé l'autel, aussi une belle statue du Sacré-Coeur et le Chemin de la Croix, en un mot, tout ce qui leur a tombé sous la main. Ça ne ressemblait plus du tout à une église ni à une mission, un vrai sacage en règle.

A la maison du poste lui-même, nous n'avons eu que la peur et le trouble. Elle fut le refuge de tous ces pauvres gens, tant païens que chrétiens. Ça m'a fait penser au déluge. La cour était remplie à pleine capacité de personnes, d'a-

nimaux, d'anés surtout... et d'objets de tout prix. Tu peux imaginer un peu le brouhaha. Les femmes et les enfants couchaient à l'église qu'on avait convertie en dortoir. Les hommes, eux, couchaient où ils pouvaient. Je n'ai jamais vu tant de misère, c'était à crever le cœur. Ces gens fuyaient la nuit, dans la boue, dans l'eau et avec une "clique" d'enfants. Je me disais en moi-même: si chaque dimanche nous amenait autant de monde, que ce serait intéressant! Tout de même, il faut espérer qu'un jour tous se feront chrétiens. La mission, malgré tout, jouit d'un grand prestige; c'est beaucoup.

Je te remercie de toutes les nouvelles données. Ici, les nouvelles font le tour du monde avant de nous parvenir et pourtant, elles sont encore fraîches!

... Tout pour le Sacré-Coeur de Jésus!

Laurent BEAUDOIN, P.M.E.

COMMERCE ET FINANCE

Où en sommes-nous ?

En marge d'une étude de M. François-Albert Angers —
Dénombrement de nos forces et de nos faiblesses
dans la moyenne et la petite industries —
Concurrence des Britanniques et des Juifs

Besogne immense à accomplir

Nous savions tous, plus ou moins exactement, que les Canadiens français n'en mènent pas large dans le domaine de la grande industrie québécoise. M. Victor Barbeau, il y a quelque temps, l'a démontré sans équivoque. Il nous restait la moyenne industrie et la petite industrie, que nous considérons notre dernier retronement, notre dernière chance de survie. Où en sommes-nous de ce côté ?

Complétant *Mesure de notre taille*, M. François-Albert Angers, professeur à l'École des Hautes Etudes commerciales, nous apporte, dans le dernier numéro de l'*Actualité Économique*, des détails intéressants que le cadre de cet article nous oblige à esquiver à peine.

S'inspirant de l'étude de M. Barbeau, M. Angers a fondé ses calculs, pour faire le dénombrement de nos forces et de nos faiblesses économiques dans le monde de la moyenne et de la petite industries, auxquelles nous attachons une très grande importance pour assurer notre indépendance et notre restauration économiques, M. Angers, disons-nous, a fondé ses calculs sur le recensement de 1931, s'arrêtant surtout aux pourcentages, qui établissent une assez juste moyenne.

M. Angers note d'abord que la population canadienne-française se porte surtout vers l'agriculture et les services, tout en étant représentée dans toutes les industries, tandis que les Britanniques sont plus portés vers l'industrie et la finance. La population juive, par contre, est presque toute cantonnée dans quelques spécialités: industrie manufacturière (presque toute dans les textiles) et commerce de détail.

L'agriculture nous appartient; car 88 p.c. des propriétaires de fermes du Québec sont des Canadiens français. En dehors de cela, dans l'abâtage du bois seul, nous occupons une situation en somme satisfaisante; partout ailleurs nous ne jouons pas un rôle proportionné à notre importance numérique dans l'ensemble de la population active (nous formons 75.03 p.c. de la population active totale de la province, les Britanniques 17.44 p.c. et les Juifs 2.44 p.c.). Nous y approchons dans la construction et les services; nous sommes nettement inférieurs dans l'éclairage et l'énergie électrique, l'entreposage et l'emmagasinement; nous faisons tout juste l'égalité dans la finance et les assurances; nous l'emportons, mais pour une proportion insuffisante, dans les mines, les manufactures, les transports et le commerce.

Presque partout les Britanniques jouent une influence supérieure à leur importance numérique dans la population active. Il convient toutefois de noter que dans l'industrie manufacturière cela est aussi vrai des Juifs et que, dans le commerce, cela n'est vrai que de ceux. Par contre, nous n'avons pas à nous plaindre en ce qui concerne les policiers, les pompiers et les soldats; notre position d'ensemble dans les services personnels est convenable, si nous subissons une forte concurrence dans le restaurant et dans les entreprises d'amusement.

Si le commerce de gros nous échappe presque complètement, nous faisons assez bonne figure dans le commerce de détail, où nous avons cependant à soutenir une sérieuse concurrence de la part des Britanniques, des Juifs, des Allemands et des Italiens. Dans l'industrie manufacturière, où nous ne partons pas d'ensemble à l'arrivée au taux de 3-5, nous sommes dans un état d'infériorité qui ne souffre pas de discussion. Où nous semblons avoir quelque avantage marqué, il ne faut pas oublier que nulle part le nombre des petites entreprises ne forme une masse assez importante, assez puissante pour lutter contre les mastodontes de l'industrie. Dans ce domaine, partout où l'influence britannique et américaine se relâche, le Juif la remplace. Les Juifs tendent encore à nous déloger un peu partout en jouant un rôle souvent beaucoup plus considérable que ne l'indique leur part dans la population active totale.

Dans le monde de la finance nous nous tirons convenablement d'affaire à cause de certains facteurs particuliers. Fait surprenant à noter, souligne M. Angers, les Juifs jouent un rôle réduit à presque rien dans la finance québécoise. Si la part des Juifs est importante en ce qui concerne les courtiers en valeurs et en immeubles, dans l'ensemble toutefois il apparaît clairement que les Juifs ne tiennent pas une part proportionnée à leur population dans les postes financiers stratégiques.

Où notre supériorité est incontestée, c'est quand nous arrivons au bas de l'échelle sociale (bûcherons, manoeuvres dans les mines et ouvriers non qualifiés aux diverses industries); tandis que les Britanniques et les Juifs se sont réfugiés dans les occupations de collets-blancs, nous refoulant vers les gros travaux. Même au dernier échelon, les groupes britanniques et les Juifs s'emparent davantage des situations faciles, où l'on ne se salit pas les mains.

"Voilà", note M. Angers en terminant, "qui n'a rien de particulièrement réjouissant pour nous. Mais il ne s'y trouve pas plus rien de spécifiquement décourageant. Cet article (qu'il illustre abondamment des statistiques) ne constitue qu'une photographie de nos positions en 1931; il ne comporte aucune comparaison et n'indique ni que nous avons perdu du terrain, ni que nous en avons gagné; les données des recensements précédents n'étaient pas suffisamment précises, que nous sachions, pour permettre la comparaison. Il sera donc important de refaire le même travail à partir des chiffres du recensement de 1941 afin de dégager une tendance. En attendant, les données du dernier recensement ne peuvent que nous indiquer l'importance de nos faiblesses et par là nous engager à n'être pas trop satisfaits de nous-mêmes. La besogne est immense à accomplir si nous voulons nous assurer l'indépendance économique nécessaire à la survie française en Amérique; et il faut nous y mettre sans tarder."

Alvarez VAILLANCOURT

Etat du change dans les pays étrangers

Bésil

(L.-S. Glass, commissaire du Commerce).

Rio de Janeiro. — Le Brésil continue son commerce sur une base d'échange libre telle que déterminée par un décret présidentiel du 8 avril 1939. Pour payer les marchandises importées, les devises étrangères sont achetées sur le marché libre, bien que celles destinées au paiement des intérêts, des dividendes, et des profits soient strictement surveillées et ne puissent être obtenues que directement de la Banque du Brésil, qui est le seul arbitre dans la question.

A cause de la guerre en Europe, des mesures ont été prises pour éviter les fluctuations et la spéculation irrégulières sur le change brésilien. Un court congé bancaire a été imposé, après lequel la Banque du Brésil a déclaré qu'il serait permis aux banques commerciales de faire des affaires en devises qu'aux taux établis par elle. Ainsi, une fois de plus, la valeur du réal est contrôlée par la Banque du Brésil.

Il est pratiquement prohibé de faire des affaires sur une base de lettres de crédit irrévocables et de payer les marchandises avant leur entrée au Brésil.

Pérou

(S.-G. MacDonald, sous-commissaire du commerce).

Lima. — Le marché des devises étrangères au Pérou continue d'être

Comme des devises des Etats-Unis ne peuvent pas encore être obtenues par l'intermédiaire des banques locales, sauf en très petits montants, la situation est la même au moment d'écrire ce rapport. Il y a peut-être eu de plus grosses transactions pour des dollars sur le marché "du dehors" que pour d'autres devises étrangères, à cause de l'extrême incertitude d'obtenir des approvisionnements de l'Europe et de la nécessité de substituer des produits de l'Amérique du Nord dans plusieurs variétés, malgré les prix plus élevés. Il ne semble y avoir aucune rareté de devises pour les besoins usuels sur le marché "du dehors".

A cause du déséquilibre général dans le commerce actuellement, on recommande aux exportateurs canadiens au Pérou d'exiger le paiement sur documents soit à Lima, à New-York, soit aux ports canadiens.

Argentine

(J.-A. Strong, commissaire du Commerce).

Buenos-Ayres. — Le système de contrôle du change de l'Argentine avait été modifié avant le commencement de la guerre en Europe. Sous le nouveau système, toutes les denrées d'importation sont divisées en trois groupes. Le premier comprend les articles classés comme essentiels et couvre les combustibles, les matières premières et mi-ouvrées pour les industries manufacturières locales (comme le cuivre, le zinc, l'aluminium, l'amiant, le fil et les fils, la pâte de bois, etc.), ainsi que certains produits ouverts de première nécessité qui ne sont pas encore fabriqués en Argentine. Généralement, les articles de ce groupe peuvent être importés de tous les pays sur une base égale, à un taux fixe de 15 pesos par livre sterling ou son équivalent en autres monnaies. Le deuxième groupe comprend toutes les autres denrées dont l'entrée n'est pas interdite, mais celles-ci ne peuvent être importées que des pays spécifiés pour chaque article ou, dans certains cas, d'autres pays, sur une base de contingence. Ceci veut dire que le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Hollande, la Belgique, etc., n'ont qu'à réaliser entre eux. Le troisième groupe représente des denrées dont l'importation est prohibée en Argentine.

Les changements apportés au système de contrôle des importations en Argentine durant l'année dernière intéressent les exportateurs canadiens de deux façons. Certaines denrées (surtout les articles en caoutchouc, le whiskey, les lames de rasoir) qui pouvaient être vendues en Argentine autrefois, malgré la différence du change qui leur était défavorable, sont maintenant entièrement prohibées, sauf lorsqu'elles viennent du Royaume-Uni, de la Hollande, etc. D'un autre côté, les firmes canadiennes peuvent à présent concurrencer sur une base égale pour une plus grande variété de denrées qu'auparavant, lesquelles comprennent les métaux basiques, l'amiant, le fil, etc., aussi bien que le bois et le papier.

L'Argentine devra s'adresser à l'Amérique du Nord et à d'autres pays pour obtenir des importations qui venaient autrefois de l'Allemagne, vu que les approvisionnements de cette source sont déjà fortement restreints. Cependant, il est certain que, sauf pour les denrées de première nécessité, le pays exportateur devra financer toute augmentation importante des ventes de l'Amérique du Nord, soit au moyen de crédits (à long ou à court terme), soit par l'achat de marchandises en Argentine.

Chili

(S.-G. MacDonald, sous-commissaire du commerce).

Lima. — Le contrôle du change est pratiqué sévèrement au Chili. Une portion des devises étrangères obtenues par les exportateurs doit être remises à la Commission des Devises internationales, tandis que la balance, connue sous le nom de devises de "troc" ou d'"exportation", peut être employée pour les importations approuvées ou être vendue dans ce but à des tiers, par l'intermédiaire d'une banque autorisée, avec l'autorité de la Commission et de la façon qu'elle le permet. Depuis 1937, c'est la politique de maintenir un taux de 25 pesos chiliens au dollar des Etats-Unis pour les traites d'"exportation". Cependant, pour la plus grande partie de cette année, ces devises, lorsqu'elles ont servi à l'achat d'articles de luxe, ont été obtenues au taux de 31 pesos chiliens au dollar des Etats-Unis. Ce dernier taux est le même que le taux de "troc" ou celui appelé "du marché libre". Tous ces taux sont distincts du taux "officiel" de 19.37 pesos au dollar des Etats-Unis et du taux du marché "hors cote" ou de la "coulisse" qui a varié entre 33 et 36 pesos environ au dollar des Etats-Unis durant la plus grande partie du second trimestre et le premier mois du troisième trimestre. Les transactions sur le marché de la "coulisse" sont naturellement illégales. Depuis le déclenchement des hostilités en Europe, le taux de la "coulisse" s'est raffermi sensiblement.

Chili

(S.-G. MacDonald, sous-commissaire du commerce).

Lima. — Le contrôle du change est pratiqué sévèrement au Chili. Une portion des devises étrangères obtenues par les exportateurs doit être remises à la Commission des Devises internationales, tandis que la balance, connue sous le nom de devises de "troc" ou d'"exportation", peut être employée pour les importations approuvées ou être vendue dans ce but à des tiers, par l'intermédiaire d'une banque autorisée, avec l'autorité de la Commission et de la façon qu'elle le permet. Depuis 1937, c'est la politique de maintenir un taux de 25 pesos chiliens au dollar des Etats-Unis pour les traites d'"exportation". Cependant, pour la plus grande partie de cette année, ces devises, lorsqu'elles ont servi à l'achat d'articles de luxe, ont été obtenues au taux de 31 pesos chiliens au dollar des Etats-Unis. Ce dernier taux est le même que le taux de "troc" ou celui appelé "du marché libre". Tous ces taux sont distincts du taux "officiel" de 19.37 pesos au dollar des Etats-Unis et du taux du marché "hors cote" ou de la "coulisse" qui a varié entre 33 et 36 pesos environ au dollar des Etats-Unis durant la plus grande partie du second trimestre et le premier mois du troisième trimestre. Les transactions sur le marché de la "coulisse" sont naturellement illégales. Depuis le déclenchement des hostilités en Europe, le taux de la "coulisse" s'est raffermi sensiblement.

Chili

(S.-G. MacDonald, sous-commissaire du commerce).

Lima. — Le contrôle du change est pratiqué sévèrement au Chili. Une portion des devises étrangères obtenues par les exportateurs doit être remises à la Commission des Devises internationales, tandis que la balance, connue sous le nom de devises de "troc" ou d'"exportation", peut être employée pour les importations approuvées ou être vendue dans ce but à des tiers, par l'intermédiaire d'une banque autorisée, avec l'autorité de la Commission et de la façon qu'elle le permet. Depuis 1937, c'est la politique de maintenir un taux de 25 pesos chiliens au dollar des Etats-Unis pour les traites d'"exportation". Cependant, pour la plus grande partie de cette année, ces devises, lorsqu'elles ont servi à l'achat d'articles de luxe, ont été obtenues au taux de 31 pesos chiliens au dollar des Etats-Unis. Ce dernier taux est le même que le taux de "troc" ou celui appelé "du marché libre". Tous ces taux sont distincts du taux "officiel" de 19.37 pesos au dollar des Etats-Unis et du taux du marché "hors cote" ou de la "coulisse" qui a varié entre 33 et 36 pesos environ au dollar des Etats-Unis durant la plus grande partie du second trimestre et le premier mois du troisième trimestre. Les transactions sur le marché de la "coulisse" sont naturellement illégales. Depuis le déclenchement des hostilités en Europe, le taux de la "coulisse" s'est raffermi sensiblement.

Chili

(S.-G. MacDonald, sous-commissaire du commerce).

Lima. — Le contrôle du change est pratiqué sévèrement au Chili. Une portion des devises étrangères obtenues par les exportateurs doit être remises à la Commission des Devises internationales, tandis que la balance, connue sous le nom de devises de "troc" ou d'"exportation", peut être employée pour les importations approuvées ou être vendue dans ce but à des tiers, par l'intermédiaire d'une banque autorisée, avec l'autorité de la Commission et de la façon qu'elle le permet. Depuis 1937, c'est la politique de maintenir un taux de 25 pesos chiliens au dollar des Etats-Unis pour les traites d'"exportation". Cependant, pour la plus grande partie de cette année, ces devises, lorsqu'elles ont servi à l'achat d'articles de luxe, ont été obtenues au taux de 31 pesos chiliens au dollar des Etats-Unis. Ce dernier taux est le même que le taux de "troc" ou celui appelé "du marché libre". Tous ces taux sont distincts du taux "officiel" de 19.37 pesos au dollar des Etats-Unis et du taux du marché "hors cote" ou de la "coulisse" qui a varié entre 33 et 36 pesos environ au dollar des Etats-Unis durant la plus grande partie du second trimestre et le premier mois du troisième trimestre. Les transactions sur le marché de la "coulisse" sont naturellement illégales. Depuis le déclenchement des hostilités en Europe, le taux de la "coulisse" s'est raffermi sensiblement.

M. Georges Pelletier à la Chambre cadette

"A propos d'unité nationale", tel sera le sujet de la causerie que prononcera M. Georges Pelletier, directeur-gérant du "Devoir", au premier dîner-forum de la Chambre de commerce cadette de Montréal, au club Vauquelin, 52 avenue, rue St-Jacques, mardi prochain, le 21 novembre, à 6 heures 15.

Le blé

Approvisionnement — Mouvement
primaire — Expédition

Le 10 novembre l'approvisionnement visible de blé se place à 350,471,061 boisseaux, en regard de 351,485,163 la semaine précédente et 179,744,490 il y a un an. La quantité de blé canadien aux Etats-Unis est de 17,445,000 boisseaux, comparativement à 16,118,000 la semaine précédente et 5,421,000 la même date l'an dernier.

Les arrivages de blé dans les Provinces des Prairies la semaine terminée le 10 novembre s'établissent à 7,383,193 boisseaux, à rapprocher de 9,475,946 la semaine précédente et 4,502,145 la semaine correspondante l'an dernier. Par province, les totaux sont les suivants (chiffres de 1938 entre parenthèses): Manitoba, 376,727 (357,397) boisseaux; Saskatchewan, 4,065,650 (1,496,553); Alberta, 2,940,816 (2,648,195).

Les arrivages dans les Provinces des Prairies les quinze semaines terminées le 10 novembre atteignent un total de 322,927,253 boisseaux, à rapprocher de 234,129,774 la période correspondante l'an dernier. Par province, les totaux sont les suivants: Manitoba, 48,982,103 (38,923,036) boisseaux; Saskatchewan, 184,338,926 (93,905,210); Alberta, 89,606,224 (101,301,528).

Les expéditions de blé outre-mer parties des ports du Canada et des Etats-Unis la semaine terminée le 10 novembre s'élevaient à 3,184,625 boisseaux, tandis que les importations américaines pour la consommation et la mouture en règle se placent à 230,000 boisseaux, ce qui fait un total de 3,414,625 boisseaux. Ce chiffre se compare à 4,446,266 boisseaux la semaine correspondante l'an dernier. Le total cumulé des expéditions la période du 1er août au 10 novembre est de 32,535,659 boisseaux et les importations américaines pendant la même période s'établissent à 2,764,000, soit un total de 35,299,659 boisseaux contre 52,191,328 il y a un an.

BIBLIOGRAPHIE

"Efficience"

Au sommaire du numéro de novembre de la *Revue de l'Efficience*, boulevard du Régent, 58, Bruxelles (le numéro 4 fr.).

Colportons les bonnes nouvelles (Maurice Torfs). L'homme qui a besoin d'une pièce de rechange; La propriété d'une firme; Le représentant qui obtient de gros ordres; Symbole de l'efficience: O. P. A. (H.-N. Casson); L'homme qui se trouve derrière le système; Un fermier fanatique; Pour ranimer les affaires (Jules Piteraeens); S'attaquer à un nouveau problème (H.-N. Casson); En flânant (Cyril Dupont); L'homme moyen; Pensez par vous-même; Un bouquet de maximes; Vous êtes en vie...; L'insouciance des foules; Votre insouciance; Propriétés; Les risques d'accident à la maison; Pour vos mobilisations; De-ci de-là; Faites vos propositions d'optimisme; La publicité directe; Le moment opportun; Pour nos soldats; Analyse de bilans; Les classements rationnels; Le trépid de l'organisation; Sourire.

L'économie et son importance en temps de guerre

La guerre va étendre ses ravages jusqu'aux budgets familiaux qui jusqu'ici permettaient aux familles de s'en tirer assez bien. Mais avec l'avance des prix et le renchérissement de la vie et des vivres, il faudra sans nul doute sacrifier à droite et à gauche. Le premier à subir le sacrifice sera l'item des amusements, puis des réceptions et enfin des divers, car le prix des victuailles, du logement et des fournitures ordinaires de la maison ayant augmenté, il devra se trouver compensation d'équilibre.

Déconseillant fortement de réduire la part des économies pour ne pas entraver l'avenir, la Champion Savings Corporation vient d'établir un budget de guerre adaptable aux familles moyennes. Voici le budget d'une famille de 2 à 4 personnes, à revenu de \$150 à \$260 par mois.

Revenu Revenu

Famille de deux de \$150 de \$200

Loyer et entretien \$60 \$85

Nourriture 35 35

Habilleme 20 25

Amusement 15 25

Assurances 5 10

Economies 15 40

Total \$150 \$200

Permis de bâtir en octobre

Le coût estimatif de la construction autorisée par 53 cités en octobre est de \$5,612,209, augmentation de \$1,097,816 ou de 36.4 p.c. sur l'avant-midi de la place d'affaires, soit une diminution de \$3,936,413 ou de 41.2 p.c. sur le chiffre exceptionnellement élevé d'octobre 1938. La valeur de la construction autorisée au cours des dix premiers mois de 1939 est de \$49,539,913 à rapprocher de \$52,732,080 la même période de 1938.

Ventes des magasins à rayons

Les ventes des magasins à rayons dans tout le Canada augmentent encore en octobre; l'indice non ajusté (100.9) est de 13 p.c. plus élevé qu'en septembre et de 15 p.c. plus fort qu'en octobre 1938. Les ventes cumulatives des dix premiers mois montrent une augmentation de 2 p.c. sur celles de la période correspondante de 1938.

Déplacement du commerce allemand dans les Antilles anglaise (groupe oriental) et dans la Guyane anglaise

(G.-A. Newman, sous-commissaire du Commerce)

Port d'Espagne. — Avant la présente guerre, l'Allemagne était reconnue comme la source d'approvisionnement d'ustensiles en fer, en émail, de verrerie et autres ustensiles et articles divers de ménage à bon marché, appropriés aux besoins de la classe ouvrière indigène dans ce territoire. Les drogues et les petites voitures automobiles peu dispendieuses en provenance de l'Allemagne étaient de même largement distribuées.

La Trinité, à cause de la plus grande diversité de ses entreprises, a importé une variété plus considérable de produits que les autres colonies. En 1938 les arrivages de l'Allemagne à la Trinité se sont élevés à \$1,333,251, ou 3.6 pour cent de la valeur de toutes les importations de la Trinité.

Les deux autres principaux marchés pour les produits allemands, soit la Barbade et la Guyane anglaise, importaient de l'Allemagne pour une valeur de \$303,931 et \$173,363 respectivement, ou 3 pour cent et 1.6 pour cent de leur commerce d'importation total.

Il faut attribuer aux besoins des champs pétrolifères de la Trinité en 1938 l'importation, en provenance de l'Allemagne, de tubes, de tuyaux et de raccords de plus de 6 pouces de diamètre, pour une valeur de \$283,969; de barytine, \$267,509; et de tubes, tuyaux et raccords de moins de 6 pouces de diamètre, \$150,116. De plus, il avait été importé des articles en fer et en acier non classifiés, pour une valeur de \$45,137; des machines et de l'outillage non classifiés, pour \$44,589; et du ciment, pour \$30,364. Ces articles, auxquels il faut ajouter des engrais de potasse pour une valeur de \$204,297, importés à la Barbade durant la même période ont constitué les importations les plus considérables en provenance de l'Allemagne.

Importations en provenance de la Tchécoslovaquie et de la Pologne

Par suite des conditions actuelles, les importations provenant de la Tchécoslovaquie et de la Pologne ont également été suspendues. Les importations de la Tchécoslovaquie à la Trinité en 1938 ont été de \$161,322, et ont consisté surtout en tuyaux, tubes et raccords de plus de 6 pouces de diamètre, \$36,018 (valeur totale de l'importation \$1,809,345); tubes, tuyaux et

raccords de moins de 6 pouces de diamètre, \$15,874 (\$2,150,276); soieries artificielles à la pièce, \$23,296 (\$382,842); chaussures en cuir, \$23,204 (\$437,110); chaussures en canevass avec semelles en caoutchouc, \$16,654 (\$101,341).

La Barbade a importé de la Tchécoslovaquie, en 1938, pour une valeur de \$27,081, et la Guyane anglaise, \$38,572.

Les principales denrées importées à la Barbade ont été: articles ouvrés en soie artificielle; voitures et camions automobiles; chaussures en cuir; chaussures en canevass avec semelles en caoutchouc; verre et verrerie; et allumettes.

Les principales importations de la Guyane anglaise, en provenance de la Tchécoslovaquie, ont été: chaussures en canevass avec semelles en caoutchouc; chaussures, autres; mercerie en matière dure; verre et verrerie.

La valeur des importations dans les autres îles est peu importante. Le seul produit de quelque valeur importé dans ce territoire en provenance de la Pologne en 1938 a été les meubles en bois recourbés.

Perspectives de commerce pour le Canada

On ne peut prétendre que l'arrêt des importations mentionnées constitue pour lui-même une chance de vendre des articles de fabrication canadienne dans ce territoire, mais cette suspension, jointe à l'incertitude sur la livraison des marchandises venant du Royaume-Uni et de sources continentales, ainsi qu'à la haute prime sur les devises des Etats-Unis, contribue à augmenter l'intérêt pour le Canada comme source d'approvisionnement de beaucoup de produits auparavant obtenus ailleurs.

Le changement des sources d'approvisionnement est considérablement modifié par la politique de contrôle des importations adoptée par les autorités coloniales britanniques à l'effet de réduire l'importation de produits considérés non essentiels et d'encourager les achats chez les pays dont le change est basé sur la livre sterling, afin de conserver les devises. Pour cette raison, il est impossible d'indiquer en détail quels produits seront vraisemblablement importés du Canada par suite de l'arrêt des approvisionnements qui venaient auparavant de l'Allemagne et des autres pays européens.



M. J. F. CONNOLLY, nommé surintendant de la gare centrale du C.N.R. à Montréal. (Photo C.N.R.)

Dîner-causerie de la Chambre cadette

Jeudi, le 14 décembre, à 6 h. 15 p.m., dans le Salon Rose de l'hôtel Windsor, M. Beaudry Leman, président de la Banque Canadienne Nationale, sera le conférencier invité de la Chambre de commerce Cadette de Montréal.

Une assemblée générale suivra la causerie. Des questions très importantes y seront traitées. Ce dîner est gratuit pour les membres... en règle.

Southern C. Power

Les recettes nettes de la Southern Canada Power Company ont augmenté de \$9,135 en octobre; elles se sont chiffrées à \$118,850 contre \$109,715 l'an dernier. Les recettes brutes se sont accrues de \$15,948, soit \$214,559 contre \$198,611 et les frais d'exploitation ont monté de \$6,813 à \$95,386. L'intérêt, la dépréciation, l'amortissement et les dividendes ont absorbé \$111,119 au lieu de \$109,643, de sorte que l'excédent s'est traduit par \$7,731 comparé à \$72 il y a un an.



FAITES VOTRE TESTAMENT! NOMMEZ-EN LA FIDUCIE EXECUTRICE! Deux vérités qu'il faudrait tonner à coups de canon. Si vous ne donnez pas de directives à votre succession, c'est l'Etat qui lui en donnera. Et comment refuser à votre famille la gestion fiduciaire, quand vous savez que ce sera encore la vôtre?...

* SOCIÉTÉ * NATIONALE DE FIDUCIE

41, O.S.-Jacques, Montréal-HA-3291

St. Lawrence Corp.

La St. Lawrence Corporation a informé la Bourse de Montréal qu'elle vient de déclarer un dividende de \$1 par action à ses actions privilégiées convertibles 4 p.c. cumulatif classe "A" émises et en circulation. Ce dividende est payable le 15 décembre 1939 aux actionnaires immatriculés à l'issue de la séance du 1er décembre 1939. Ces actions se négocieront ex-dividende à la Bourse le 30 novembre prochain.

La société déclare que cette répartition constitue le paiement du solde de 25 cents par action sur le dividende (No 7) du 15 janvier 1932, ainsi que le règlement du dividende de 50c. (No 8) payable le 15 avril 1932, et le paiement d'une somme de 25c. par action à valoir sur la distribution No 9 payable le 15 juillet 1932.

Avis légal

Province de Québec, District de Montréal, No 186223

Cour Supérieure

DAME MARIE-ANETTE-BELLA ST-AURIN, épouse commune en biens de Joseph André-Hervé, alias Henri Martin dit Ladoeur, dûment autorisée par jugement de la Cour Supérieure, rendu le 2 novembre 1939, pour insinuer la présente action.

vs JOSEPH-ANDRÉ HERVÉ, alias HENRI MARTIN dit LADOEUR, autrefois de la Cité et du District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus. Défendeur.

HONORABLE JULES ALLARD, Procureur de la Cour Supérieure, pour le District de Montréal, a été ordonné au défendeur de comparaître dans les mois.

Montréal, le 15 novembre 1939. T. DEPATIE, Député-Protonotaire.

Mme Emmanuel Cooke, Avocat pour la Demanderesse, 2001 Blvd St-Laurent, Montréal.

FIDUCIES

CAPITAL
VERSE
ET
RESERVE
\$5,000,000



Nous agissons comme fiduciaire pour l'émission d'obligations corporatives et l'enregistrement de titres de compagnies, comme agent payeur de coupons, comme dépositaire et agent par convention d'assemblée, et comme fiduciaire par convention privée, etc. Taux modiques.

MONTREAL TRUST COMPANY

511 PLACE D'ARMES, MONTREAL

SIR HERBERT S. HOLT, Président
F. G. DONALDSON, Vice-Président et Gérant Général
MORRIS W. WILSON, Vice-Président

